



POUR EN  
**FINIR**  
AVEC LA  
“**ZONE**”

QUELLE ARCHITECTURE  
POUR LE PAYSAGE  
DES ESPACES  
D'ACTIVITÉS ?

---

PUBLICATION 2011 - **CONCOURS D'IDÉES**  
ORGANISÉ PAR LE CAUE DE LOIRE-ATLANTIQUE

# CONCOURS D'IDÉES

organisé par le CAUE de Loire-Atlantique

**49** projets / **4** lauréats / **4** mentions

Les enjeux d'architecture, d'urbanisme et de paysage liés aux espaces dédiés à l'activité économique n'ont pas fini de faire débat entre les différents acteurs des territoires.

S'inscrire dans le paysage, continuer la ville ou le bourg, proposer de nouvelles ambiances des espaces de travail et de détente, ou bien encore faire des enjeux environnementaux des atouts pour l'aménagement des sites d'activités... l'exercice proposé au travers de ce concours d'idées a tenu toutes ses promesses.

Il a démontré qu'à partir d'une commande publique nourrie d'objectifs réfléchis et partagés, 49 réponses singulières émanant d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, professionnels ou étudiants, pouvaient faire émerger des visions innovantes de l'aménagement de nos espaces d'activités et plus largement de notre cadre de vie.



# Édito

Créer, étendre ou requalifier une zone d'activités reste un sujet de préoccupation important pour les élus décideurs de Loire-Atlantique.

En effet, l'impulsion et la conduite du développement économique au plan départemental impliquent des réponses adaptées, évolutives et innovantes pour que le développement local puisse rimer non seulement avec progrès social mais aussi avec qualité des paysages et de l'environnement de nos territoires ligériens.

Dans le cadre de ses initiatives pédagogiques et prospectives, le CAUE a donc organisé, aux côtés du Conseil général de Loire-Atlantique, un concours d'idées sur le thème : « *pour en finir avec la zone : quelle architecture pour le paysage des espaces d'activités ?* »

A l'image de cet intitulé, le CAUE a souhaité faire émerger des réponses innovantes, parfois provocatrices mais toujours constructives en faveur de l'évolution qualitative de l'identité et du cadre de vie de la Loire-Atlantique.

Comme vous le constaterez en parcourant cet ouvrage, le travail réalisé par l'ensemble des 49 équipes qui ont bien voulu participer à cette expérience est tout à fait remarquable.

Chaque réponse a proposé une nouvelle vision de l'aménagement et de l'architecture des espaces d'activités.

Qu'ils en soient tous, récompensés ou non, remerciés très chaleureusement.

**René BARON**  
*Conseiller général*  
*Président du CAUE de Loire-Atlantique*



# Sommaire

Édito .....	p. 1
Introduction.....	p. 5
Le programme.....	p. 6
Le site.....	p. 10
Déroulement du concours .....	p. 13
Les projets .....	p. 14
Les lauréats .....	p. 17
Les mentionnés .....	p. 35
Faire entrer le paysage.....	p. 53
Continuer l'urbain.....	p. 75
Mutualiser les entreprises.....	p. 95
Partager les usages.....	p.119
Index des mandataires .....	p.142



# Introduction

Depuis de nombreuses années, le CAUE de Loire-Atlantique réfléchit, aux côtés du Conseil général et du CODELA, aux enjeux de la qualité des zones d'activités. Le lancement d'un programme de six zones d'intérêt départemental réparties sur l'ensemble de la Loire-Atlantique, ainsi que les financements attribués aux intercommunalités pour le développement économique local, attestent d'un dynamisme qui se veut, par ailleurs, respectueux des enjeux d'architecture, d'urbanisme et, plus largement, d'environnement et de paysage.

Ce défi relevé au plan départemental se concrétise, notamment, par la mise en place d'un observatoire ainsi que des exigences de recours à une maîtrise d'œuvre qualifiée pour la conception ou la requalification des espaces d'activités dans le cadre des contrats départementaux de territoire.

Afin d'impulser encore davantage de prospective dans ce domaine où l'architecture et le cadre de vie sont des composantes essentielles, le CAUE, conformément à ses rôles et missions et aux côtés de ses partenaires, a souhaité mettre en place un appel à idées pour faire émerger de nouvelles réponses innovantes en matière d'aménagement d'espaces d'activités et de création de bâtiments industriels.

- inscrire la zone d'activités à vocation économique dans une démarche d'intégration urbaine, environnementale, paysagère et architecturale
- parler plutôt de quartier d'activités, d'espaces publics et de bâtiments adaptés à un cadre de vie professionnel
- proposer une nouvelle alternative de construction de bâtiments industriels et d'aménagement parcellaire prenant en compte les trois piliers du développement durable (social, économique et environnemental).

Voilà quelques-unes des thématiques que le CAUE a souhaité mettre au programme de ce concours d'idées ouvert aux professionnels architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs ainsi qu'aux étudiants de ces disciplines.

# LE PROGRAMME

Dans le cadre de ce concours d'idées, les participants ont été invités à proposer un projet de deux entreprises fictives sur la dernière parcelle disponible d'une zone d'activités située sur la commune de Pont-Saint-Martin au Sud de l'agglomération nantaise, en Loire-Atlantique.

**La zone d'activités choisie est une zone existante avec ses réalités économiques et urbaines. Elles servent à cadrer l'ensemble des problématiques à traiter dans le cadre du concours d'idées, tout en laissant une grande part de liberté d'expression aux candidats.**

Ce concours a pour objectif de démontrer qu'il est possible :

- de proposer des espaces de travail de qualité,
- de proposer de l'architecture avec un programme d'entreprise,
- d'innover dans des coûts raisonnables,
- d'améliorer le cadre de vie des « zones » d'activités,
- de proposer une nouvelle image pour la « zone »...

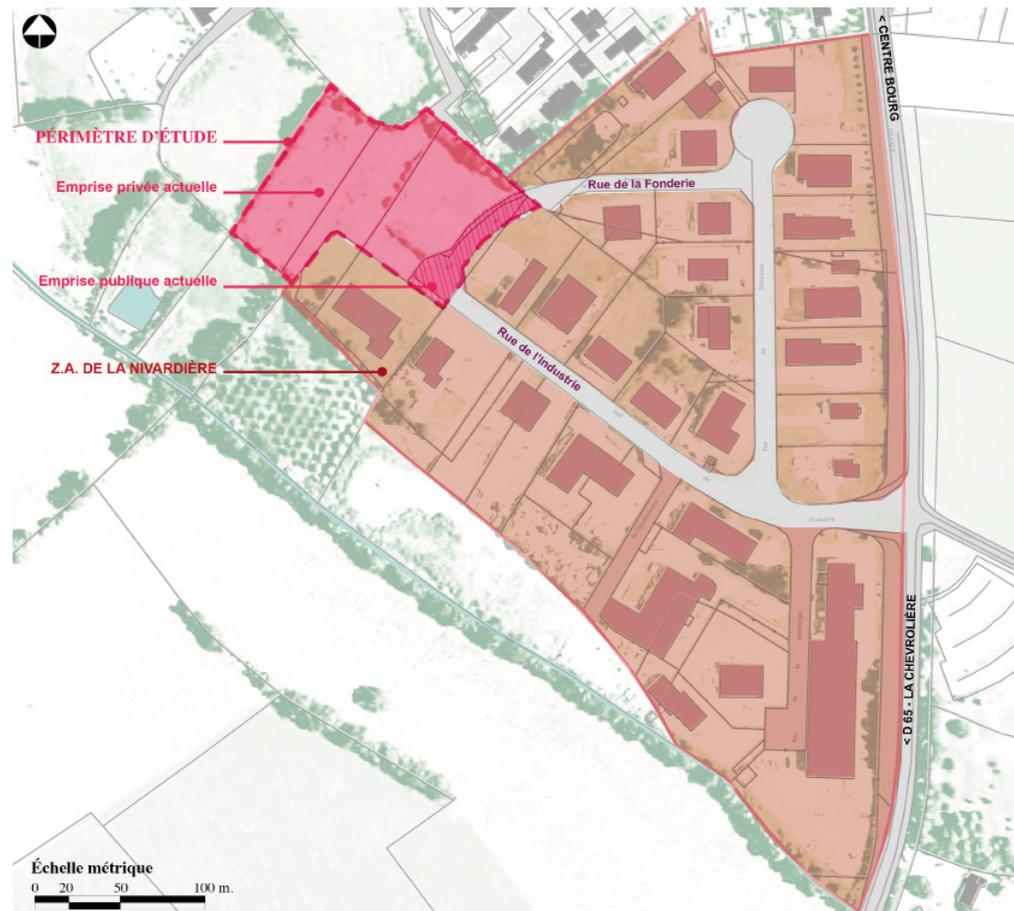
## PROJET D'IMPLANTATION DE DEUX ENTREPRISES :

- une briocherie industrielle, avec un magasin direct d'usine ;
  - une entreprise de métallerie, qui envisage de développer une nouvelle activité de menuiseries industrielles.
- Entre une entreprise agro-alimentaire et une entreprise du bâtiment, quelles sont les cohabitations possibles ?  
Quelle image proposer ?*

## UNE PARCELLE AU SEIN D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS EXISTANTE :

- La surface de la parcelle proposée dans le projet de la Nivardière a été étendue au périmètre plus large des espaces publics, afin de donner aux équipes de concepteurs la possibilité de re-crée cet espace public. La surface totale de l'emprise du site d'étude est donc de 12 150 m<sup>2</sup>.
- L'emprise du site d'étude correspond à la parcelle disponible et les différentes accroches avec l'espace public et les propriétés voisines. Les espaces publics et privés des « zones » d'activités sont trop souvent délaissés, maltraités.

*Comment re-crée une véritable identité des espaces d'activités ?*



## LES ENJEUX DIVERSIFIÉS DES ZONES D'ACTIVITÉS

Les problématiques liées aux zones d'activités sont multiples. Les enjeux présentés ci-dessous ont pour objectif de dresser un premier constat afin d'aider les candidats à définir leur propre réponse.

### QUALITÉ D'IMPLANTATION DANS LE SITE

- Réfléchir à la notion d'espace public dans un espace d'activités
- Proposer un fonctionnement économe en espace
- S'intégrer au site existant, au paysage

### PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Inscrire les aménagements dans une démarche environnementale

### QUALITÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE FONCTIONNEMENT DU SITE

- Mutualiser les accès et les stationnements
- Concevoir les limites et la sécurisation des parcelles
- Concevoir un projet de paysage
- Donner une qualité d'équipement
- Renforcer la lisibilité

### CONCLUSION

Démontrer qu'une réflexion globale et la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques peuvent améliorer l'image des «zones d'activités» et les rendre plus attractives pour les usagers.

### QUALITÉ ET INNOVATION ARCHITECTURALE VERS UNE NOUVELLE IMAGE DE L'ENTREPRISE

- Qualité et cohérence architecturale
- Qualité des usages et attractivité
- Qualité des conditions de travail

### PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Inscrire les constructions dans une démarche environnementale

### MAÎTRISE DE LA GESTION DU BÂTIMENT

- Concevoir un projet viable au quotidien

### ESTIMATION DES COÛTS

- Maîtriser le budget global

### CONCLUSION

Démontrer que l'innovation architecturale et les performances économiques, énergétiques et environnementales ont leur place dans la réalisation de locaux d'entreprises au coeur des «zones d'activités».

## ENTREPRISE DE MENUISERIES INDUSTRIELLES ET MÉTALLERIE

Cette entreprise de métallerie souhaite s'implanter à la Nivardière et développer une nouvelle activité de menuiseries industrielles. Elle emploie 20 personnes, 12 employés dans les ateliers, 2 personnes à la conception et 6 administratifs. Cette entreprise se décompose en différents espaces : les différents stockages, extérieur et intérieur, deux grands ateliers mutualisables pour les deux types d'activités (environ 5 m de hauteur), un espace administratif et un espace pour le personnel. Les livraisons s'effectuent une ou deux fois par semaine, avec des semi-remorques. Les expéditions s'effectuent pratiquement tous les jours. Il n'y a pas de vente sur place et le show-room est destiné aux fournisseurs. Les livraisons et expéditions se font à partir d'un quai de chargement.

### TABLEAU DES SURFACES UTILES

■ Espace de stockage extérieur.....	100 m <sup>2</sup>
■ Espace de stockage intérieur.....	100 m <sup>2</sup>
■ Espace d'ateliers.....	940 m <sup>2</sup>
■ Espace administratif.....	144 m <sup>2</sup>
■ Espace personnel.....	106 m <sup>2</sup>



**Total surface utile : ..... 1290 m<sup>2</sup>**

**Total shon (avec un coefficient de 1,24) ..... 1600 m<sup>2</sup>**

## ENTREPRISE ARTISANALE DE « MÉTIERS DE BOUCHE »

Cette entreprise de fabrication de brioches artisanales est en activité tous les jours. Les livraisons et expéditions se font tous les jours. Compte tenu de la fabrication de produits frais, les produits sont stockés peu de temps. Toutefois, les farines sont livrées 2 fois par semaine. Une boutique de vente à emporter est ouverte tous les après-midi. L'entreprise emploie 16 personnes, 8 pour la préparation des brioches, 2 à l'emballage, 2 à la vente à emporter, et 4 dans l'administration. L'entreprise se décompose en différents espaces : les différentes réserves (farines, ingrédients, chambre froide), l'espace de préparation avec respect de la marche en avant, le lavage du matériel, l'espace d'emballage (table à la chaîne), l'espace de vente avec vitrine extérieure et publicité, ainsi que les espaces pour le personnel et l'administration.

### TABLEAU DES SURFACES UTILES

■ Vente à emporter.....	50 m <sup>2</sup>
■ Espace de stockage matières premières.....	140 m <sup>2</sup>
■ Espace de fabrication.....	170 m <sup>2</sup>
■ Espace de lavage.....	60 m <sup>2</sup>
■ Espace d'emballage.....	175 m <sup>2</sup>
■ Espace administratif.....	102 m <sup>2</sup>
■ Espace personnel.....	106 m <sup>2</sup>



**Total surface utile ..... 803 m<sup>2</sup>**

**Total shon (coefficient de 1,35) ..... 1100 m<sup>2</sup>**

## ÉLÉMENTS DE RÉPONSES DEMANDÉES

Le (ou les) concepteur(s) devra s'attacher à apporter les éléments de réponses suivants :

### ■ Au niveau architectural

Les propositions concernant les bâtiments industriels traduiront des réponses innovantes tant en termes d'usage (lieu de production mais également de détente) que de forme et d'ambiance (matériaux, couleurs...).

### ■ Au niveau environnemental

L'aménagement d'ensemble du site concerné ainsi que les caractéristiques architecturales des bâtiments reposeront sur le concept de développement durable (qualités d'usage des espaces intérieurs et extérieurs, aménagement adapté sur la parcelle, économie globale de projet et préservation des ressources naturelles et de la biodiversité...).

### ■ Au niveau urbain et paysager

Le projet devra faire apparaître les intentions urbaines et paysagères permettant l'accrochage de la parcelle à aménager à son environnement immédiat (traitement des limites et des espaces publics...).

### ■ Au niveau économique

L'approche économique des réalisations (coût global de l'aménagement et des constructions) devra également être prise en compte afin que l'ensemble des propositions contenues dans les projets reste en prise avec une certaine réalité.

## PRESTATIONS

Les prestations à remettre par les concurrents sont les suivantes :

### UN CD-ROM COMPORTANT

- La restitution de l'ensemble des prestations décrites ci-dessous, composée de 2 planches A0 paysage dans un format imprimable (PDF 300 dpi).
- Chaque élément constituant les panneaux sera enregistré individuellement dans le cd-rom. Le CAUE pourra ainsi se charger de la communication des projets sous diverses formes (projection pour le jury, impressions sur papier, ou sur bâche, etc...).

**Dans le cadre de ce concours d'idées, les visuels doivent exprimer en priorité le caractère innovant des projets proposés : point de vue, schémas, détails, principes, etc... Les formats seront donnés à titre indicatif pour faciliter la présentation des différents visuels ultérieurs.**

Les textes sont évalués en nombre de signes, espaces compris. Ils exprimeront les intentions techniques, architecturales, urbaines, économiques, environnementales et paysagères du projet. Le nombre de signes est donné à titre indicatif.

# LE SITE

## LE SITE À L'ÉCHELLE DU GRAND PAYSAGE

Le site d'étude est localisé au Sud de l'agglomération nantaise et de la commune de Pont-Saint-Martin, à la pointe Nord-Ouest de la zone d'activités de la Nivardière. Il s'inscrit au cœur de la vallée de l'Ognon, dont la rivière alimente le vaste Lac de Grand-Lieu. L'eau est un des éléments déterminant et révélateur de l'identité territoriale de Pont-Saint-Martin.

L'Ognon marque une limite naturelle qui traverse et divise en deux le territoire. Sur ses berges, des chemins de randonnée offrent un parcours pédestre partant du bourg et longeant des zones humides. Le site se trouve au Sud de l'Ognon, sur un versant de la vallée orienté Sud-Ouest.

La morphologie de ce territoire et la diversité des structures végétales qui le composent, révèlent différentes entités paysagères qui forment l'identité de la commune :

- Les zones humides associées à la rivière
- Le bocage du vallon
- Les vignobles du plateau



## LE SITE : ENTRE ESPACES RURAUX, NATURELS ET URBAINS

### LE SITE : ENTRE HABITATIONS ET ENTREPRISES

#### ■ Un environnement d'activités économiques

La zone d'activités de la Nivardière s'est d'abord développée dans la partie Sud avec l'implantation d'entreprises de métallurgie sur de grandes parcelles desservies par des impasses.

Au Nord, les entreprises se sont rapprochées de l'urbanisation du bourg de Pont-Saint-Martin. Elles se sont implantées sur de plus petites parcelles moins imperméabilisées. Les secteurs d'activités y sont plus variés : transport, services, construction, etc. L'espace public est peu lisible et se résume à sa seule fonction de voirie de desserte.

#### ■ La proximité du bourg

Au Nord-Est, le site jouxte le lotissement de la Nivardière délimité par ses façades claires et ses toits en tuiles. Cette entité urbaine illustre la proximité directe du site avec le bourg.

### PAYSAGE RURAL ET ACTIVITÉ AGRICOLE

Le site s'intègre dans un environnement à dominante rurale où l'activité agricole est encore présente et se décline sous la forme de trois entités paysagères :

#### ■ Le vignoble

C'est une entité paysagère qui n'est pas en lien direct avec le site, mais qui participe à la qualité de l'entrée de la zone d'activités (à l'Est) et dont la présence rappelle une des facettes de l'identité communale.

#### ■ Les prairies humides

Implantées dans la vallée de l'Ognon, ce sont de vastes espaces de pâture engazonnés et structurés de haies bocagères remarquables. Elles offrent un environnement rural de qualité au Nord et au Nord-Ouest du site.

#### ■ La peupleraie

Dans la continuité des prairies humides, elle rappelle que le site s'intègre dans la vallée de l'Ognon. Un petit ruisseau (un affluent de l'Ognon) et des fossés drainent ce terrain planté. Les troncs droits des peupliers et leur implantation en alignement donnent un caractère fort et structuré à cet espace.

### PAYSAGE NATUREL ET STRUCTURE VÉGÉTALE

La structure végétale, présente sur le site et l'ensemble de la zone d'activités, est liée à la vallée de l'Ognon et donc à la présence de l'eau.

L'affluent de la rivière longe la limite Sud-Ouest du site. Une haie remarquable liée à ce cours d'eau vient souligner cette limite. D'autres haies bocagères s'y raccrochent, dessinant des limites naturelles autour du site, au Nord-Ouest et Nord-Est.

À l'échelle de la zone d'activités, les traces du bocage sont fragiles : cette végétation n'a été conservée que de façon résiduelle et de composition incomplète (une seule strate arborée subsiste).

### ACCÈS ET CHEMINEMENTS

Le site est positionné à la pointe Nord-Ouest de la zone d'activités de la Nivardière. Il est accessible en véhicule, à pied ou à vélo. Une voie principale dessert l'ensemble de la zone d'activités avec un accès unique (entrée-sortie) par la D 65. Cette voie se décompose en rues dont celles de l'Industrie et de la Fonderie qui se recoupent à l'entrée du site, créant un espace de retournement. Délimité par des haies, excepté au Sud-Est, le site ouvre naturellement de nombreuses possibilités d'accès.

## À L'ÉCHELLE DU SITE



1. Vue en direction Nord-Ouest



2. Vue en direction Sud/Sud-Ouest



3. Vue en direction Sud



4. Vue en direction Sud-Ouest/Ouest

# DEROULEMENT DU CONCOURS

## LES DATES

- **10 janvier 2011** : Lancement officiel du concours
- **20 janvier 2011** : Mise à disposition du dossier de consultation
- **18 février 2011** : Clôture des inscriptions
- **1<sup>er</sup> mars 2011** : Clôture des réponses aux questions des candidats
- **29 avril 2011** : Clôture de remise des prestations
- **21 juin 2011** : Réunion du jury
- **15 novembre 2011** : proclamation des lauréats et remise des prix

## L'ORGANISATION

À l'initiative du CAUE de Loire-Atlantique.

### CONCOURS :

- Coordination :  
**DEGROTTE Vincent**, architecte-urbaniste, directeur
- Commission technique :  
**KOPP Nathalie**, architecte, chargée de mission,  
**GONTHIER Anne**, paysagiste, chargée d'études
- Organisation générale :  
**BIZEUL Nadine**, assistante de direction,  
**GRIVAUD Angélique**, chargée d'accueil et d'information

### PUBLICATION :

- Textes :  
**BOUCHER Christophe**, architecte, chargé de mission
- Mise en page :  
**BAUD Nicolas**, designer, chargé de communication visuelle

### EXPOSITION\* :

- Scénographie :  
**CARTRON Dany**, plasticien, chargé de communication visuelle
- Conception :  
**KOPP Nathalie**, **GONTHIER Anne**

*\* Afin de diffuser très largement les résultats de ce concours d'idées, le CAUE a conçu et réalisé une exposition itinérante à l'attention des réseaux des collectivités locales, des professionnels et des industriels de Loire-Atlantique.*

## LE JURY

- **BARON René**, Conseiller général, Président du CAUE 44
- **MARTIN Mireille**, Conseillère générale, représentant le Président du Conseil général
- **VERGER Marcel**, Conseiller général, Président du CODELA (Comité d'Expansion Économique de Loire-Atlantique)
- **DEGROTTE Vincent**, Directeur du CAUE 44
- **MÉTIVIER Patrice**, Président de l'Association des Urbanistes du Grand Ouest (AUGO)
- **GUEDON Stéphane**, Représentant le Conseil Régional des architectes des Pays de la Loire
- **MOREAU Alain**, Représentant la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique
- **BIZON Gérard**, Chargé de mission à la SELA (SEM départementale d'aménagement et de construction)
- **LE BOURHIS Patrice**, Représentant la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes-St-Nazaire
- **FOUAN Frédéric**, Représentant la Fédération Française du Paysage
- **BATAILLE Philippe**, Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes
- **ROUSSELOT Christine**, Architecte-Conseil de la DDTM 44 (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)
- **QUERELOU Jacques**, Paysagiste-Conseil de la DDTM 44
- **BOUSSUGE Cédric**, Représentant la DDTM 44
- **GUIDET Thierry**, Directeur de la revue « Place Publique »

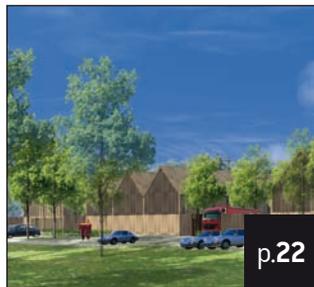


# LES PROJETS



De la ZA à la ZAAH

p.18



Éco-SYSTÈME varié

p.22



La zone artisanale,  
un nouveau morceau de ville

p.26



Deux usines,  
ou la nature mise en scène

p.30



Max et les ferrailleurs

p.36



La halle aux industries

p.40



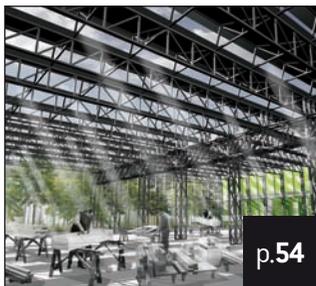
Paysage d'activités

p.44



(EgHALLE)4

p.48



Un mirage au milieu  
des bocages nantais

p.54



Co-textures

p.56



Industrialisation filtrée

p.58



L'usine est dans le pré

p.60



Un belvédère pour la zone

p.62



p.64

Zone protégée



p.66

Synchronie urbaine



p.68

Rétro-innovation



p.70

Entre paysage et miniature



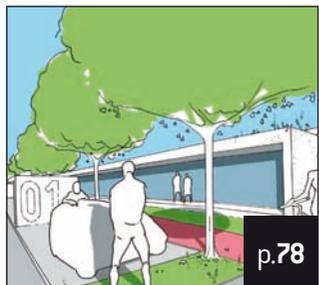
p.72

À flanc de colline,  
la vue est magnifique



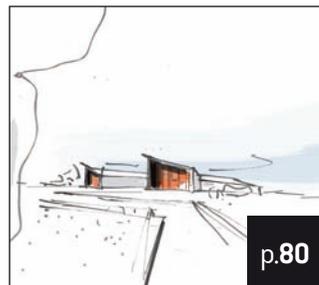
p.76

Green zone



p.78

Une limite rive gauche  
pour Pont-Saint-Martin



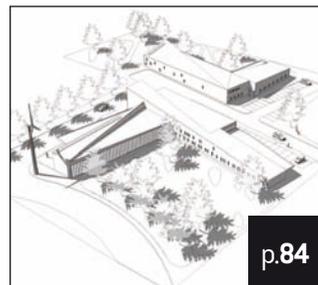
p.80

Mimétisme artisanal



p.82

Horizon 6.80



p.84

H²Origami



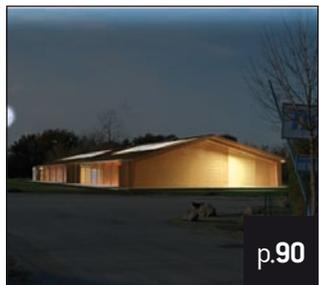
p.86

Sans transition



p.88

Une panacée colorée !



p.90

La ferme modulaire



p.92

Entre deux



p.96

Mt+Br=Modularité



p.98

Machine ludique



p.100

System+, Boîte à plus values



p.102

A fact t(w)o fact



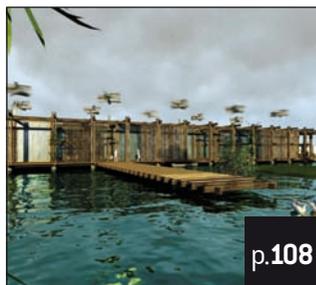
p.104

Génie du lieu



p.106

Crop circles



p.108

Le rhinocéros et le héron



p.110

1+1=1



p.112

Déjeuner sur l'herbe



p.114

L'usure du temps



p.116

Litote



p.120

La fabrique



p.122

Pour que vive la zone !



p.124

O<sup>2</sup>-zone



p.126

Le vogue à lames



p.128

Pour en finir avec la zone :  
la fonction endémique



p.130

« ...Pour voir la zone... »



p.132

Un projet + ouvert



p.134

Petites tonalités architecturales



p.136

Des chevaux, des machines,  
et des hommes



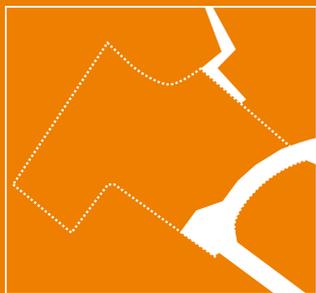
p.138

Construire en ville  
au bord de la nature



p.140

Le patio d'entreprises



De la ZA à la ZAAH



Éco-SYSTÈME varié



La zone artisanale,  
un nouveau morceau de ville



Deux usines,  
ou la nature mise en scène

# LES LAURÉATS

LAURÉAT  
1<sup>er</sup> PRIX

# De la ZA à la ZAAH

GUITTENY Yann Gaël, LEROUX Cécile, MONVOISIN Céline // architectes (NANTES)

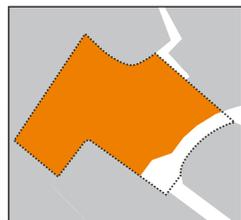
En considérant l'augmentation future de la population de l'agglomération, et pour lutter contre l'étalement urbain, les concepteurs estiment « nécessaire qu'une telle commune propose une alternative au pavillonnaire et imagine dès maintenant de reconverter sa ZA en **Zone d'Activité, d'Agriculture et d'Habitation** » en repensant complètement l'organisation et le paysage du secteur.

Le site appartenant au réseau hydrographique du Lac de Grand Lieu est considéré comme une zone naturelle et agricole fragile, et il est décidé de ne pas le construire, pour qu'il reste une prairie inondable.

Il est par contre proposé de **densifier** les secteurs déjà urbanisés comme la zone d'activités existante, de **libérer** des espaces paysagers, de mutualiser et d'optimiser les espaces d'usages extérieurs afin de rompre avec l'étalement.

L'ensemble de la zone d'activités est donc redessiné en effaçant le parcellaire existant pour redessiner une circulation à sens unique. Les espaces d'activités artisanales sont optimisés, pour préserver un îlot central affecté à de **nouveaux usages** (pique-nique, potagers, serres, terrains de sports...); des cheminements piétons la parcourent. Le pourtour de cet îlot est densifié par des habitations, des bureaux et des commerces, des serres horticoles.

Côté route, le front bâti est densifié et une zone 30 créée, afin de donner une nouvelle visibilité aux entreprises et de créer une vraie façade à l'entrée du bourg.



Pourcentage de surface privée : .....	0 %
Pourcentage de surface publique : .....	100 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .	0 %
SHON briocherie : .....	1100 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1600 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	931 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	963 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	0 €/m <sup>2</sup>



Vue générale - Zone d'activités et sa vie intérieure



Vue générale - Entrée sud de Pont-Saint-Martin



Plan d'aménagement de la nouvelle zone ZAAH

La brocherie est implantée au nord de la zone d'activités, dans un bâtiment inutilisé situé au plus près du bourg, et auquel elle sera reliée par des cheminements piétons et cyclistes. L'espace de vente est orienté vers les potagers, et doté d'une terrasse liée au paysage de la ZAAH. Les locaux de fabrication occupent **l'existant**, auquel est adjoind un bâtiment de stockage, ainsi qu'un espace pour les bureaux et le personnel qui peut être mutualisé avec d'autres structures professionnelles créées sur le site.

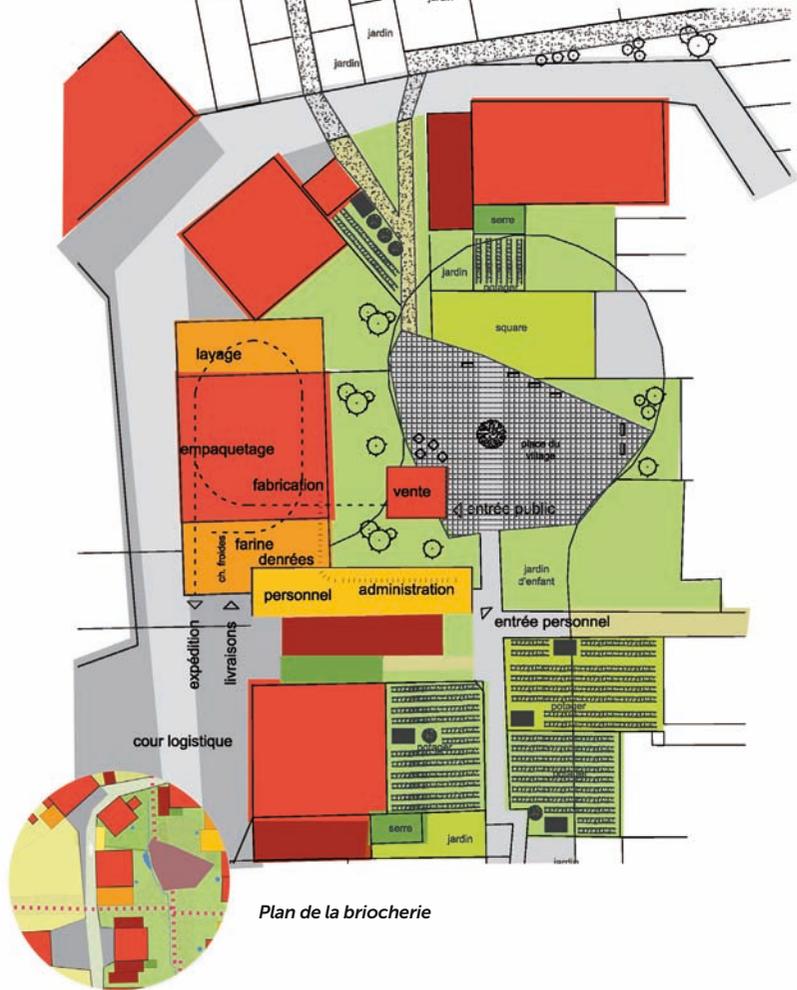
La métallerie investit elle aussi un bâtiment industriel vacant, situé au long de la RN, et réorienté de façon à ce qu'une grande « **enseigne-entrée** » vitrée donne côté voie, contribuant à l'image de l'entreprise autant qu'à celle de l'entrée de ville. Les espaces de production y sont implantés. Un nouveau bâtiment accolé réunit les espaces de stockages, et les locaux administratifs et du personnel éventuellement partagés avec d'autres activités.

Afin de favoriser l'implantation d'entreprises tertiaires, des bureaux sont proposés dans la ZAAH, dans des typologies en R+2 ou R+4 minimisant leur impact au sol, et offrant des espaces **mutualisables**. Les stationnements sont également regroupés et reliés aux cheminements piétons.

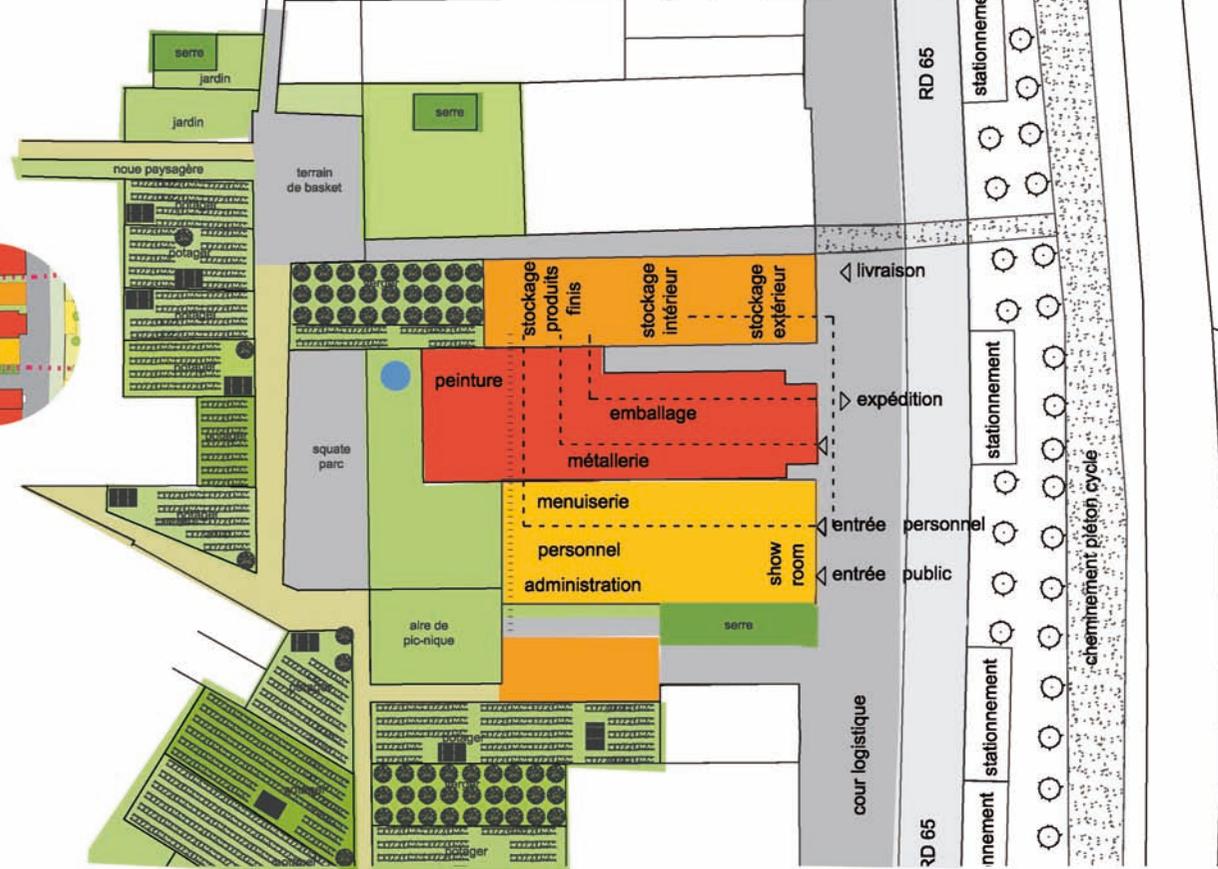
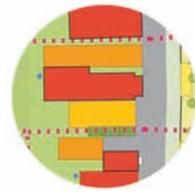
Les **fronts bâtis** nouvellement créés réunissent des constructions de un ou plusieurs niveaux, où alternent des écritures architecturales faisant référence aux typologies artisanales, industrielles, tertiaires ou agricoles et exprimant la mixité des usages du site.



Coupe transversale de la zone humide à l'entrée de Pont-Saint-Martin



Plan de la briocherie



Plan de la métallerie



Coupe longitudinale - cœur d'îlot

# Éco-SYSTÈME varié

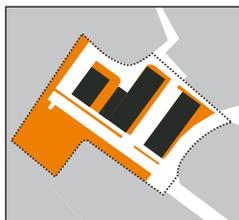
BARRÉ-LAMBOT ARCHITECTES, BARRÉ Philippe, LAMBOT Agnès, PRINEAU Ronan // architectes - SEVIN Guillaume // paysagiste (NANTES)

La réflexion porte au-delà de la parcelle, sur les relations entre les entités paysagères environnantes, urbanisation ou haies bocagères, prairies humides ou peupleraie, flux hydrographiques. Il s'agit d'intégrer les nouvelles constructions au système paysager, par la conservation des haies périphériques, l'implantation des bâtiments au nord de la parcelle, la récupération des eaux pluviales par des noues plantées qui deviennent l'armature du projet. Les bâtiments ne sont pas simplement posés sur le sol, mais « font **jeux avec le paysage** ».

« Le paysage se glisse entre tous les bâtiments de la zone et vice-versa les bâtiments de la zone se glissent dans la trame paysagère telle la peupleraie existante ou les vignes se développant en lanières de manière structurée. »

« Une fois l'urbanisation faite, ces bâtiments, tels des serres agricoles dans un paysage rural peuvent, en fonction du site, s'adapter au niveau des matériaux mais également de la typologie. Par exemple, les toits seront dans une zone industrielle plus urbanisée remplacés par des sheds à connotation plus industrielle et urbaine. L'important est ici d'imaginer le nombre de variations et de déclinaisons du plan urbain en écoutant le site : **LA MÉMOIRE DU LIEU**, les traditions locales, son paysage... »

La densification proposée et la mutualisation des stationnements donnent au projet le caractère d'un aménagement public, structuré par les verticales des peupliers et susceptible d'évoluer en fonction des besoins par extensions des bâtiments.



Pourcentage de surface privée :	..... 41 %
Pourcentage de surface publique :	..... 59 %
Pourcentage de surface imperméabilisée :	23 %
SHON briocheerie :	..... 1085 m <sup>2</sup>
SHON métallerie :	..... 1500 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie :	..... 950 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie :	..... 875 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement :	..... 45 €/m <sup>2</sup>



## 1 Une structure générique «capable»



## 2 revêtu d'une «peau»



## 3 permettant une grande modularité

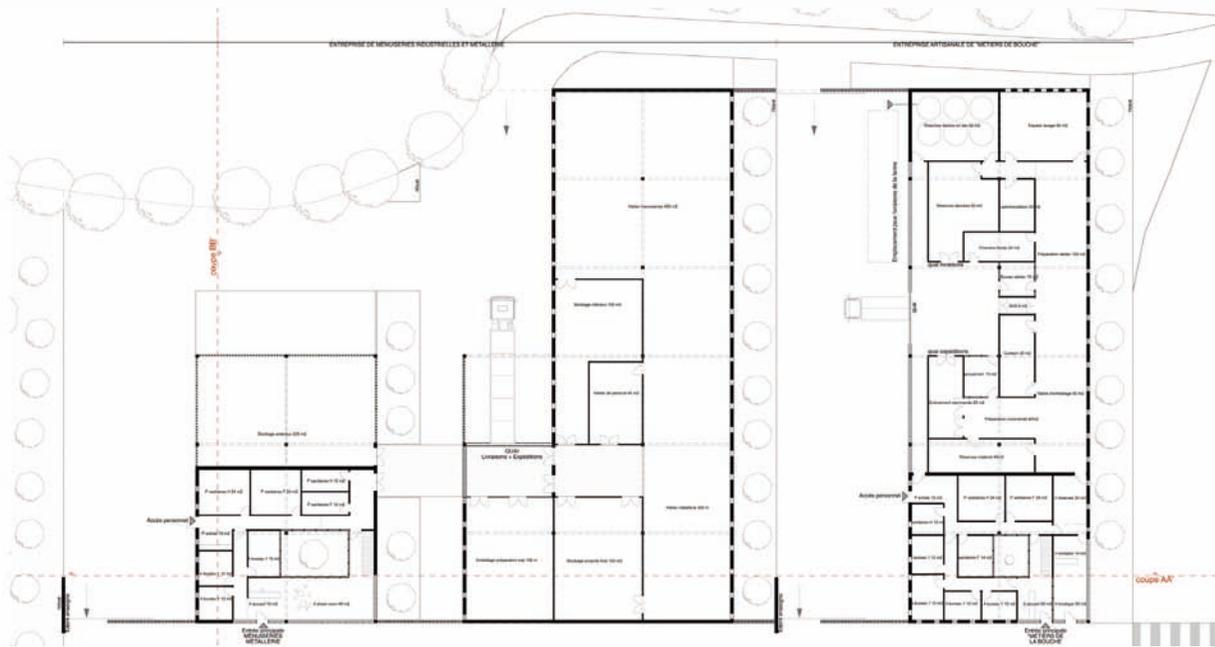


## PLAN pour une organisation optimale

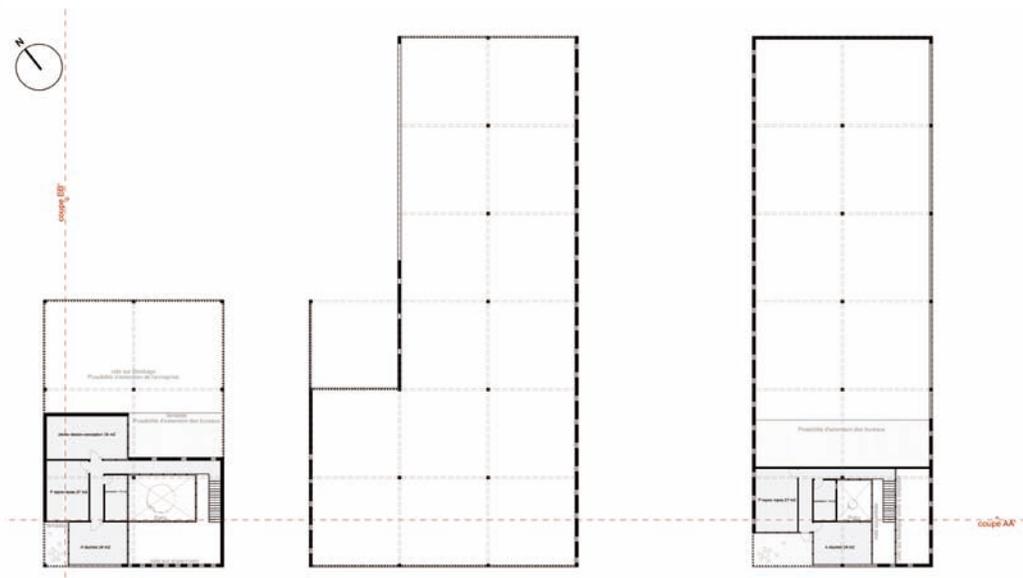


- 1 espace de réception/show-room en livraison direct avec l'espace public
- 2 Halle de travail ouverte sur la noue : rapport intérieur/extérieur
- 3 Quai de chargement minimisant la surface imperméable extérieure
- 4 Bloc thermique comme un volume dans les halles. Double accès depuis le quai et l'espace travail
- 5 Stockage extérieur contenu dans l'emprise bâti. Réserve pour une extension future.





Plan du RDC



Plan R+1



Coupe BB'



Ambiance intérieure d'une halle

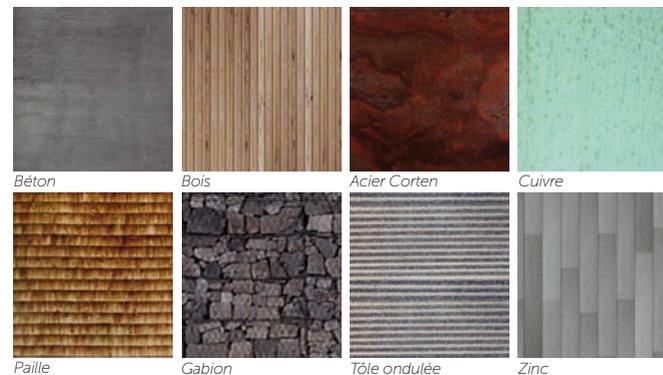
Les bâtiments aux volumétries simples font référence à l'architecture agricole. Composés de longs volumes couverts de toitures à deux pentes, accolés longitudinalement, ils sont ici revêtus d'un bardage de mélèze qui grisera avec le temps pour se mêler aux teintes des troncs d'arbres. Ailleurs, les mêmes constructions pourraient être revêtues de peaux de nature différente, prenant sens par leur **adaptation** aux caractéristiques des sites.

Le principe de cet « **éco SYSTÈME varié** » est celui de halles modulaires de 9 mètres par 9, dotées de hauteurs sous plafond suffisantes pour permettre à des « boîtes » isolées, adaptées aux besoins des entreprises, d'être implantées à leur abri.

Les locaux administratifs et du personnel, les show-rooms, sont en liaison directe avec l'espace de la rue. Les enseignes sont limitées à des totems implantés sur l'emprise publique afin d'optimiser la visibilité depuis les voies. Les ateliers, d'une hauteur sous plafond de 5 à 10 mètres, sont implantés à l'arrière.

« Les transparences à travers les bâtiments et les relations avec l'extérieur depuis les espaces de fabrication et d'ateliers sont nombreuses et choisies. Au delà du complément de lumière naturelle, elles améliorent le confort du personnel en permettant un contact direct avec le paysage extérieur et son animation. Voir depuis son poste de travail les arbres, la végétation évoluer, l'eau couler, les oiseaux chanter au gré des saisons, c'est placer le travail comme un **moment de la vie** et non comme une contrainte. »

#### Multiples matériaux en fonction du site



# La zone artisanale, un **nouveau morceau** de ville

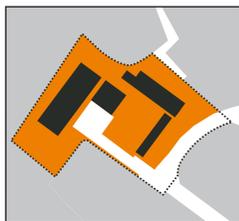
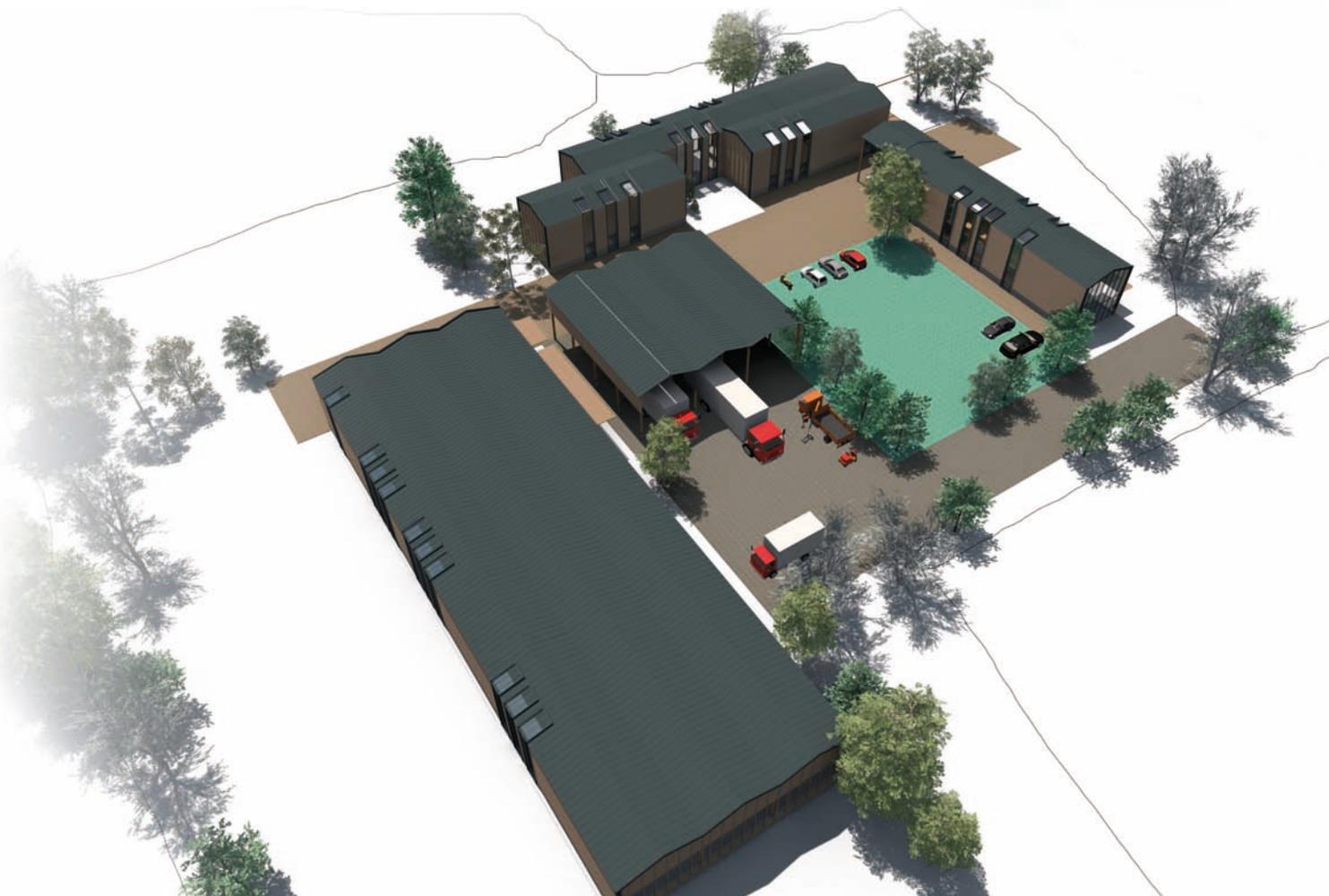
BOUILLON Cécile // architecte - BONDON Christopher // étudiant en architecture (BORDEAUX)

Le souhait est de contextualiser la zone d'activités, « qui se veut partie prenante de son territoire pour bénéficier de ses qualités environnementales. » Le projet est conçu comme une **articulation** entre les différents tissus du secteur, pour créer un « **nouveau morceau de ville** »

Le site reste structuré par la trame bocagère et les ruisseaux, mais l'implantation du bâti permet de le doter d'espaces extérieurs lisibles : un alignement situé en bordure de l'espace public réunit en « vitrine » de l'opération le show-room de la métallerie, des bureaux et le pignon du bâtiment de la brioche. Au centre de la composition, une aire engazonnée de stationnement partagé est desservie au sud par une voie prolongeant la rue de l'Industrie, qui permet également l'accès au stockage et aux déchargements. Les ateliers de la métallerie ferment l'espace à l'ouest.

L'espace central est longé au nord par un espace public piéton traversant toute la parcelle, un « **axe-place** » permettant de relier les différentes entités du projet. Il dessert le bâtiment d'entrée, la brioche dont il longe l'ensemble du bâtiment, puis le hangar de stockage et la métallerie, et il peut être relié aux voiries du lotissement par des cheminements piétons et cyclistes.

Le dessin d'ensemble laisse la possibilité d'une extension ultérieure de la zone d'activités vers l'ouest. Les circulations douces traversant le site permettent à l'activité industrielle de rester « le moteur de potentialités urbaines et paysagères en devenir. »



Surface privée : .....	2590 m <sup>2</sup>
Surface publique : .....	8190 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée : .....	2460 m <sup>2</sup>
Emprise bâtie : .....	2170 m <sup>2</sup>
Coût de la brioche : .....	1 900 000 €
Coût de la métallerie : .....	1 500 000 €
Coût de l'accueil : .....	1 130 000 €
Coût de l'aménagement : .....	600 000 €



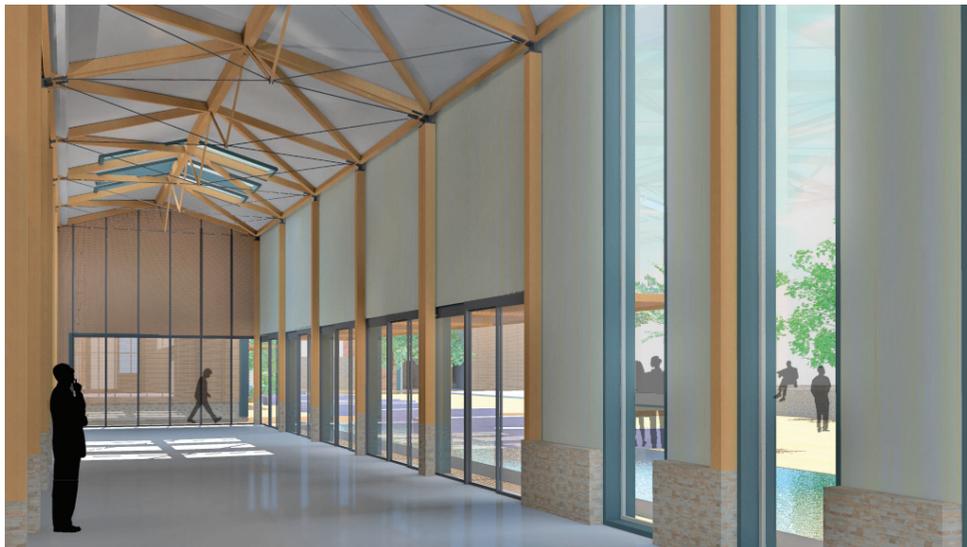
Le projet est basé sur des bâtiments modulables et adaptables, créés en référence aux **typologies agricoles** que sont le hangar ou le séchoir à tabac. Le système constructif, dont les constituants (structure, enveloppe et menuiseries) sont préfabriqués, permet sa déclinaison en un catalogue de bâtiments d'usages variés.

Sur un socle béton surélevé d'un mètre et revêtu de pierre, une ossature en bois reçoit une enveloppe isolante bardée de bois et une couverture à deux pentes en acier intégrant des panneaux solaires et photovoltaïques. La trame de base est étroite et haute. Des travées nouvelles peuvent être ajoutées aux constructions.

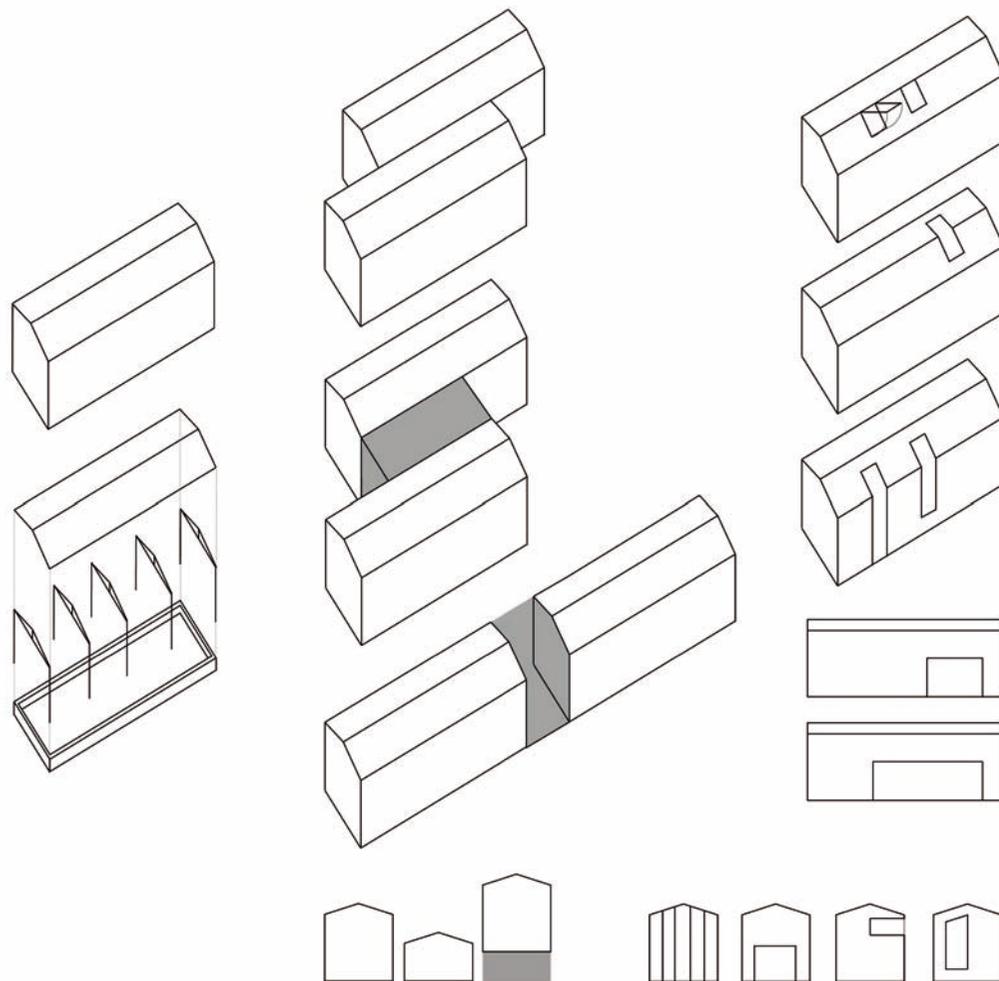
La reconversion des locaux est possible grâce à l'indépendance de l'ossature vis-à-vis de son enveloppe. Les ouvertures font privilégier l'éclairage naturel, latéral et zénithal, contribuant au **confort intérieur** par la vue sur le paysage et le ciel, et permettant la ventilation naturelle.

À l'intérieur, l'ossature peut rester apparente, et les espaces aménagés selon les désirs et usages des entreprises. Le bois, choisi dans des essences locales, est une alternative aux édifices stéréotypés des zones d'activités, pour son intérêt structurel, économique et écologique ainsi que pour son image culturelle et pour les qualités esthétiques de son vieillissement.

Au-delà des proportions des espaces de travail, dimensionnés à l'**échelle de l'homme**, le projet souhaite en effet être attentif aux besoins matériels et immatériels des usagers du site, et changer l'image de la zone.



Ambiance intérieure



Catalogue de formes et d'assemblage



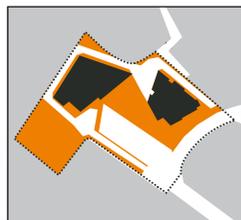
# Deux usines, ou la nature mise en scène

DHORMES Florian //architecte - VARINGOT Guillaume // psychologue (PARIS)

La mise en scène de la **nature** n'est pas ici une seule plus-value apportée au projet, mais constitue son **identité** même. La nature est ici un acteur, pour l'assainissement comme pour la régulation hydrologique du site. Elle est un atout pour l'esthétique et les ambiances des lieux de travail. Elle est à la base de la conception d'un espace central occupant la majeure partie de la parcelle, rendu possible par l'implantation des deux entreprises en limite nord du terrain. Cette scénarisation vise également à rendre palpable la fragilité des écosystèmes naturels, comme un rappel permanent à l'**éco-responsabilité**.

Le parc planté est creusé d'un bassin triangulaire recevant les eaux des surfaces imperméabilisées par le bâti et la voirie. Il est en outre agrémenté au sud-est de gradins en arc de cercle, réalisés avec la terre provenant des travaux de fondations, de décaissements et de creusement du bassin, et qui offrent au personnel un lieu de déjeuner en plein air.

L'ensemble des aménagements extérieurs est conçu dans cette logique de **prééminence accordée au végétal**, par le traitement des surfaces, l'accueil de la végétation grimpante sur les façades des constructions, le maintien des haies bocagères existantes et la création de nouvelles haies en bordure de l'espace public de la zone d'activités. Un accès piéton est créé depuis le lotissement voisin vers l'espace central du projet, grâce à une passerelle en surplomb donnant des vues sur le site et sur le paysage lointain.



Pourcentage de surface privée : .....	92 %
Pourcentage de surface publique : .....	23 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	30 %
SHON briocheerie : .....	1100 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1600 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	750 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	750 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	56 €/m <sup>2</sup>



*Ambiance place*



*Ambiance métallerie*



*Ambiance brocherie*



### - 1 - CAMIONS

Gestion des flux de camions livraisons & expéditions avec aires dédiées.



### - 2 - VOITURES

Gestion des flux de voitures travailleurs & visiteurs. Zone mutualisée protégée.



### - 3 - PIETONS

Gestion des flux piétons, création d'une circulation douce dissociée des véhicules et connectée au cœur du projet.



### - 4 - IDENTITE

Création d'une identité forte liée à la nature, d'un lieu fédérateur se suffisant à lui-même.



### - 5 - IMPLANTATION

Respect des lignes de force du site préexistant & organisation autour de l'identité du lieu.

### Haies arbustives & bocagères

Maintien des principaux végétaux présents

### Terres de remblais

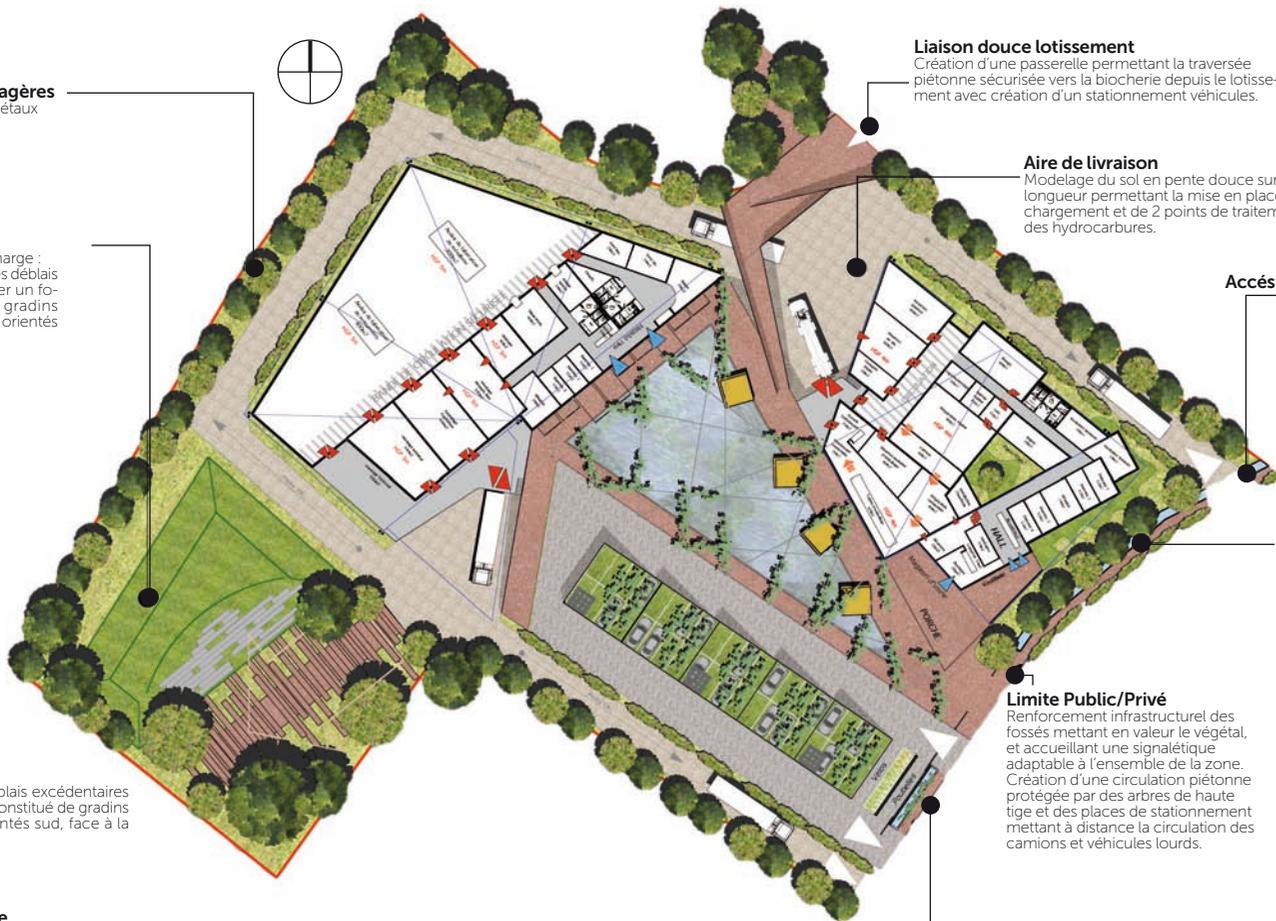
Aucune évacuation en décharge : maintien sur site des terres des déblais excédentaires afin de réaliser un forum végétal constitué de gradins disposés en arc de cercle et orientés sud, face à la scène.

### Cœur Eco - Biologique

Aucune évacuation en décharge : maintien sur site des terres des déblais excédentaires afin de réaliser un forum végétal constitué de gradins disposés en arc de cercle et orientés sud, face à la scène.

### Façade Eco - Social Recyclée

Adaptation et utilisation d'un processus de fabrication de façade bois «Massive» à partir de palettes industrielles recyclées et mise en œuvre par fixation mécanique sans colle. PME employant prioritairement des travailleurs dans un processus de réinsertion sociale.



### Liaison douce lotissement

Création d'une passerelle permettant la traversée piétonne sécurisée vers la biocherie depuis le lotissement avec création d'un stationnement véhicules.

### Aire de livraison

Modelage du sol en pente douce sur une grande longueur permettant la mise en place de quais de chargement et de 2 points de traitement biologique des hydrocarbures.

### Accès différencié

### Haies créées

Absorption des Nitrates, Phosphates, par méthode d'irrigation.

### Limite Public/Privé

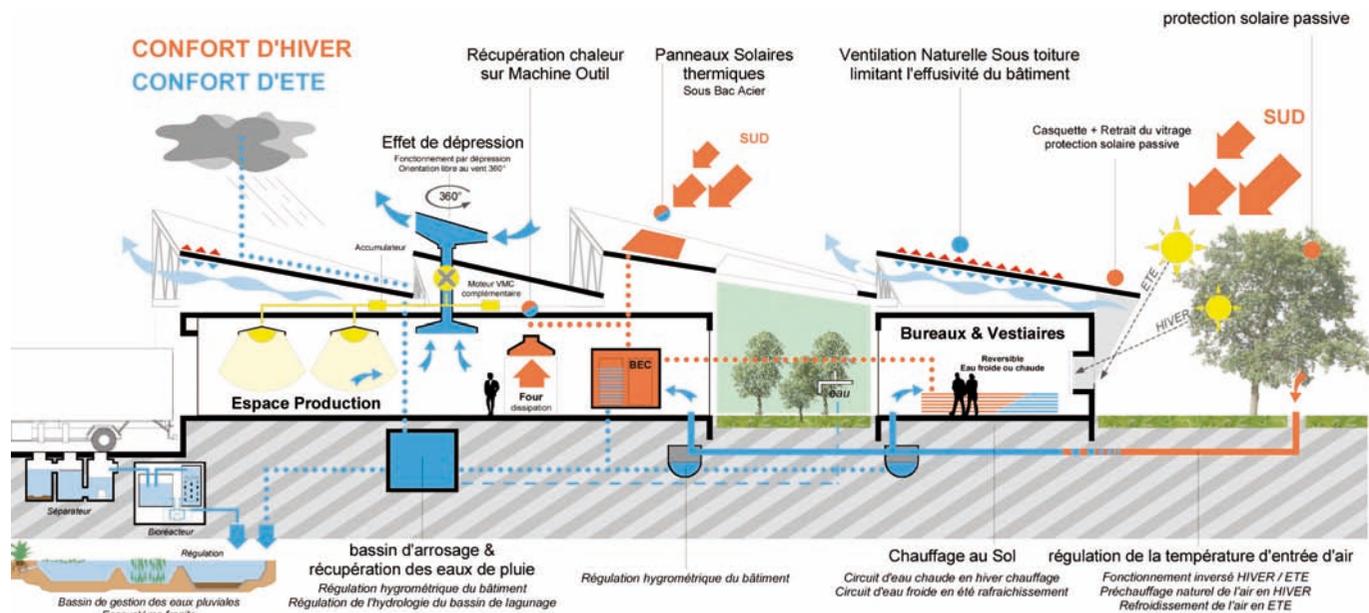
Renforcement infrastructurel des fossés mettant en valeur le végétal, et accueillant une signalétique adaptable à l'ensemble de la zone. Création d'une circulation piétonne protégée par des arbres de haute tige et des places de stationnement mettant à distance la circulation des camions et véhicules lourds.

### Hierarchisation

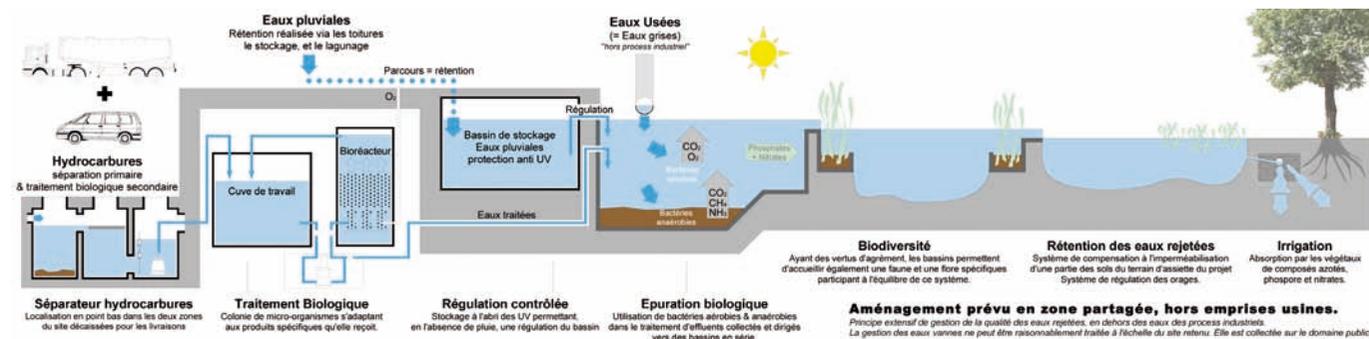
A l'allée piétonne, succède un porche qui marque l'entrée et nous abrite. Dans son enfilade, on trouve un vestibule qui s'ouvre dans la perspective sur les bureaux. De là, on accède au hall principal qui dévoile un patio éclairant par sa douceur le corridor qui conduit aux vestiaires. Travail de création de registres, de mise en valeur et de hiérarchisation.

### Gestion en limites

Gestion des locaux ordures, enseignes, boîtes aux lettres,... dans une intégration au traitement des limites du site. «déchets hors process industriel»



### Principes énergétiques et environnementaux



L'entrée du site se fait entre la briocherie et les stationnements, abrités par une structure en acier galvanisé munie de panneaux photovoltaïques pour le rechargement des véhicules électriques et l'éclairage nocturne. Des glycines ombragent le parking en été.

Ces stationnements constituent le côté sud de l'espace créé autour du bassin, les deux autres élévations étant celles de la briocherie et au fond de la métallerie. Les deux entreprises bénéficient en outre d'accès de service au nord de la parcelle.

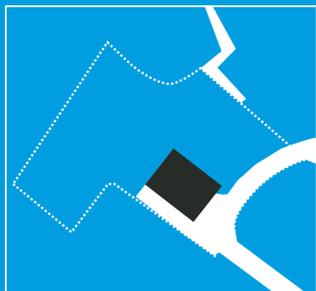
La briocherie, conçue comme un équipement public, s'ouvre côté rue. Sous la toiture débordante formant porche, un vestibule laisse voir les bureaux et conduit au hall d'entrée éclairé par le patio planté situé au cœur du volume.

Les deux bâtiments sont constitués d'une **ossature de poutres de bois** de grande portée, formant des halles dont les pans de toitures triangulaires, dissociés des volumes de production, composent une géométrie dynamique, toute en apparence légère.

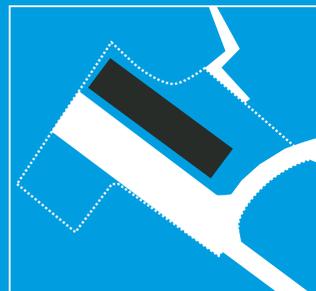
Les façades indépendantes sont constituées de panneaux bois, fabriqués par une entreprise de réinsertion sociale à partir de palettes industrielles recyclées, un parti-pris témoignant « des **valeurs** dont peut être porteur un projet d'architecture, ne s'intéressant pas uniquement à l'objet fini mais également aux conditions de sa production. »

La conception des halles les rend **adaptables**, par redécoupage des espaces ou création de mezzanines. L'espace gradiné est une réserve foncière pour une troisième entreprise.

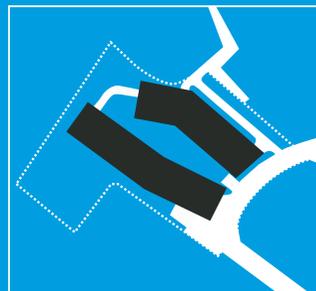




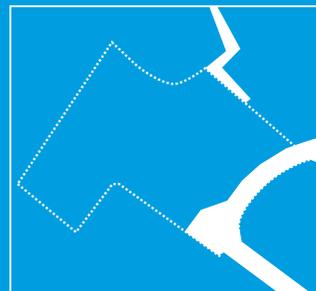
Max et les ferrailleurs



La halle aux industries



Paysage d'activités



(EgHALLE)4

# LES MENTIONNÉS

# Max et les ferrailleurs

DURAND Franck, LE COUSTER Anne-Gaëlle // étudiants en architecture (RENNES)

Dans une logique de lutte contre l'étalement urbain et de reconquête des **paysages agricoles et naturels**, le projet se base sur la dénonciation des zones d'activités actuelles, autour desquelles le paysage s'arrête en limite de zones bitumées et bétonnées.

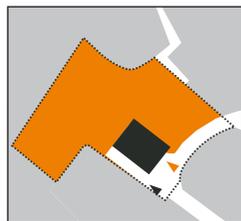
Le principe proposé est celui de « **clairières industrielles** », typologie nouvelle où les entreprises sont empilées dans de hautes tours, ce qui réduit considérablement leur emprise au sol et laisse place à la faune et à la flore locales, ainsi qu'à l'agriculture. Il s'agit de laisser le paysage « simplement passer et pousser entre les usines, **sans rupture** ».

Le propos est également **social**, puisqu'il s'agit de « retrouver un imaginaire lié au travail industriel, de redonner aux ouvriers la fierté et l'envie d'aller travailler ».

Un dernier aspect, celui de la sécurité, est pris en compte grâce au fait que les entreprises deviennent inaccessibles au public, par leur élévation même, et que « les kilomètres de barrières deviennent inutiles ».

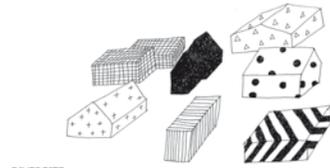
Appliqué au programme proposé, le projet prévoit donc le parti d'une tour industrielle implantée au ras de la voirie publique, laissant libres les prairies conservées.

L'édifice abrite la métallerie dans un bloc de quatre niveaux, au-dessus des parkings en sous-sol. Au-dessus, sur trois niveaux, des espaces communs aux deux entreprises sont prolongés par une terrasse plantée. La briocheurie surmonte l'ensemble dans un bloc plus étroit à trois niveaux. La tour se termine par une terrasse munie d'**éoliennes**.

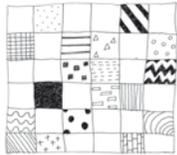


Pourcentage de surface privée : .....	9,7 %
Pourcentage de surface publique : .....	90,7 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	1,7 %
SHON briocheurie : .....	1081 m²
SHON métallerie : .....	1943 m²
Coût du m² de la briocheurie : .....	nc
Coût du m² de la métallerie : .....	nc
Coût du m² de l'aménagement : .....	nc





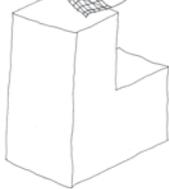
DIVERSITE



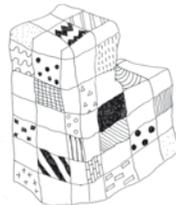
REPertoire



CAPTURE



OSSATURE SIMPLE



PEAU INTELLIGENTE

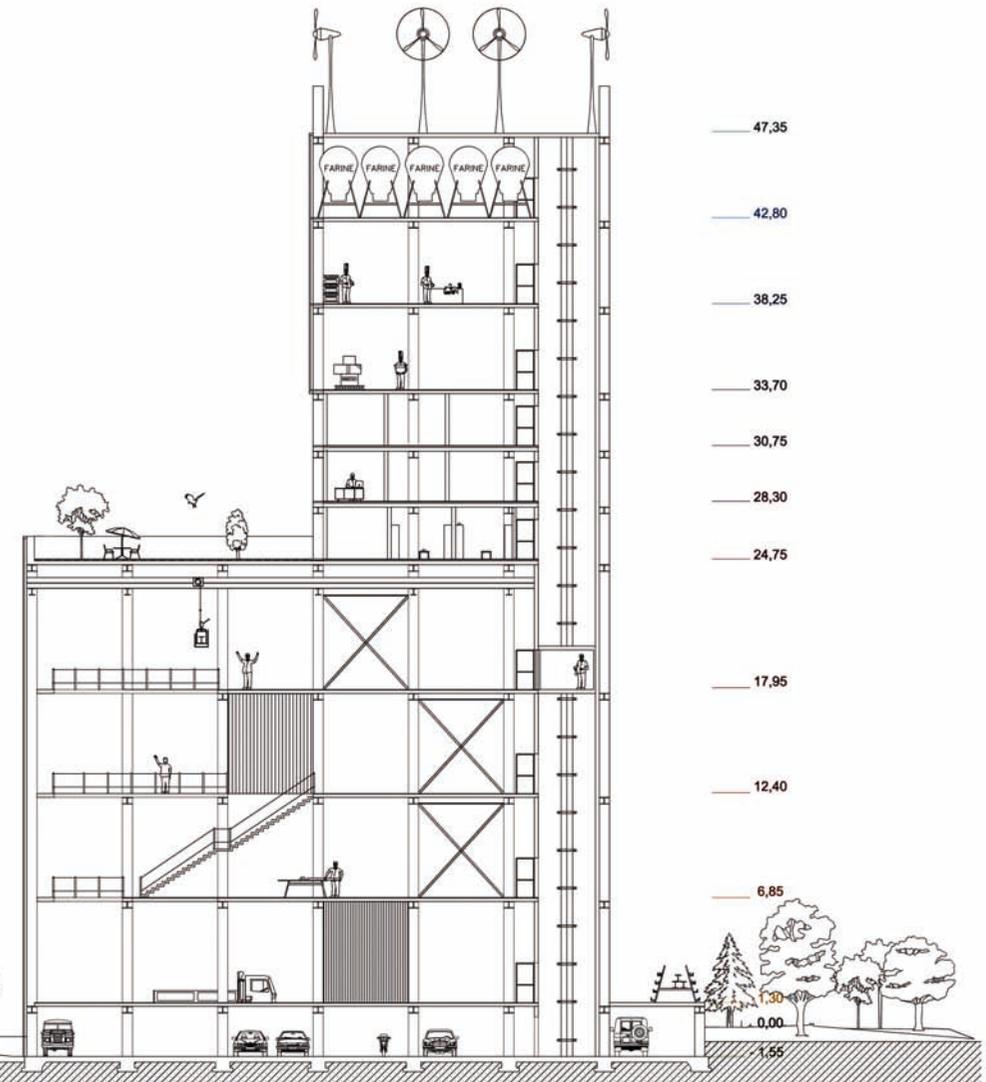
Parti-pris du projet



Schéma de répartition des activités



Coupe longitudinale du projet







*La clairière industrielle*

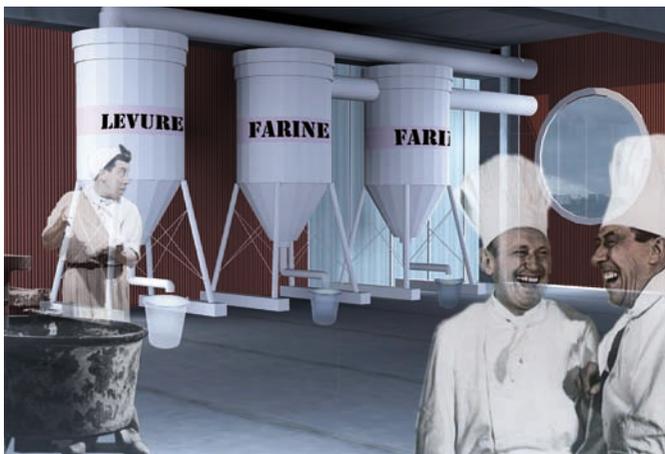
En référence à la zone d'activités « riche de diversité mais pauvre d'architecture », l'identité architecturale de la tour trouve son expression dans une « **peau intelligente** » constituée des différents matériaux du répertoire industriel, éventuellement de **récupération**. Ceux-ci sont utilisés en fonction de leurs textures et de leurs propriétés, et recouvrent la structure métallique de l'édifice.

Les matériaux sont choisis « en fonction des besoins internes du processus industriel, comme l'apport de lumière naturelle ou l'aération du bâtiment ». Cette approche permet l'expression extérieure des activités internes des entreprises, donne vie aux façades, et met en valeur le travail, contribuant ainsi à la création d'**un nouvel « imaginaire »**.

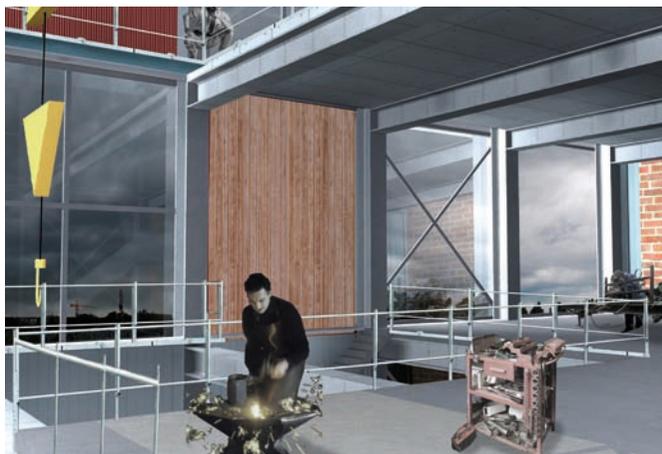
Le principe de la tour change aussi les conditions de travail et les qualités d'usage, avec la possibilité pour tous de profiter de vues sur le paysage environnant, et avec une organisation du travail adaptée à la **verticalité** de la succession de paliers ouverts desservis par des ponts roulants.

Avec également la mutualisation entre les deux entreprises d'espaces de pause ouverts sur la terrasse, propices aux liens sociaux.

Les apports énergétiques de la toiture éolienne sont complétés par les capteurs solaires intégrés à la « peau intelligente » recouvrant l'édifice industriel.



*Ambiance intérieure de la boulangerie*



*Ambiance intérieure de la métallerie*

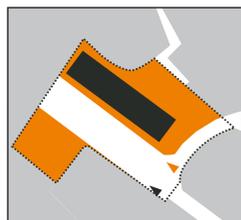
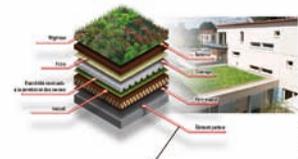
# La halle aux industries

LOISEAU Aurélien, GINET Nicolas // architectes (PARIS)

Sur un principe de « greffe » du projet sur un territoire donné, la volonté de protéger l'identité du site, par exemple par la préservation des haies bocagères, et une réflexion plus globale sur le développement futur du secteur, ont amené les candidats à proposer deux scénarios basés sur les mêmes intentions : rentabiliser un foncier précieux pour ses qualités paysagères, tisser des liens entre les trois tissus qui se rencontrent sur le site, le desservir pour les automobiles en prenant en compte les futurs modes de transports, préserver son caractère et son environnement, notamment en minimisant l'imperméabilisation des sols.

L'aménagement et le projet architectural ont été pensés de manière globale, avec la volonté de créer des échanges entre le bâti et son environnement, et de rendre possibles sa flexibilité et son évolutivité.

Une voie nouvelle, dans le prolongement de la rue de l'Industrie, est aménagée en espace partagé de desserte et de stationnement pour les véhicules, et de cheminements piétons, agrémenté d'un terre-plein « ludique » et d'arbres d'alignement. Elle dessert au nord une vaste halle commune aux deux entreprises, simplement séparées par une aire d'approvisionnement mutualisée et munie de quais de déchargement, et au sud une réserve foncière traitée en jachère. Au nord de la halle, des jardins familiaux font le lien avec la zone pavillonnaire.



Pourcentage de surface privée : .....	23 %
Pourcentage de surface publique : .....	52 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	22 %
SHON briocherie : .....	969 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1516 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	930 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	866 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	78 €/m <sup>2</sup>

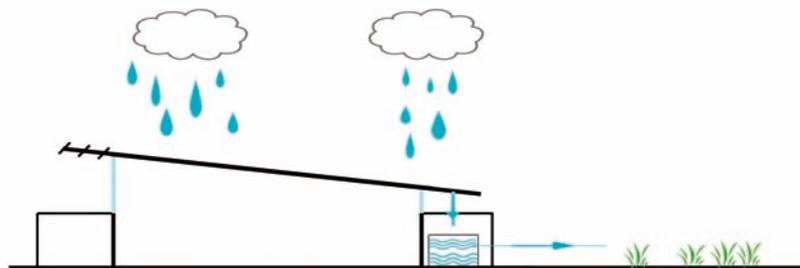
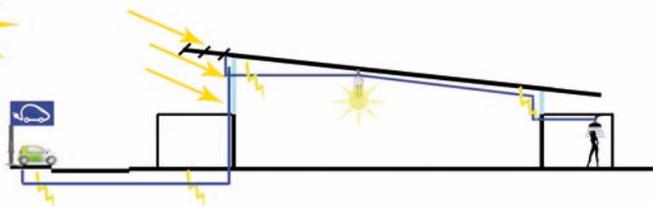
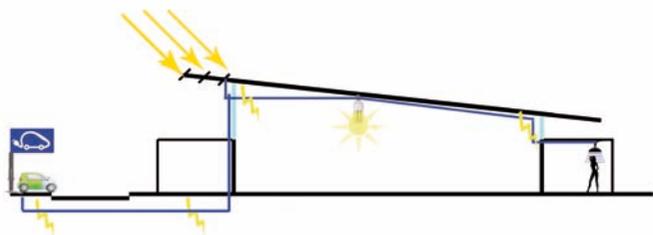


*Vue depuis la rue de l'Industrie sur l'entrée du site*



*Vue depuis la rue de la Fonderie sur les jardins familiaux*





Intégration des énergies renouvelables comme intention du projet

La halle abritant l'ensemble du projet est un vaste portique métallique de grande hauteur, couvert d'une toiture débordante à une pente. Celle-ci est conçue comme un **poumon énergétique** : les panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie et font office de brise-soleil, l'alternance de bandes végétalisées et de parties en zinc permet la récupération des eaux de pluie et l'arrosage des jardins familiaux.

Les pignons est et ouest de la halle sont formés de parois en **gabions de pierre**. Ses façades sont closes par une **peau transparente** en polycarbonate qui permet l'éclairage des ateliers et laisse deviner depuis l'intérieur les silhouettes des arbres du site.

Sous la halle, les deux entreprises sont composées comme un jeu de volumes juxtaposés, **« boîtes » colorées** accueillant leurs différents locaux, de hauteurs et de dimensions variables. Ces volumes sont abrités par les façades de polycarbonate, ou **« pluggées »** sur la structure et débordantes vers l'extérieur, alors protégées par le large débord de la toiture.

L'espace central de livraison permet une perspective vers les jardins familiaux, il est une économie de coût et d'espace imperméabilisé, en même temps qu'un lien entre les deux entreprises.



Vue sur les jardins familiaux

# Paysage d'activités

LALA ARCHITECTURE - LATAPPY Isabelle, LAVIOLLE Noémie, JACTARD Fabrice, NGUYEN VIET Trung, TAN Kheang // architectes (PARIS)

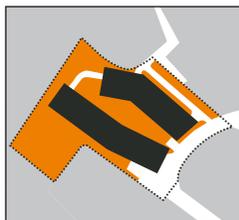
Le projet recherche une cohérence avec les territoires proches, urbains, ruraux ou naturels, par un **désenclavement** de la zone au moyen d'une **continuité sociale et paysagère**. Pour cela, « le prolongement et la mise en réseau des éléments structurants du paysage : bocage, réseaux viaires et de rétention, trame des parcelles agricoles » est associé à l'utilisation de matériaux de construction agricole et à l'emploi de teintes en rapport avec les nuances des paysages de la vallée.

La qualification de l'espace public passe par la définition harmonieuse des limites entre les différents types d'espaces : **haies bocagères** perméables aux piétons entre espace public et espace privatif, **clôtures végétalisées** intégrées aux bâtiments entre espace privé et espace privatif.

Une grande palette de végétaux contribue à la biodiversité, tandis que les eaux usées sont traitées par phytoépuration et que les toitures végétalisées limitent l'impact des constructions sur leur environnement.

Les entreprises sont implantées à l'est, de part et d'autre d'un espace extérieur commun, en deux volumes irréguliers prolongés à l'est par des parcs de stationnements clos, dont les clôtures végétalisées en poursuivent l'écriture architecturale et les volumétries. Les accès livraisons se font côté zone, les espaces administratifs ouvrant à l'est, sur des cheminements piétons traversant le site du nord au sud.

Des **cheminements doux** suivent les limites du terrain, longeant les haies bocagères et se prolongeant vers les milieux naturels.



Pourcentage de surface privée : .....	49 %
Pourcentage de surface publique : .....	51 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	11 %
SHON brioche : .....	1070 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1525 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	765 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	689 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	58 €/m <sup>2</sup>





Cour intérieure



Organisation des grandes entités programmatiques



Vue de la rue de l'Industrie



*Façade nord*



*Façade sud*



*Façade nord*



*Façade sud*



Plan masse

Les deux volumes, adoucis par les inflexions biaisées de leurs façades et de leurs toitures, sont réalisés au moyen d'une ossature métallique revêtue de bardage ou percée de vitrages, dont l'aspect extérieur est unifié par une **deuxième peau**, composée d'une **grille métallique** à larges mailles en diagonale, à laquelle s'accrochent des **végétaux grimpants**. Ce dispositif englobe également les espaces extérieurs des stationnements et des livraisons, pour fabriquer de vastes volumétries aérées, poreuses, végétales autant qu'architecturales.

L'organisation de chacune des entreprises suit de manière fluide le processus interne en différentes séquences se succédant dans la longueur des volumes construits : depuis les parkings à l'est, avec les locaux administratifs et l'accueil du public, puis les vestiaires et les ateliers, enfin les espaces de livraisons côté zone d'activités.

Le contrôle des consommations d'énergie est pris en compte grâce à la récupération des eaux de pluie, au « free cooling » et au raccordement à un puits canadien, au chauffage des seuls espaces de travail et à l'inertie thermique des bâtiments (apport solaires, compacité).

Le **confort de travail** est assuré par l'agencement interne des zones de travail, par la qualité sanitaire et hygrothermique des matériaux, ainsi que par une attention portée au **confort visuel et acoustique**.



épilobe hirs menthe poivrée reine des prés prêle d'hiver massette



nénuphar laitue d'eau carex pendula menthe aquatique



iris jaune jonc jacinthe d'eau sauge bleue

**Plantes filtrant l'eau pour le traitement en phytoépuration des eaux grises et des eaux usées**

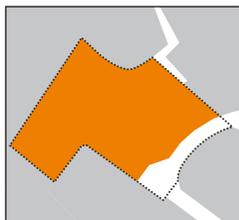
# (EgHALLE)4

GRIVEAU Emilien, RAUT Maxime // étudiants en architecture (RENNES)

Le projet propose une **mutation en profondeur** de la zone d'activités dans son ensemble, dont les rapports aux infrastructures, à la ville et au paysage sont entièrement repensés. La structure urbaine des zones existantes, transposition de la logique « pavillonnaire » avec la création d'enclaves desservies par des entrées uniques, est dénoncée. Elle est remplacée dans ce projet par une autre logique d'aménagement, correspondant à une efficacité maximale en matière de **desserte** de **densité** et de **rapport à l'espace**.

Il est donc proposé de transposer l'ensemble des entreprises présentes sur le site, ainsi que les deux nouvelles, dans « **une longue séquence** en bordure de l'axe routier » permettant d'optimiser ce linéaire et de « redonner la surface de terrain ainsi libérée à l'activité agricole. » Le nom du projet fait ainsi référence à la réduction drastique de la surface utilisée par la zone d'activités, qui passe à seulement 4 hectares.

Toutes les circulations se font en parallèle à la route départementale, et s'organisent en plusieurs épaisseurs liées aux usages : desserte et livraisons, accès et stationnements, cheminements pédestres et cyclistes, noues.



Pourcentage de surface privée : .....	46 %
Pourcentage de surface publique : .....	54 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	25 %
SHON briocheerie : .....	992 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1763 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc



Mention



Facade ouest



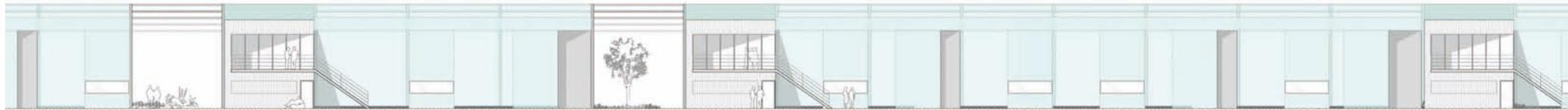
Transition des constructions existantes



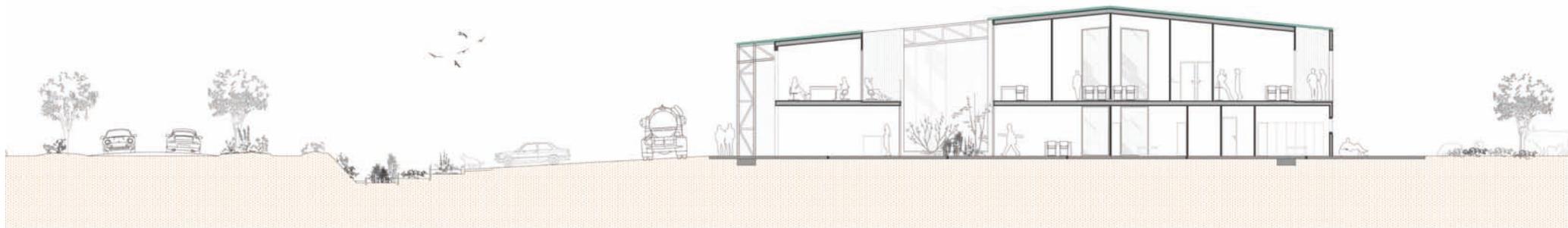
Facade est



*Facade est*



*Facade ouest*



*Coupe sur l'espace administration du personnel*



*Coupe sur l'espace de production*

À partir des besoins de base de l'activité artisanale et industrielle, le parti architectural s'appuie sur une **trame structurelle** de grande portée « garantissant le maximum de modularité et de flexibilité dans l'usage des volumes intérieurs, ainsi que sur une **peau unifiant** l'ensemble, gérant les accès, la lumière, les vues et la ventilation. »

Le bâtiment proposé est conçu comme une **lisière rectiligne** bâtie entre le paysage routier et le monde agricole, avec lesquels il entre en dialogue. La façade sur route est conçue comme une peau logistique, « animée par l'activité de chargement-déchargement et par l'action des coulissants permettant l'accès aux espaces de stockage. » La façade arrière « gère des vues sur l'extérieur, rendant visible **le paysage agricole** depuis les espaces de travail. En condition estivale il est même possible d'ouvrir l'ensemble en grand et de profiter ainsi de travailler à l'air libre. »

Des trames laissées libres donnent à l'ensemble une **porosité** qui laisse apparaître le paysage arrière depuis la route.

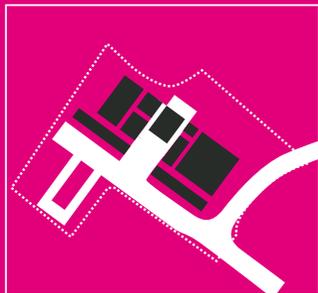
Les espaces de bureaux se différencient des ateliers et stockage par un traitement architectural spécifique : volumes décalés avec retrait en façade avant pour signaler l'entrée et le show-room, bardage bois. Les accueils et espaces de réunions sont en façade, les bureaux en partie centrale avec intimité et éclairage par un patio central, les espaces de pause sont à l'arrière et ouvrent sur des terrasses. On passe ici « de l'échelle de la machine à celle de l'utilisateur. »



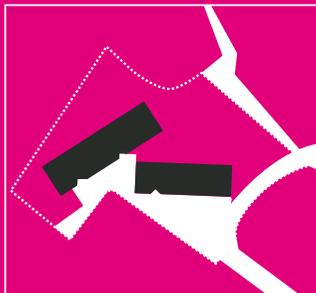
*Vue de la frange arrière*



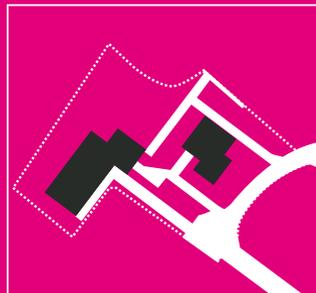
*Vue intérieure*



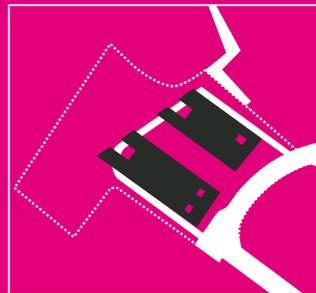
Un mirage au milieu  
des bocages nantais



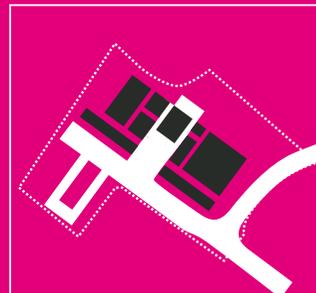
Co-textures



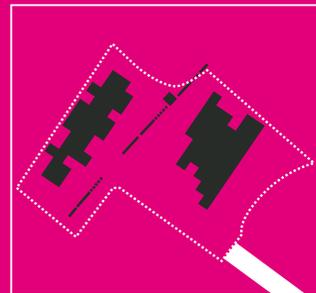
Industrialisation filtrée



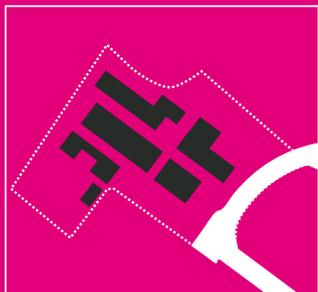
L'usine est dans le pré



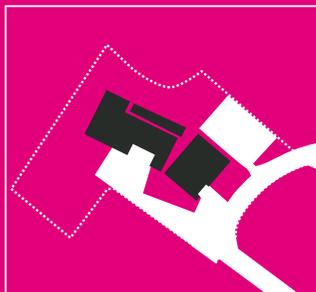
Un belvédère pour la zone



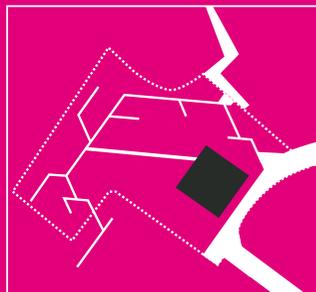
Zone protégée



Synchronie urbaine



Rétro-innovation



Entre paysage et miniature



À flanc de colline,  
la vue est magnifique

# FAIRE ENTRER LE PAYSAGE

# Un mirage au milieu des bocages nantais

DESNOS Damien // architecte (PARIS)

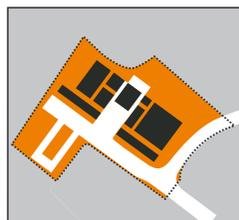
S'appuyant sur la structure viaire du site et sur ses qualités bocagères, et dans une logique d'économie d'espace, le parti d'aménagement prolonge une rue existante pour séparer la parcelle en deux. Au nord, les entreprises sont réunies en un ensemble implanté en alignement de la voie, avec en arrière et en pignon ouest l'espace pour leur éventuelle extension. Au sud, les stationnements s'ouvrent sur les prairies.

La mitoyenneté des entreprises permet de mutualiser l'accès pour les livraisons, espace en creux ouvert au centre du front bâti.

En alignement de la voie et sur deux niveaux, les accueils et bureaux forment deux barres étroites, séparées par une faille végétale des lieux de stockage situés au centre de la composition et des ateliers de fabrication implantés de part et d'autre.

L'écriture architecturale et l'organisation des espaces expriment une volonté d'osmose entre les constructions et le paysage. Le traitement des façades, par le jeu des transparences, des horizontales des brise-soleil et des teintes jaunes et vertes des parois opaques, organise ce brouillage visuel comme la faille faisant pénétrer le végétal au cœur du bâti. Les ateliers s'ouvrent largement sur l'extérieur, en parois comme en toitures, pour bénéficier des vues et d'un éclairage naturel maximal.

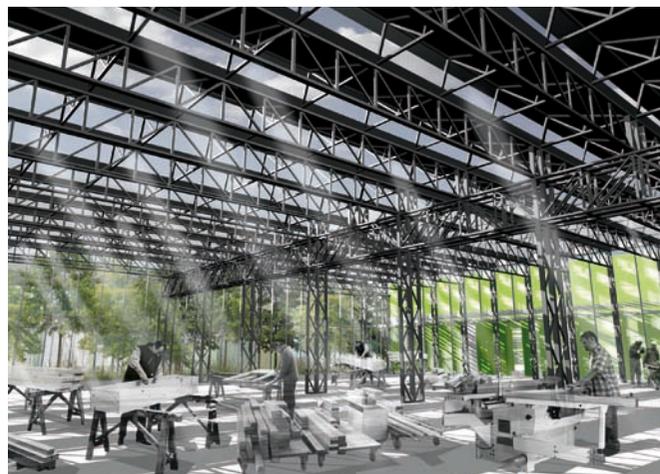
Outre son intérêt pour la qualité des ambiances, la faille végétale assure un rôle de brise-soleil pour les parois sud des ateliers, complétant un dispositif général alliant brise-soleil et ventilation naturelle.



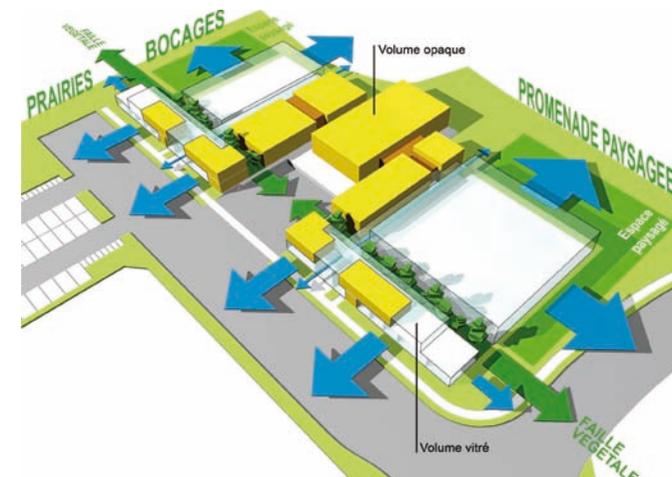
Pourcentage de surface privée :	72 %
Pourcentage de surface publique :	28 %
Pourcentage de surface imperméabilisée :	28 %
SHON brocheries :	1088 m <sup>2</sup>
SHON métallerie :	1582 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brocheries :	815 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie :	810 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement :	45 €/m <sup>2</sup>



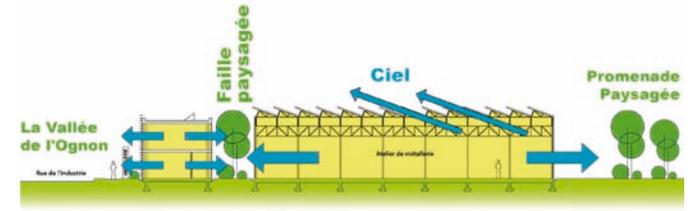
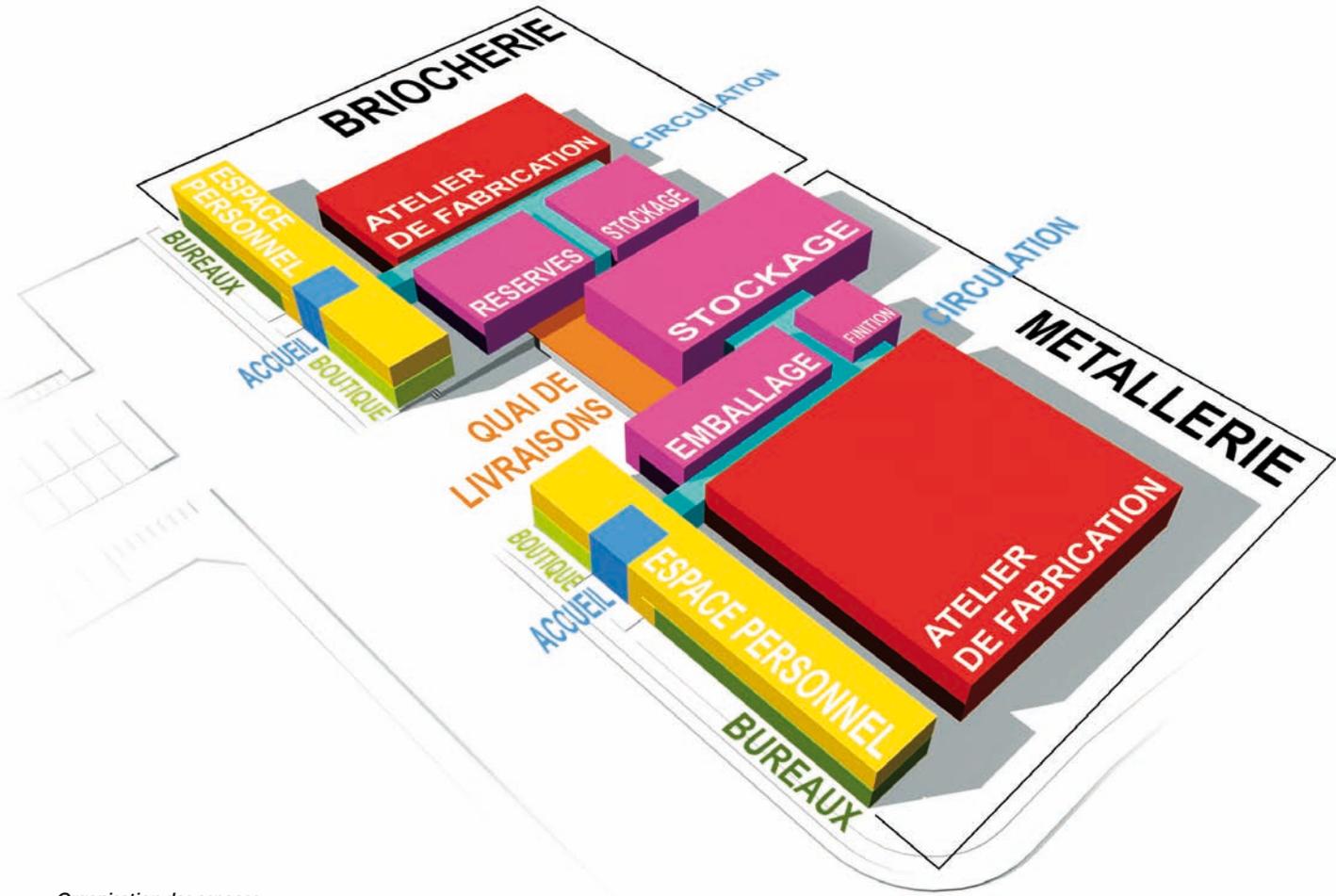
Vue des façades sud-ouest et sud-est



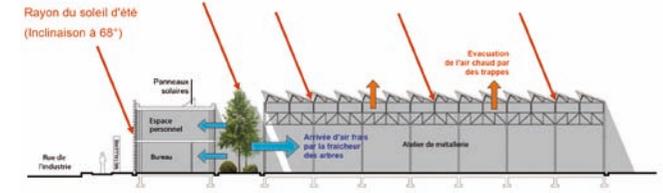
Vue intérieure



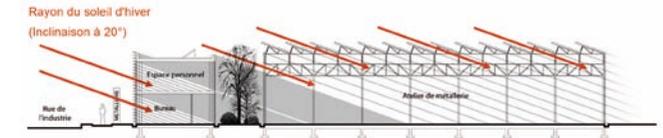
Ouverture des vues sur le paysage



Travailler au milieu des arbres



Situation solaire en été



Situation solaire en hiver

Rafraîchissement en été et réchauffement en hiver

# Co-textures

BARRACHINA PASTOR Francisco // architecte (PALMA DE MALLORCA - Espagne)

Par les formes architecturales, les matières et l'implantation de deux bâtiments de plan trapézoïdal, le projet propose de minimiser l'impact visuel des entreprises et de la voirie nécessaire aux livraisons et aux expéditions.

Les deux blocks sont positionnés en biais sur toute la profondeur de la parcelle, dégagant au nord un jardin public structuré par l'eau et la végétation locale, en liaison directe avec l'espace public du reste de la zone. Les stationnements et les accès piétons et vélos y sont mutualisés.

Au sud, les aires de livraisons et d'expéditions sont conçues comme un espace privé réservé aux entreprises et donc clôturé, auquel on accède dans l'axe de la rue de l'Industrie.

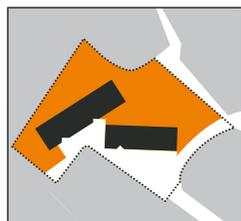
L'architecture affirme le parti-pris de métissage entre les textures des terrains avoisinants : au nord, les toitures végétalisées s'abaissent jusqu'au sol grâce à des pentes de terre compactée, afin de minimiser l'impact visuel des constructions depuis les zones urbanisées. Le dispositif fonctionne également comme barrière phonique et comme régulateur thermique.

Les façades est et sud font alterner des parties vitrées, des éléments en brique, et des bardages aux verticales colorées de différentes teintes d'ocre.

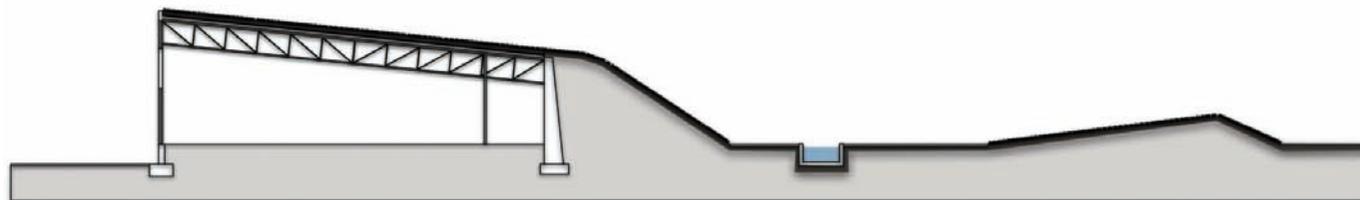
Dans chaque entreprise, les locaux pour l'administration et le personnel sont positionnés au nord-est côté jardin, les ateliers et stockages donnant au sud sur les aires d'approvisionnement.



Vue extérieure de la métallerie



Pourcentage de surface privée : .....	38 %
Pourcentage de surface publique : .....	62 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	18 %
SHON briocherie : .....	1162 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1651 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	1100 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1100 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	50 €/m <sup>2</sup>



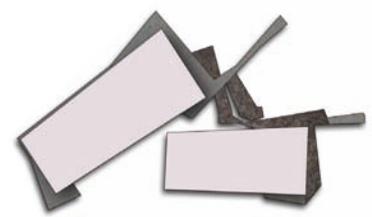
Coupe latérale de la métallerie



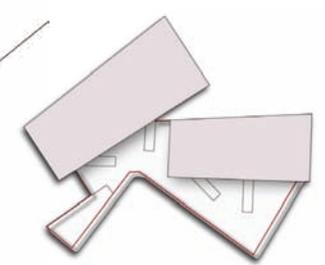
Plan de la métallerie et de la brioche



Plan masse



Voies d'accès pour piétons



Zone clôturée réduite au minimum

# Industrialisation **filtrée**

COILOT Yannick // architecte (MONTBERON)

Le parti-pris de composition s'appuie sur l'existence de haies bocagères périphériques et internes au terrain, qui délimitent deux parcelles différenciées dans lesquelles viennent s'implanter les deux entreprises, de part et d'autre d'un espace mutualisé qui les relie entre elles.

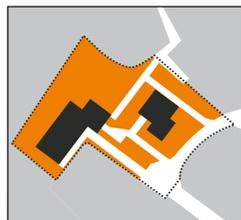
La conservation du végétal, et son renforcement, visent à profiter de l'**effet de filtre** apporté par ces **limites arborées** : limitation des vis-à-vis avec les habitations proches, cadrages ou blocage des vues, différenciation des flux privés et publics et des dessertes industrielles.

L'implantation de **deux bâtiments** distincts et le dessin des voiries créées ont pour objet de limiter l'imperméabilisation des sols, et de conserver l'espace nécessaire à leur extension éventuelle, voire à la création d'une troisième entité de production.

La mutualisation de certains espaces vise à créer **identité** et **dialogue** entre deux entreprises différentes.

Les deux constructions, dont les volumétries différentes sont adaptées aux variations des programmes, possèdent une composition et une écriture architecturale identiques. Chaque entité se décompose en un volume bas (administration ou vente) et en un volume haut de production.

Sur une base en béton, une ossature métallique permet de grandes hauteurs. Un enduit uniformément blanc affirme la cohérence des façades rythmées par de nombreuses ouvertures toute hauteur. Les toitures des volumes bas sont végétalisées.



Pourcentage de surface privée : .....	87 %
Pourcentage de surface publique : .....	13 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	12 %
SHON briocheerie : .....	1048 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1465 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	2000 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	2000 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	60 €/m <sup>2</sup>



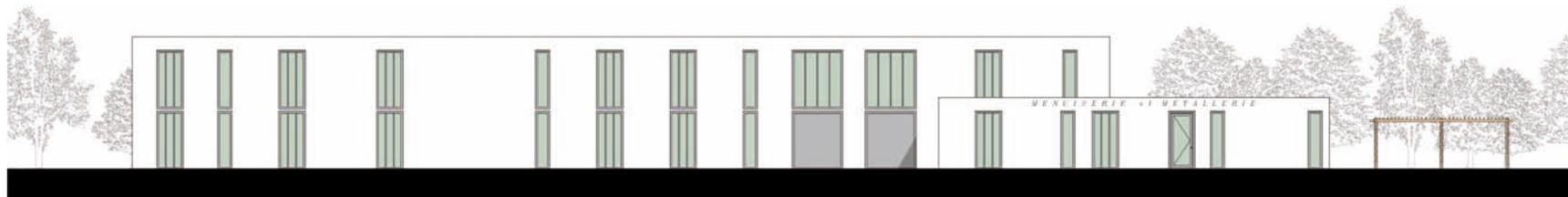
Vue depuis la rue de la Fonderie



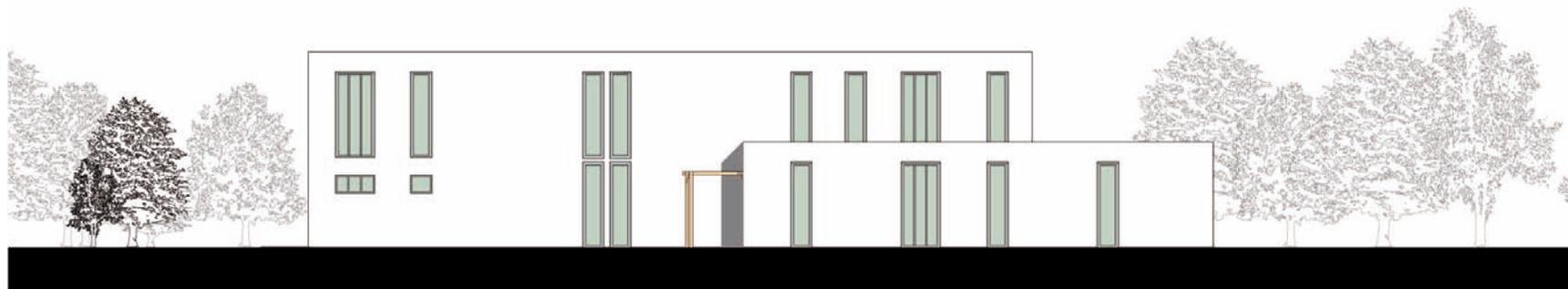
Vue arrière du site - l'accès du personnel



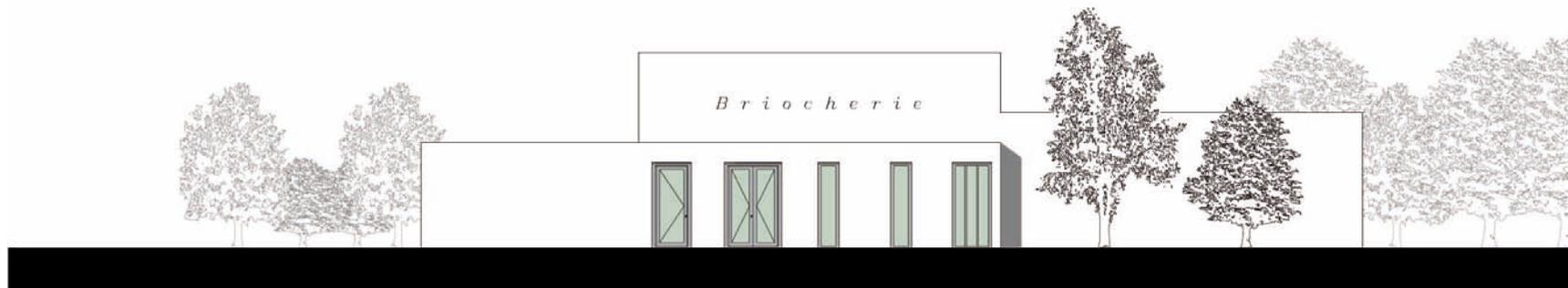
Vue depuis la rue de la Fonderie



*Façade sud/sud-est de la métallerie*



*Façade sud/sud-est de la briocherie*



*Façade ouest de la briocherie*

# L'usine est dans le pré

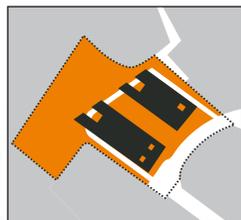
COHEN AKNINE Alexandre, VEREECQUE Sophie // architectes (LILLE)

Le projet s'attaque à la contradiction entre, à l'ouest, un paysage de prairies humides et de peupleraies et, à l'est, une zone d'activités industrielles imperméable. Il propose une continuité de chacun des contextes, et leur **coexistence par la superposition** et l'imbrication, grâce à la topographie du site.

Les entreprises sont implantées à l'est, leurs toitures végétalisées s'abaissant vers l'ouest jusqu'au niveau de la prairie arrière, devenue **pépinière** à visées pédagogiques et ludiques (potager, sentier de la biodiversité, mobilier de pique-nique), ouverte au public et aux employés. Un chemin piéton relie le secteur urbanisé à cette zone paysagère, en lien avec les parcours de promenade existant sur la commune, se poursuivant par des passerelles reliées au parvis d'entrée et permettant une approche directe des activités commerciales des entreprises.

En dessous de cette « couche » paysagère, un niveau industriel enterré gère les flux des camions de livraisons et d'expéditions, qui accèdent à ce niveau bas et aux locaux de production par l'arrière, par deux rampes implantées au nord et au sud du complexe. Les façades est, côté zone, ont un caractère professionnel (show-rooms) et relient les locaux administratifs et du personnel à un **parvis mutualisé** implanté en avant et au centre de la composition.

La tendance habituelle aux zones d'activités est ici inversée, avec une mise en valeur du **savoir-faire** des entreprises et un masquage des espaces de livraisons, au profit de l'espace public.



Pourcentage de surface privée : .....	55 %
Pourcentage de surface publique : .....	45 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	24 %
SHON briocherie : .....	1173 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1535 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	917 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	885 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	117 €/m <sup>2</sup>





*Vue depuis l'entrée du site*



*Vue de la passerelle piétonne*



*Coupe sur le parvis*

# Un **belvédère** pour la zone

DESCAMPS Damien, MARTIN Romain // architectes (PARIS)

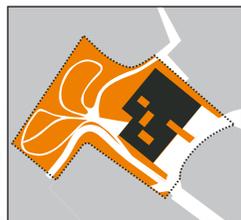
Tenant compte du site de la zone d'activités, entre ville et campagne, et de la nécessité de créer des espaces de qualité pour les salariés et pour les visiteurs du site, le parti-pris est celui d'un **point de vue** créé vers les prairies humides et les haies bocagères, les peupleraies, les vignobles, la rivière l'Ognon.

Les entreprises sont réunies dans un ensemble compact, enfoui sous une **peau « modelée » végétalisée** qui en constitue l'unité visible, tandis que les espaces extérieurs proposent une peupleraie réunissant bassins de lagunage et espaces de promenade, une prairie accueillant aires de jeux et zone de protection contre les inondations, et un **belvédère** surmontant la structure construite, pour l'observation du paysage, de la faune et de la flore. L'ouest de la parcelle constitue une réserve pour l'extension éventuelle des entreprises.

Une voie nouvelle, où s'implantent les stationnements, prolonge la rue de l'Industrie et s'incurve vers le sud et le **paysage des prairies humides**.

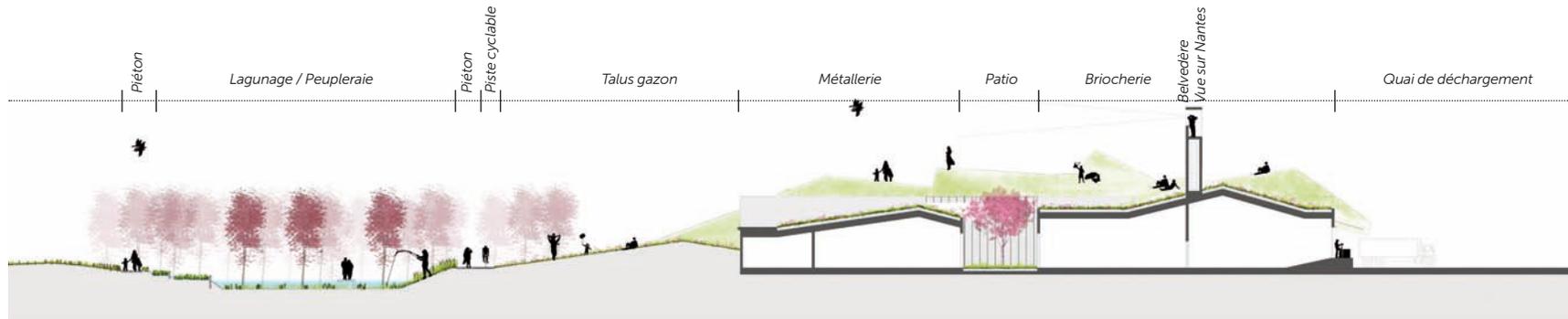
La peau végétalisée qui recouvre la structure béton du bâti s'élève depuis le niveau de la prairie à l'ouest vers les façades ouvertes côté zone, composées de panneaux de polycarbonate isolants. Les volumes, les entrées et les patios des entreprises animent la volumétrie complexe d'une « toiture » devenue espace public, lieu de promenade et de contemplation.

Les façades des ateliers s'ouvrent largement côté zone à l'est, et un parvis en creux permet l'accès du personnel au sud-ouest de la composition.



Pourcentage de surface privée : .....	20 %
Pourcentage de surface publique : .....	90 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	12 %
SHON brochérie : .....	1021 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1625 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brochérie : .....	1546 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	885 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	22 €/m <sup>2</sup>

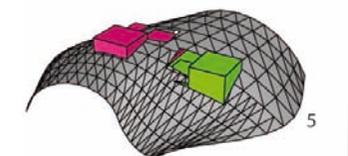
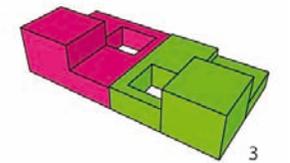
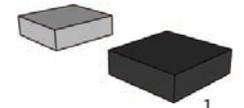




Coupe longitudinale



La montée au belvédère



Schémas de principe

# Zone protégée

DUTILLEUL Mathilde, BOUHIN Marine, ESMILAIRE Laurent // architectes (SEVRIER)

La volonté de lier les différents paysages limitrophes amène à toucher le moins possible au site et aux haies bocagères, considérées comme un atout pour les entreprises et comme un **filtre visuel** pour l'habitat.

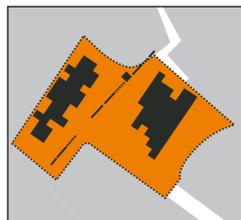
L'aménagement est structuré par un axe nord-sud, constitué par un cheminement doux entre la zone habitée et les zones humides de la vallée. S'y implantent des espaces partagés offerts aux salariés et aux promeneurs comme autant de lieux de rencontres.

Perpendiculaire à cet **axe vert**, une voirie nouvelle prolonge la rue de l'Industrie pour les accès des véhicules. Ce parcours, ainsi que les stationnements, sont traités en pavés engazonnés laissant respirer le sol.

Les entreprises sont implantées de part et d'autre de cette dorsale paysagère, la brioche à l'est avec son magasin et l'entrée personnel donnant sur le chemin, et la métallerie côté zone d'activités, avec ses bureaux en façade est.

Les constructions sont composées à partir d'un **module unique** de 6 mètres par 6, permettant une grande flexibilité et de possibles évolutions. Sur des planchers en béton posés sur pilotis, une ossature métallique reçoit, au besoin, des façades en verre, en polycarbonate ou en gabions composés de **matériaux locaux**. La trame permet l'organisation de pleins et de vides répondant aux différents besoins.

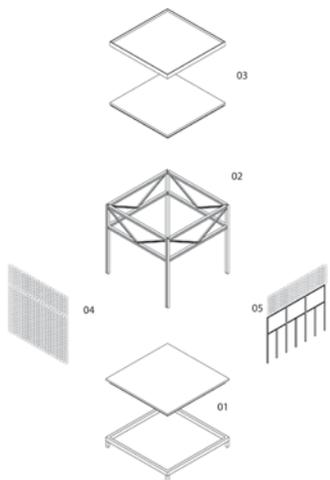
La nature des aménagements et le décolllement des bâtiments du sol permettent à l'ensemble du terrain de se laisser végétaliser par le « tiers paysage », et autorisent de possibles changements d'usage.



Pourcentage de surface privée : .....	67 %
Pourcentage de surface publique : .....	33 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	0 %
SHON brioche à l'est : .....	1170 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1570 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche à l'est : .....	1664 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1412 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	123 €/m <sup>2</sup>



Vue depuis le chemin qui mène du lotissement aux marécages

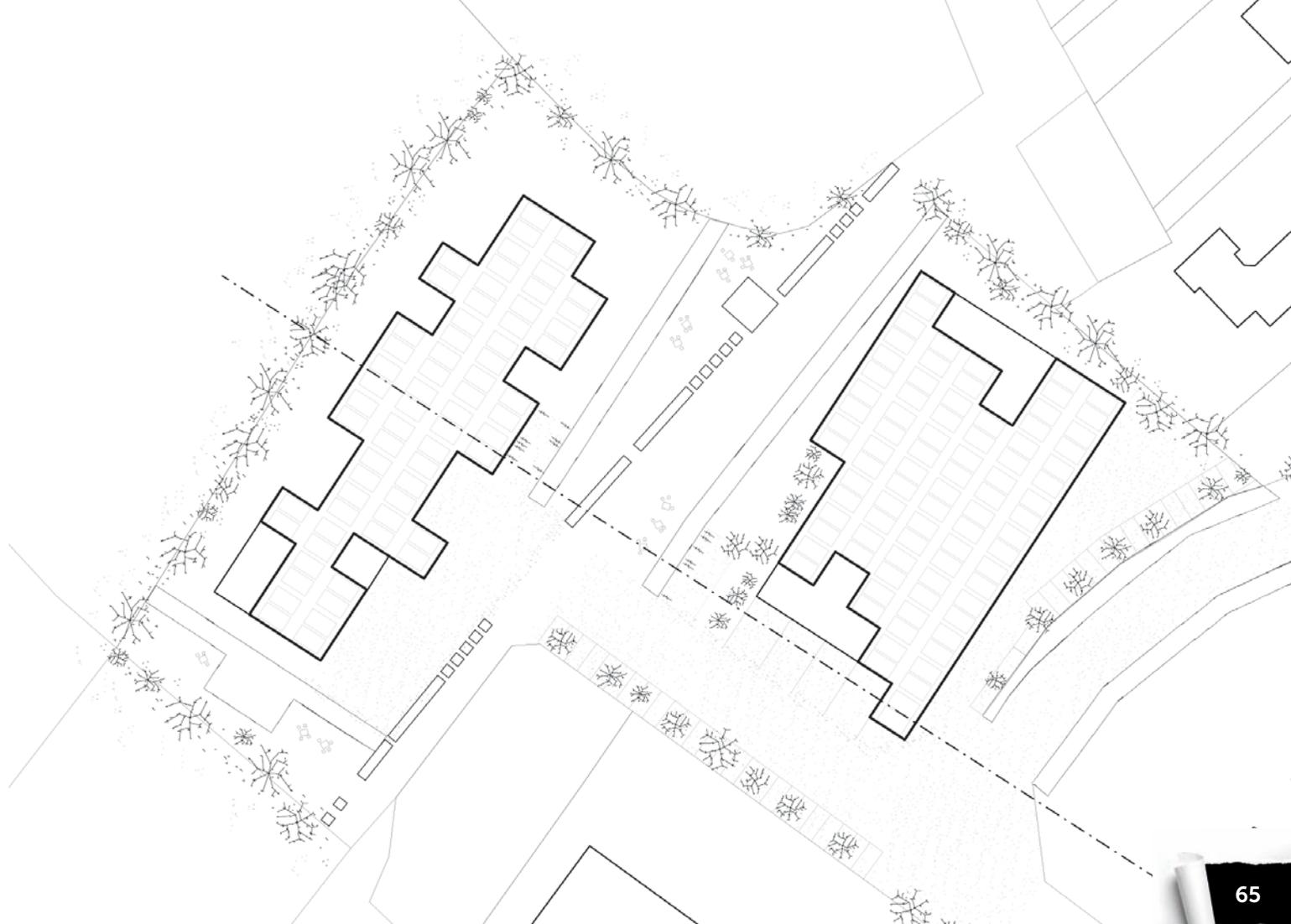


- 01** - plancher collaborant béton sur fondations pilotis
- 02** - module structure acier
- 03** - complexe toiture intégrant panneaux photovoltaïques
- 04** - façade opaque en gabions
- 05** - façade transparente : vitrage / gabions

Module



Vue depuis la zone de retournement, l'entrée du site par la zone industrielle



Plan Masse

# Synchronie urbaine

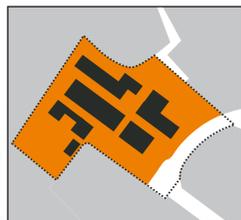
SANAA Christelle, PELADAN Emilie // architectes - MATTEAU Christian // paysagiste (MONTPELLIER)

La démarche vise à conférer à la zone d'activités de nouvelles responsabilités urbaines, environnementales et sociales. La qualité de ses espaces extérieurs la rendant apte à devenir, le week-end, place du marché biologique, parc public, ou invitation à la découverte de l'arrière-pays.

En prolongeant sur le site la végétation issue des milieux humides, on aspire à « créer un paysage apaisé en **osmose avec le territoire**, tout en y apportant les fonctions paysagères utiles à l'écriture du projet ». Les limites entre l'espace public et privé sont gommées, et la trame de la peupleraie sert de point d'accroche, développant sa biomasse dans les interstices de la zone d'activités, depuis le quartier résidentiel jusqu'au paysage.

La fluidité des usages s'exprime dans un bâti métallique fragmenté, ouvert, irrigué de passerelles franchissant les noues humides et donnant aux usagers une relation directe avec le paysage.

« Définitivement au service de l'utilisateur, qu'il soit interne à l'entreprise ou visiteur, cette fragmentation du bâti définit des temps dans le projet. Le premier temps dédié à la **production**, zone bruyante. Le second au **partage** entre les deux entreprises, par l'aménagement de patios mutualisés, comme des silences dans un environnement sonore. Le troisième à la **rencontre** entre le public et les produits d'entreprise, à travers la brioche. Le quatrième à la **promenade**, proposant aux visiteurs d'investir une limite. Le dernier à la découverte, dans le parc paysager accueillant le show-room. »



Pourcentage de surface privée : .....	47 %
Pourcentage de surface publique : .....	53 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	20 %
SHON brioche : .....	1066 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1621 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	950 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	900 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	15 à 35 €/m <sup>2</sup>





*Patio paysager*



*Plan masse*



*Détail depuis la promenade*

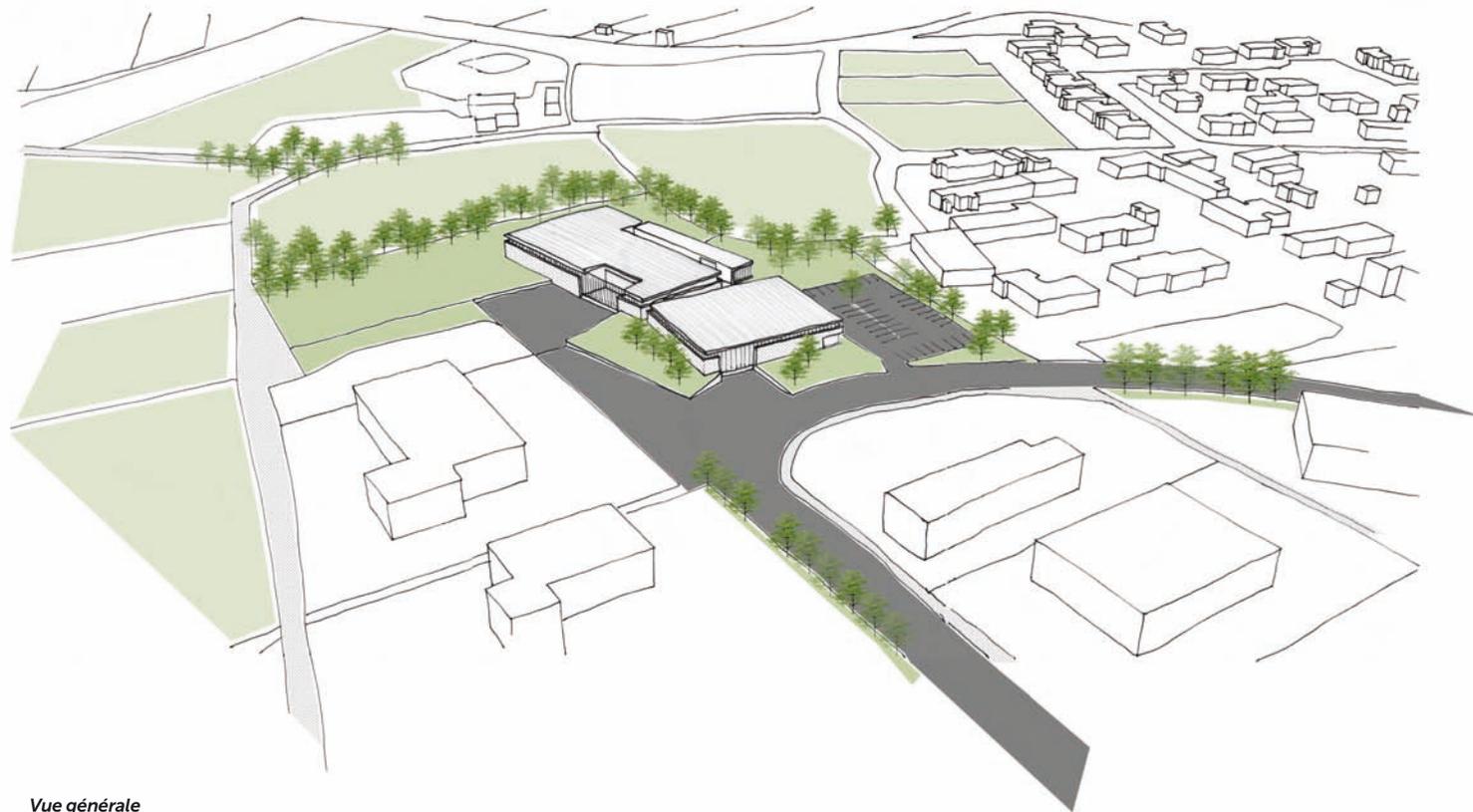
# Rétro-**innovation** // pour un paysage périurbain contextualisé

GAUBIN Franck, GETTI Ségolène, LUONGO Carmine // architectes - QUATORZE IG // BET fluides-thermique-HQE (PARIS)

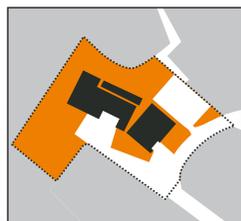
La zone d'activités est vue comme une enclave déconnectée de son environnement, uniquement desservie pour l'automobile. Un réseau de communications piétonnes et cyclables est créé à l'intérieur de la zone, en liaison vers le bourg et les chemins de campagne existants, pour raccorder des secteurs que l'aménagement d'origine avait séparés. Il s'agit, sans perturber le fonctionnement de la zone, de recontextualiser son rapport à l'environnement, puis de revaloriser ses bâtiments comme éléments de paysage. Pour cela est proposée une « rétro-innovation : l'appropriation et la création de nouvelles haies bocagères, comme liens et stabilisateurs du **tissu d'urbanité**. » La compacité proposée permet par ailleurs de conserver à la majorité du terrain son état de **pâturage**.

« Les deux entités bâties sont traitées en un ensemble cohérent, concentrant à l'intérieur d'une **enveloppe massive, tellurique** et douce, sous une vaste couverture flottante, l'ensemble des espaces privatifs et clos nécessaires. La césure séparant les deux entités permet la continuité du parcours piéton public et la valorisation des accès aux entreprises. »

Chaque volume est ceinturé d'un mur épais en **bauge banchée** (terre crue et fibres végétales), en référence aux anciennes constructions rurales de la région, lui apportant un aspect massif en harmonie avec le paysage, et une forte inertie thermique. En contraste, des parois légères en polycarbonate surmontent les parois pleines, au-dessous d'une toiture métallique légère.



Vue générale



Pourcentage de surface privée : .....	30 %
Pourcentage de surface publique : .....	70 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .	14 %
SHON briocheerie : .....	1066 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1775 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	898 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	826 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	18 €/m <sup>2</sup>



Plan du rez-de-chaussée



Vue depuis la rue de la Nivardière



Vue depuis la rue de l'Industrie

# Entre paysage et **miniature**

KARA Djamel, BONGIORNO Giacomo // architectes (VITRY-SUR-SEINE)

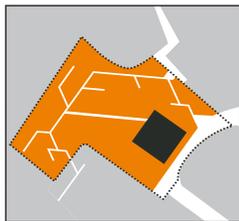
L'enclavement de la zone, liée à la seule route départementale, et son indifférence envers le bourg, conduisent à souhaiter établir une nouvelle connexion entre les échelles du site, de la commune et du grand paysage.

Trois principes guident la conception : **superposer les programmes** dans un édifice unique pour libérer le maximum d'espace, aménager **un parc public** prolongeant le caractère des milieux naturels humides et faisant pénétrer la campagne et l'éco-système du lac de Grand Lieu au cœur de la zone, définir une **architecture « boîte à outils »**, flexible, capable de s'adapter plus tard à d'autres usages.

Un volume de six niveaux est implanté en contact direct avec la voirie existante. Il est entouré d'une aire privée bordée de haies bocagères. Le reste du site est traité en parc public planté d'essences caractéristiques des paysages humides et du vignoble, et creusé d'un étang relié au système hydrographique du site. Une rampe piétonne permet d'accéder à la toiture de l'édifice, où un paysage en « miniature » reconstitue l'atmosphère aquatique et végétale du lac, et propose un nouveau **belvédère** d'où il est possible d'en appréhender la présence.

La construction, en béton et ossature métallique, revêtue d'une peau translucide en polycarbonate, superpose le stationnement enterré, la métallerie et la briocherie.

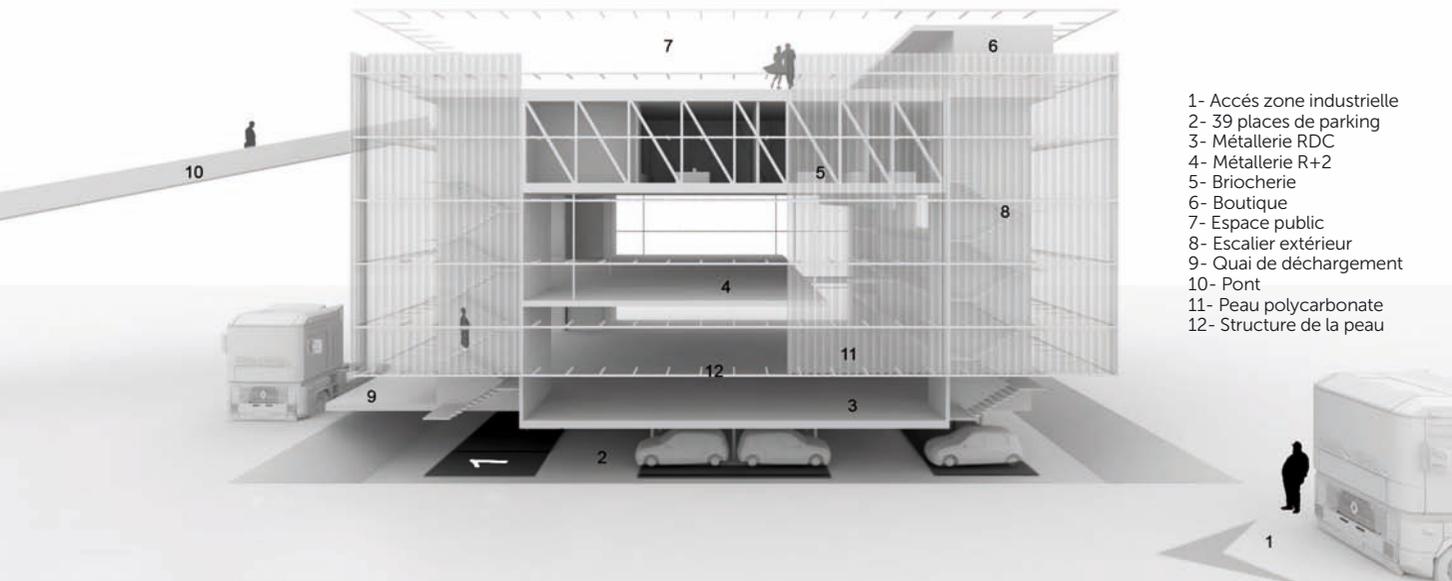
La **toiture paysage**, avec sa bibliothèque à l'air libre, propose un espace public et permet à l'édifice de vivre à une échelle plus large que la seule zone d'activités.



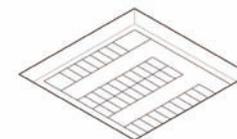
Pourcentage de surface privée : .....	30 %
Pourcentage de surface publique : .....	70 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	10 %
SHON briocherie : .....	945 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1800 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	1100 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1000 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	500 €/m <sup>2</sup>



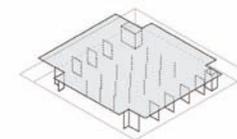
Vue depuis le jardin



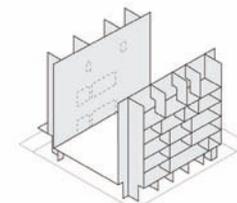
- 1- Accès zone industrielle
- 2- 39 places de parking
- 3- Métallerie RDC
- 4- Métallerie R+2
- 5- Briocherie
- 6- Boutique
- 7- Espace public
- 8- Escalier extérieur
- 9- Quai de déchargement
- 10- Pont
- 11- Peau polycarbonate
- 12- Structure de la peau



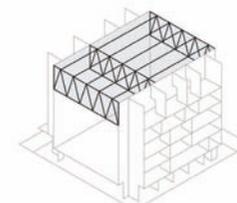
**01. EXCAVATION**  
Les trois poutres protègent la trame des boccages. Le parking est ouvert et décalé naturellement.



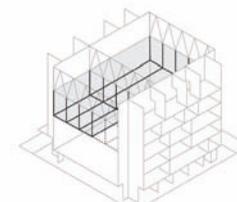
**02. PLATIAS**  
Le platias du RDC est décalé du terrain. Il protège le quai de déchargement et fait office d'antre pour la superstructure.



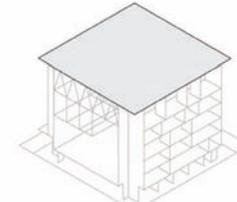
**03. VOIES**  
Les deux systèmes de voiles béton corréolés supportent tous les niveaux.



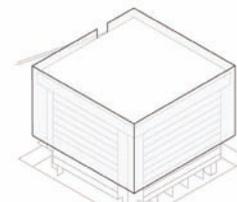
**04. POUTRE HABITE**  
Le niveau de la briocherie est accolé aux voiles béton.



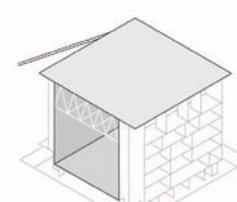
**05. SUSPENSION**  
L'atelier métallerie est suspendu à la poutre habitée. Le volume non exploité pourra accueillir une extension du programme.



**06. BÉVÈREUSE**  
Ce hall à 10 m du sol est accessible au public par une rampe depuis le parc.



**07. ENVELOPPE**  
Les façades non porteuses et la peau légère sont des variables liées au programme qui ne conditionnent pas la structure.



**08. ÉVOLUTION**  
Les éléments structurels de base supportent le changement de programme et accompagnent les usages futurs.

**Principe de construction**

# À flanc de **colline**, la vue est magnifique

HOLSTEING Fabrice // architecte (MAISONS-ALFORT)

Le projet architectural, ici qualifié de « **topographique** », est autant lié au contexte paysager qu'au programme. L'édifice et ses espaces extérieurs, le projet et le paysage, sont pensés globalement, et la réponse morphologique, « dans laquelle le **bâtiment devient progressivement jardin** » lui confère ses caractéristiques particulières.

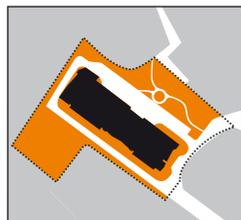
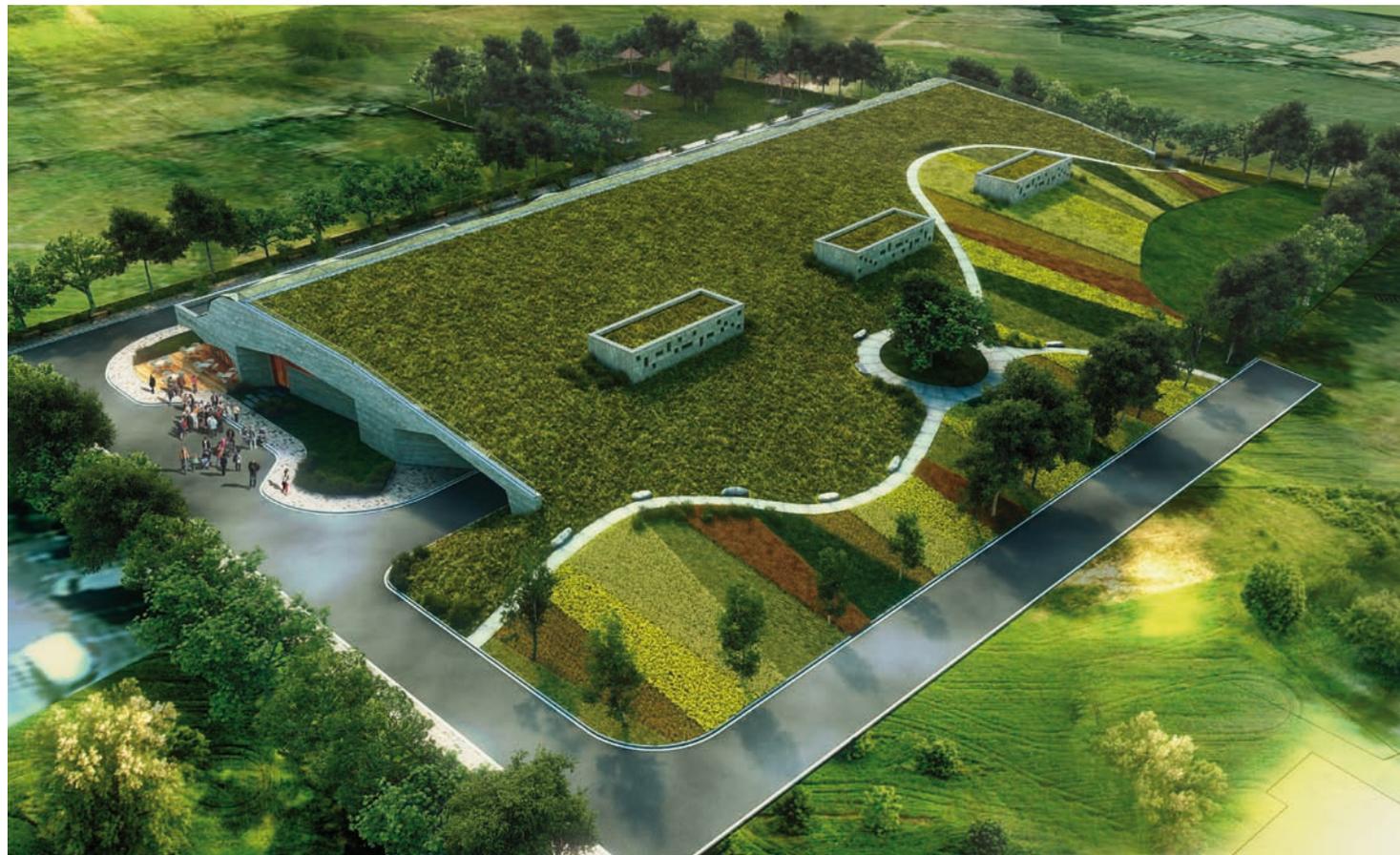
Les deux entreprises sont réunies dans une structure implantée au nord du terrain, en alignement sur une voie prolongeant la rue de l'Industrie et qui dessert son pourtour. Au nord, la voie traverse les stationnements, et est alors recouverte par la toiture végétalisée.

La construction est une vaste structure dont **la toiture s'élève** doucement à partir du niveau du sol au nord pour devenir un parc végétalisé, belvédère public ouvert sur le paysage, et forme au sud un volume minéral enveloppant des façades ouvertes revêtues de pierre.

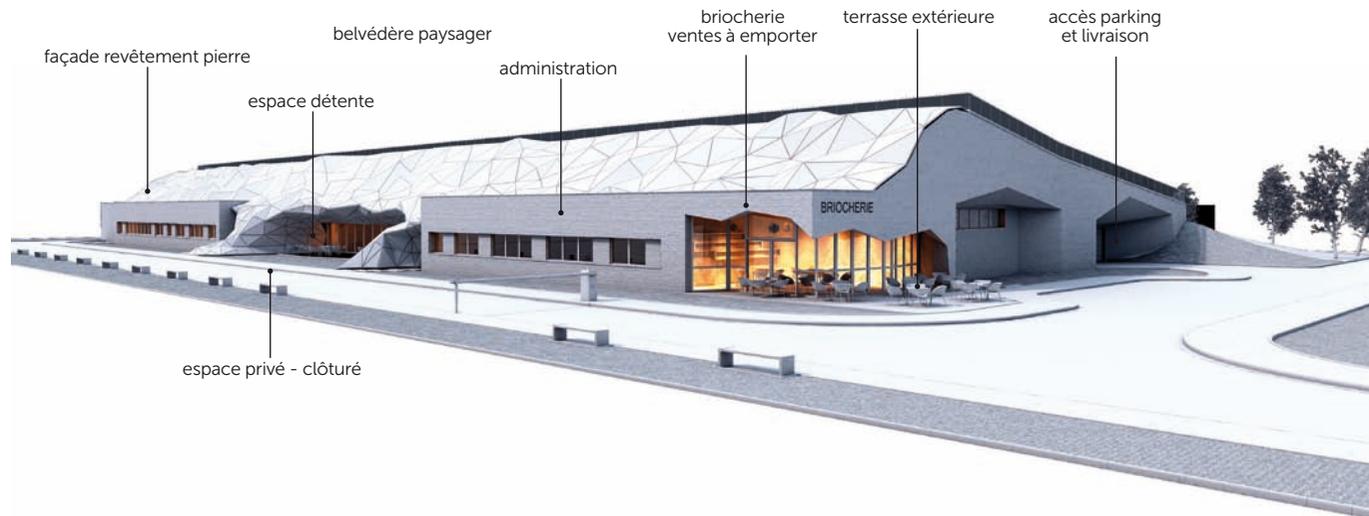
Au nord le parking couvert joue le rôle d'espace tampon et d'accès pour les livraisons. Les locaux de fabrication sont au cœur de la bande construite. Les locaux administratifs et d'accueil s'ouvrent au sud sur la voie d'accès. Un alignement d'arbres de haute tige protège leurs verrières en été.

La boutique de la brocherie s'ouvre à l'angle sud-est, donnant sur une terrasse extérieure en contact direct avec l'**espace public**

La configuration du projet, sa toiture végétale, les panneaux photovoltaïques surmontant les locaux administratifs, tout concourt à la volonté de tendre vers une architecture énergétiquement **passive**.



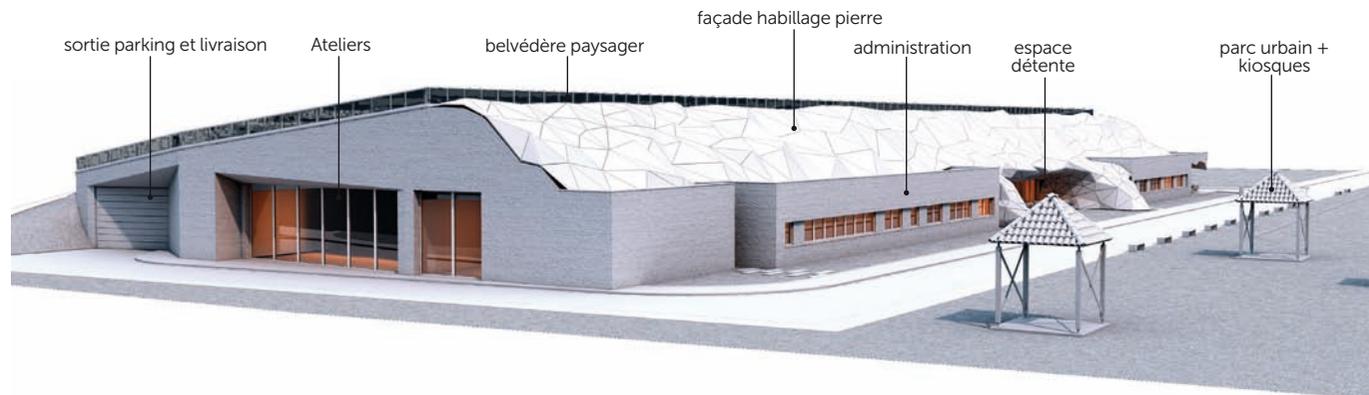
Pourcentage de surface privée : .....	4 %
Pourcentage de surface publique : .....	68 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	8 %
SHON brocherie : .....	1048 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1631 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brocherie : .....	1350 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1100 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	400 €/m <sup>2</sup>



Vue depuis la rue de l'Industrie



Vue depuis la rue de l'Industrie



Vue depuis le parc



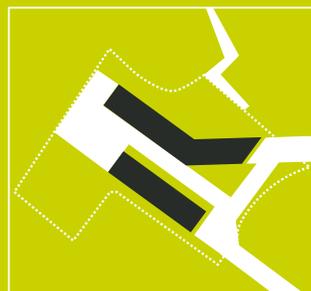
Plan masse



Green zone



Une limite rive gauche  
pour Pont-Saint-Martin



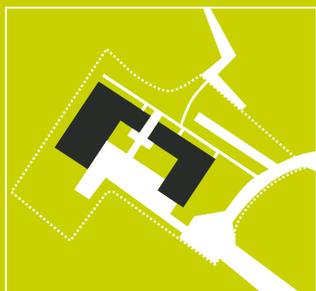
Mimétisme artisanal



Horizon 6.80



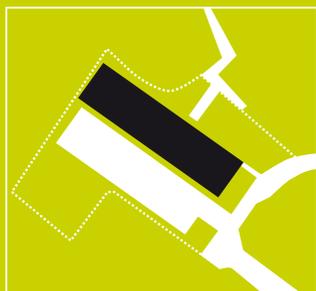
H<sup>2</sup>Origami



Sans transition



Une panacée colorée !



La ferme modulaire



Entre deux

# CONTINUER L'URBAIN

# Green zone

GUEVILLE Christophe // architecte (PARIS)

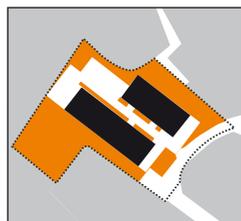
Par la création de deux ensembles bâtis compacts, implantés parallèlement dans toute la profondeur de la parcelle, le projet propose d'une part d'atténuer visuellement l'impact des constructions depuis l'espace public, d'autre part d'offrir des espaces paysagers ouverts aux cheminements piétons, sur leurs pourtours laissés libres. En prolongement de ces « traverses » reliant les zones habitées et les espaces naturels, la partie sud de la parcelle est traitée en prairie humide arborée, accessible au public.

Les constructions prennent la forme de deux parallélépipèdes, dont les élévations latérales visuellement opaques sont revêtues d'une **membrane textile** filtrant les rayonnements solaires mais laissant passer les vues vers l'extérieur.

Les façades d'accueil, vitrées et protégées par de larges auvents et porte-à-faux, s'ouvrent sur un **parvis commun** proposant le stationnement des visiteurs, et séparé des voies publiques par une noue paysagère. Un dispositif de grandes bâches sérigraphiées permet une **signalétique forte**, éventuellement modifiable, dont l'illumination nocturne bénéficie à l'espace public.

Entre les deux blocs, une voie permet l'accès vers l'arrière, pour les livraisons et le stationnement des salariés.

Les deux nefs s'ouvrent en toiture par un système de sheds permettant l'apport lumineux naturel et la ventilation des locaux. Elles abritent les ateliers, et les espaces de bureaux conçus comme des « boîtes dans la boîte » et disposant de **vues vers l'extérieur**.



Pourcentage de surface privée : .....	48 %
Pourcentage de surface publique : .....	52 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	32 %
SHON briocherie : .....	1113 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1603 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	680 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	680 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	70 €/m <sup>2</sup>





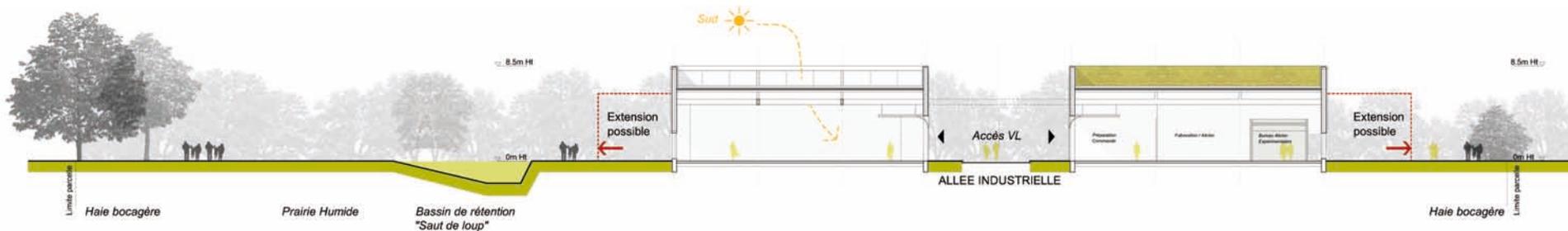
Vue depuis la rue de l'Industrie



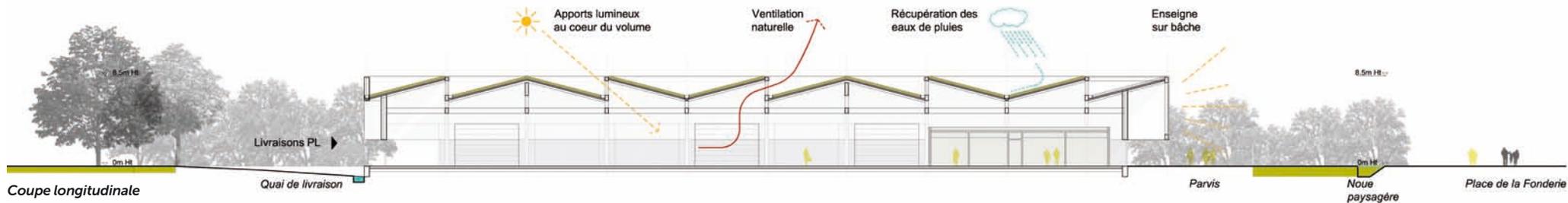
Le parvis



Ambiance intérieure d'une nef industrielle



Coupe transversale



Coupe longitudinale

# Une limite **rive gauche** pour Pont-Saint-Martin

CROZETIERE & HANNOTIN - CROZETIÈRE Romain, HANNOTIN Vincent // architectes (SAINT-ETIENNE)

Le projet s'inscrit dans le territoire à l'échelle de la commune, et propose une ponctuation architecturale implantée sur un cheminement nouveau, formant la limite entre les zones urbanisées et les espaces naturels bordant le ruisseau affluent de l'Ognon.

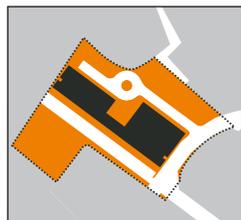
En prolongement de la rue de l'Industrie, une voie nouvelle permet d'accéder aux deux entreprises, et constitue le **maillon** d'un futur cheminement ceinturant le sud de la commune. Cette **promenade** piétonne et cycliste est matérialisée par un parcours planté longeant la façade d'accueil des deux entreprises au nord, et préservant le sud de la parcelle de toute intervention.

Au long de la nouvelle rue, les stationnements sont ponctués par des **petits édicules** réunissant abris à vélos, locaux poubelles, boîtes à lettres et signalétique.

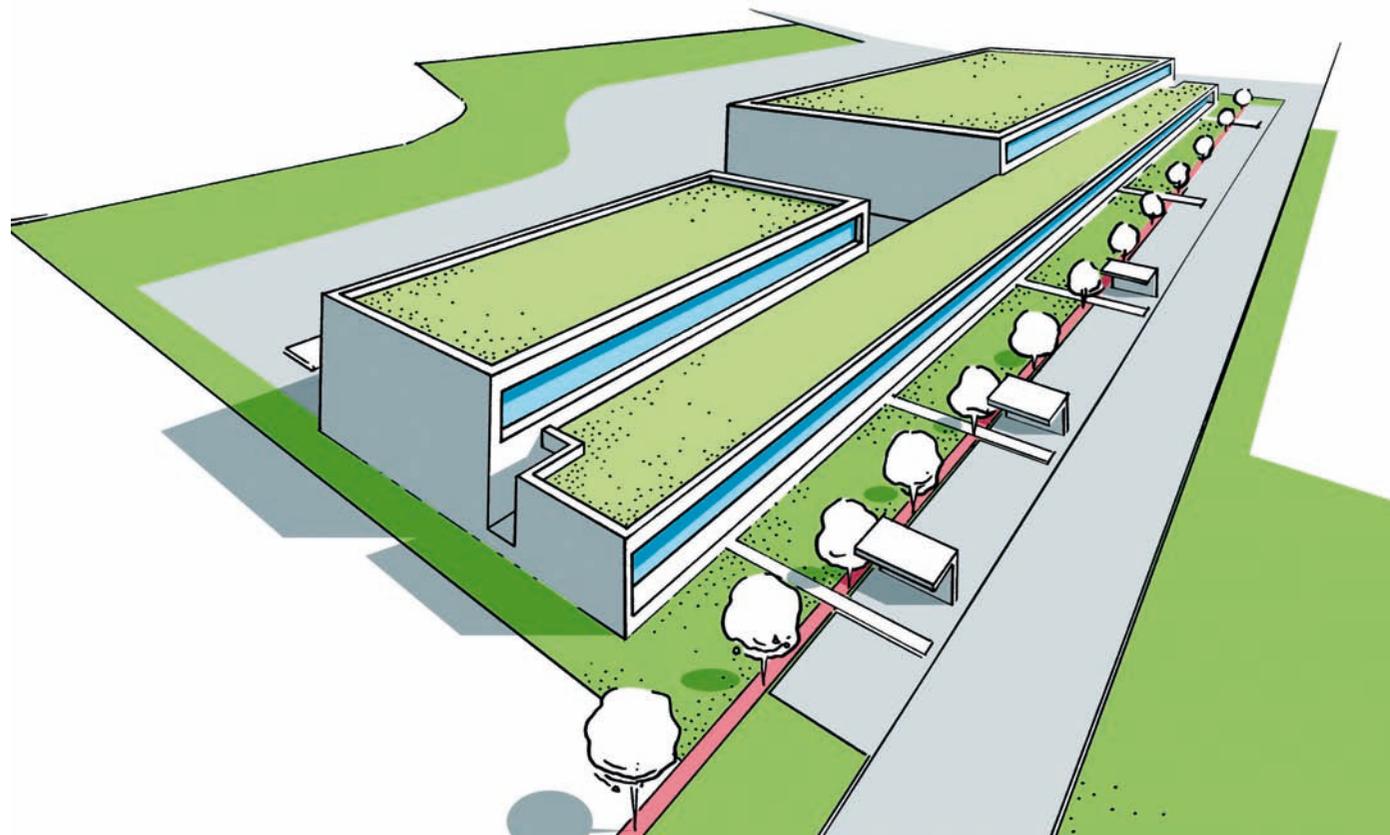
Les constructions s'organisent en un seul bâtiment de plain-pied, constitué de trois volumes différenciés. Un volume bas et vitré mutualise les services (boutique, bureaux, show-room, locaux techniques...). À l'arrière, deux volumes hauts abritent production et stockage.

L'accès des livraisons et expéditions se fait par le nord, grâce à une voie nouvelle percée depuis la rue de la Fonderie. Entre les deux « boîtes » des ateliers, une cour commune donne accès aux locaux techniques communs implantés au centre du bloc administratif.

L'architecture, sobre, joue sur le **contraste** entre les parois claires et les parties vitrées disposées au sud, en rez-de-chaussée pour les bureaux, en partie haute pour les ateliers.



Pourcentage de surface privée : .....	52 %
Pourcentage de surface publique : .....	48 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	27 %
SHON briocheerie : .....	1140 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1600 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	783 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	725 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	30 €/m <sup>2</sup>



Vue ouest : volumes et complexe végétalisé en toitures



# Mimétisme artisanal

GAUTIER Nicolas // architecte (JUGON LES LACS)

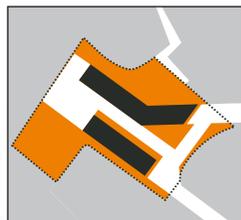
Le projet trouve sa force dans l'implantation de **deux bâtiments longilignes** et parallèles au cœur de la parcelle, dont l'un se brise à l'oblique afin que chacun offre un **pignon d'entrée** dans l'axe des deux rues biaisées desservant le site.

Entre les deux volumes, une voirie mutualisée permet d'accéder aux aires de livraison et d'expédition raccordées aux pignons arrières, et aux stationnements implantés en fond de parcelle.

Les constructions s'inscrivent donc dans la structure générale de la zone d'activités, tout en assumant une volonté architecturale et urbaine forte. Les deux « **implants** » urbains semblent « sectionnés en leur extrémité pour marquer les entrées et définir les spécificités des programmes. Par dichotomie avec l'expression architecturale d'ensemble, les sections vives deviennent un élément de signalétique pour la perception du site, et une qualification majeure du **parvis public**. »

Le parti architectural amplifie cette volonté de cohérence globale, par la simplicité des volumétries et de l'écriture des façades, unifiées par une enveloppe en polycarbonate sérigraphiée de motifs d'arbres répondant aux plantations existantes ou créées (parkings arborés). Le bâti s'insère ainsi par **mimétisme** dans son environnement paysager.

L'ossature métallique asymétrique (toitures à une pente) permet l'expression d'une forme considérée comme archétypale de l'architecture artisanale, tout en offrant au sud un important développé de façade climatique épaisse (double peau en polycarbonate).



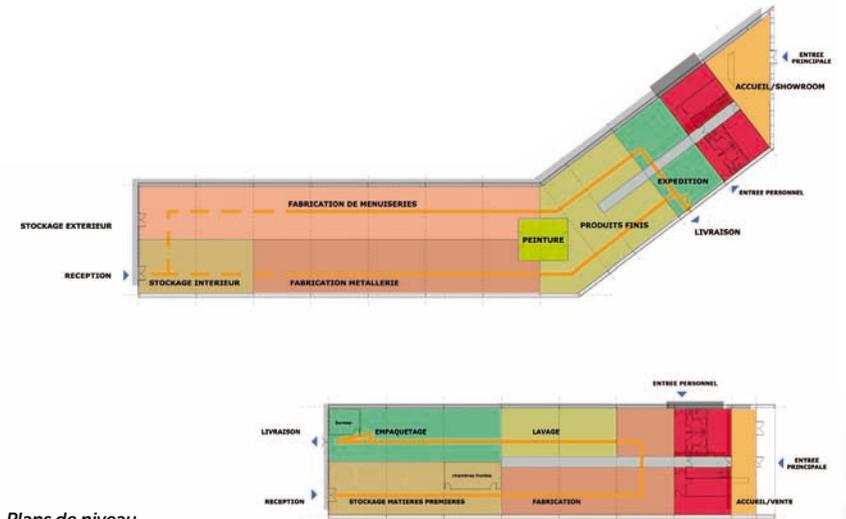
Pourcentage de surface privée : .....	82,2 %
Pourcentage de surface publique : .....	17,8 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	6,6 %
SHON briocherie : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût total : .....	1 738 500 €
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	80 €/m <sup>2</sup>



Croquis d'ambiance



Perspective



Plans de niveau

# Horizon 6.80

MALARY Anne-Sophie, DENIS Claire, JOCTEUR Lorène, ROUSSEL Guilain // paysagistes - TRENEC Lucas // architecte (DERVAL)

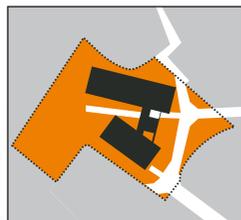
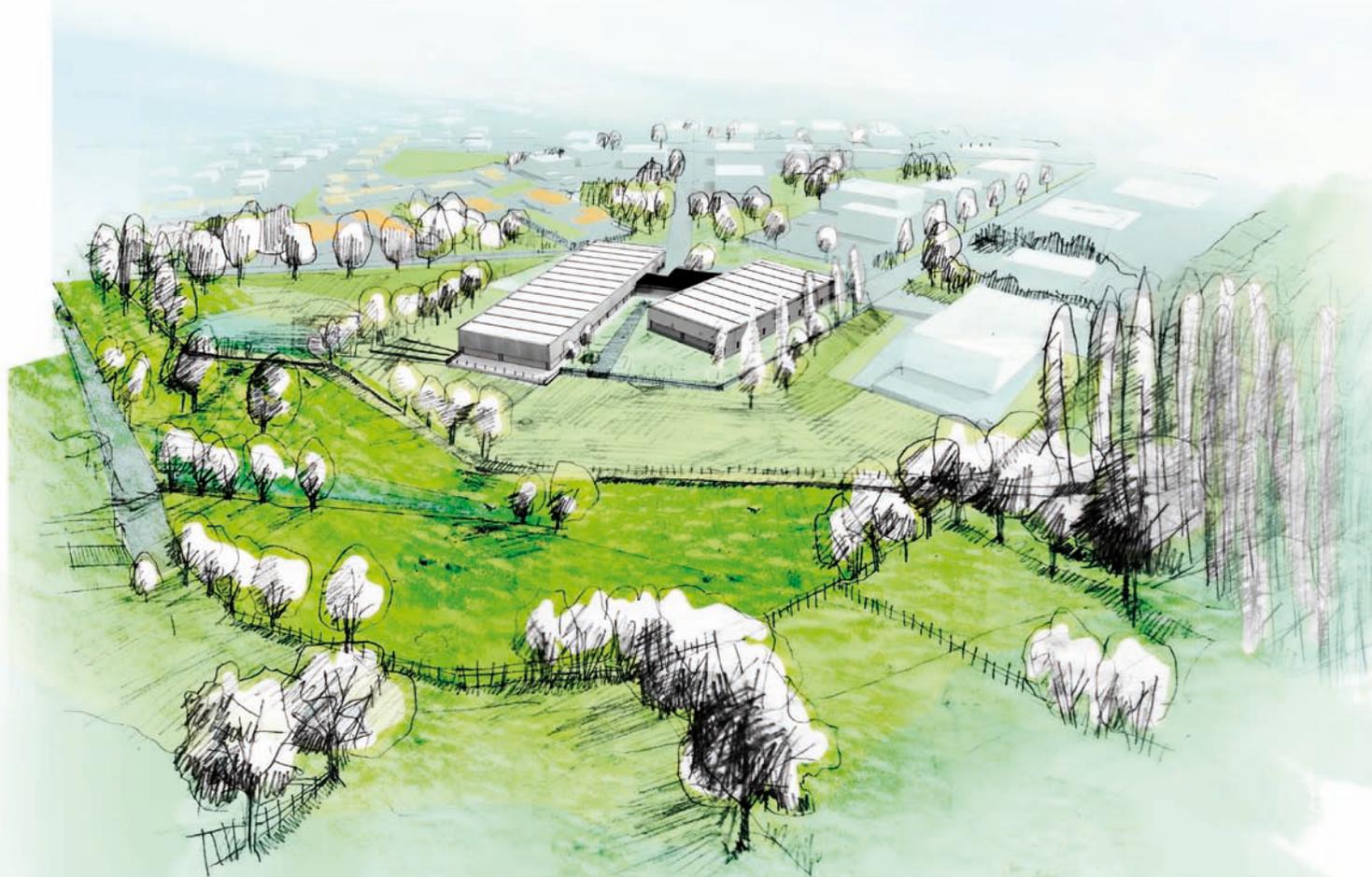
La réflexion, élargie au territoire du Lac de Grand Lieu, prend pour référence altimétrique la **cote NGF** de la rive du lac. L'espace est structuré par la logique hydraulique, par des noues et bassins, et non par le dessin des voiries, ce qui permet à la fois de donner une lecture sensible du site et de sa pente, et de garantir la qualité des eaux drainées vers le milieu naturel.

Les limites rendues plus perméables et les cheminements traversants permettent à la zone de devenir un **parc public**, lieu de promenade alliant le développement économique et la création d'un espace de loisirs.

Les deux entreprises sont donc implantées à l'est, côté zone existante, dans un ensemble en U cadrant le paysage. Leur accès par l'ouest invite à la découverte du milieu humide, et devient un passage vers la promenade reliant la zone au bourg.

Les deux espaces de fabrication sont reliés par une galerie centrale basse abritant les locaux d'accueil et d'administration. Pour chaque entreprise, les réserves et circulations sont au centre des constructions, pour laisser les **espaces habités** profiter des vues sur le **paysage**.

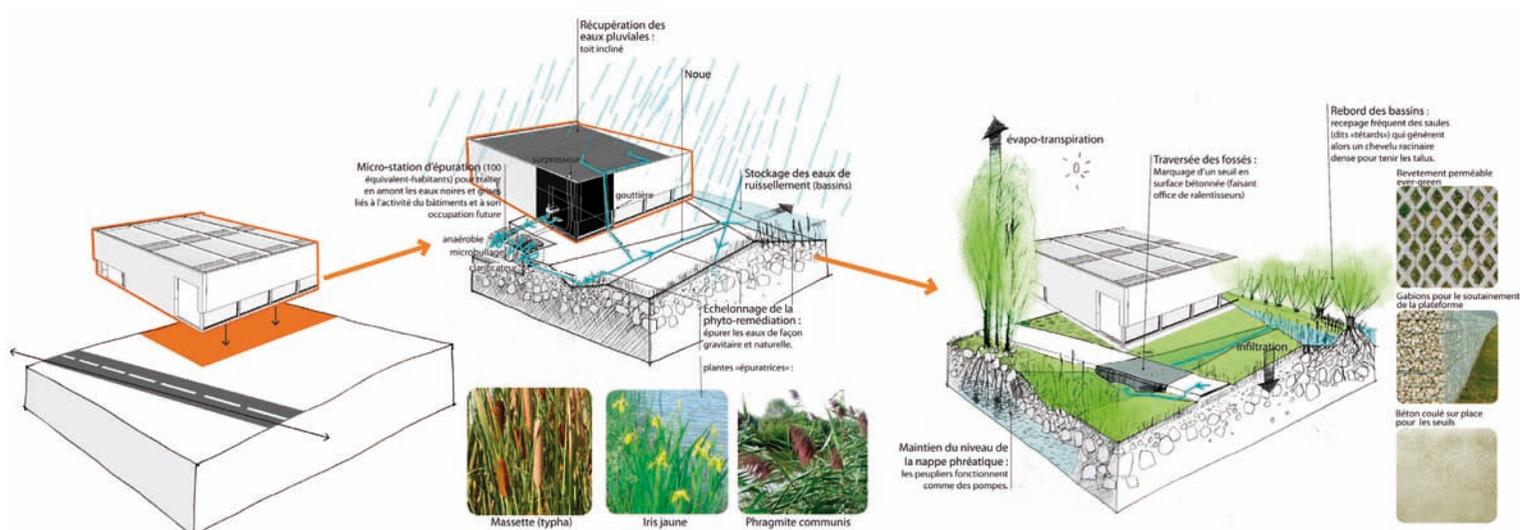
Les volumes, simples, sont composés d'une ossature en bois lamellé-collé implantée sur une trame de 5 mètres par 24, et les parois bardées de plaques de ciment. Le site est conçu dans une logique de possible reconversion en logements collectifs ou individuels groupés, ou en équipements publics, avec **conservation** des infrastructures et des ossatures, et réutilisation des matériaux constructifs.



Pourcentage de surface privée : .....	70 %
Pourcentage de surface publique : .....	30 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .	41 %
SHON briocherie : .....	1110 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1562 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	550 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	400 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	20,8 €/m <sup>2</sup>



Plan masse



Relation du bâtiment avec son environnement



Coupe AA'

# H<sub>2</sub>O origami

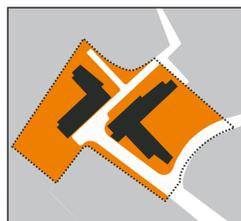
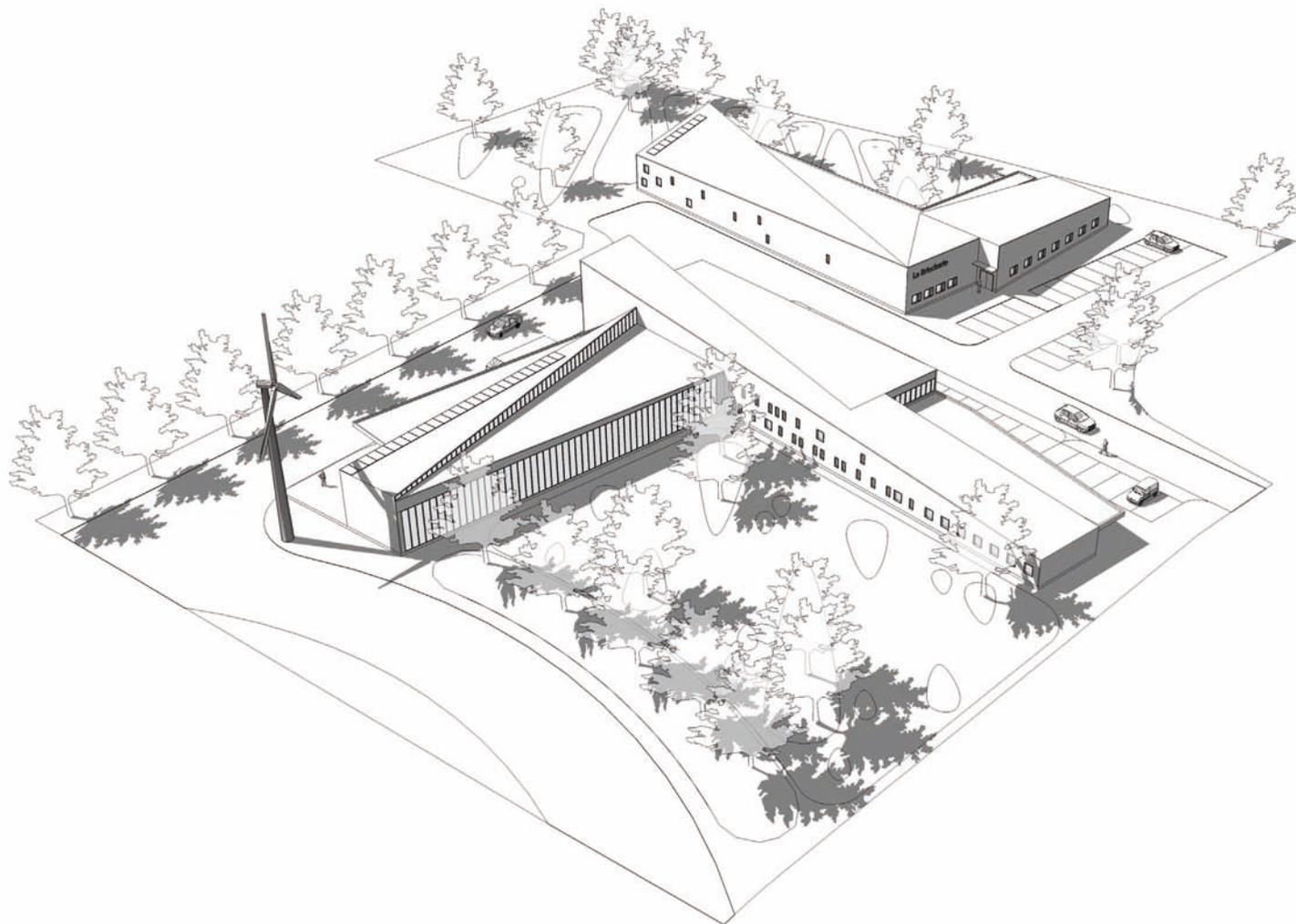
GERHARDT Mathias POLETTI Thomas // architectes (PARIS)

L'aménagement s'organise à partir de deux accès principaux, l'un au nord pour le personnel et les visiteurs, l'autre depuis la rue de l'Industrie pour l'accès livraisons. Une voie en L est donc créée, qui mutualise les accès et sépare les deux entreprises implantées au centre du terrain. Les stationnements y sont positionnés au long des façades bâties.

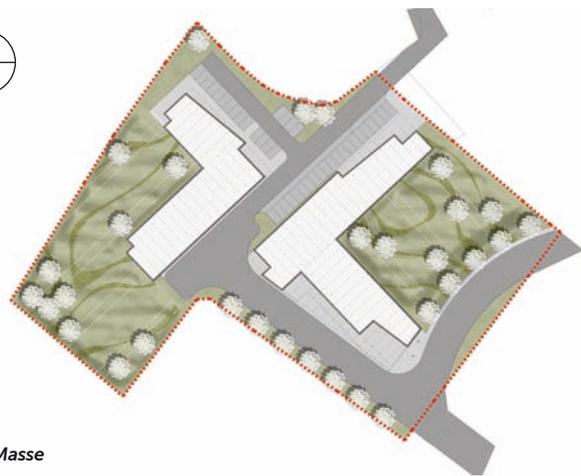
La métallerie, implantée côté zone d'activités, et la briocheerie, en fond de parcelle à l'est, disposent donc chacune d'une parcelle propre, qu'elles bordent au plus près de la voie nouvelle.

Les espaces non bâtis deviennent **deux aires végétalisées**, l'une tournée vers le paysage naturel, l'autre vers la zone d'activités, participant à la qualité du **cadre de vie** des salariés et au maintien de la **biodiversité** sur le site. Toutes deux sont traitées en pelouses vallonnées, plantées de graminées, dont les ondulations de terrain permettent de recueillir les eaux de ruissellement, et composent un paysage changeant selon les possibles inondations du site.

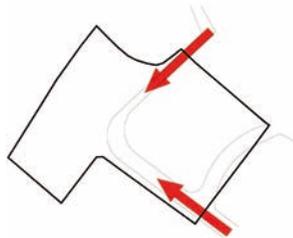
Le projet trouve son identité dans **une architecture « de pliage »**, unifiée, plastique, composée à partir de portiques métalliques de 15 mètres de portée, qui permettent une liberté des formes de toitures et de façades, selon les besoins internes et l'orientation des bâtiments. Un **jeu de prismes** permet des **variations** de percements, de captations de lumière naturelle par les parois ou les toitures, et d'implantation de panneaux solaires.



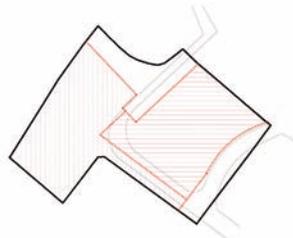
Pourcentage de surface privée : .....	78 %
Pourcentage de surface publique : .....	22 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	33 %
SHON briocheerie : .....	1033 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1424 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc



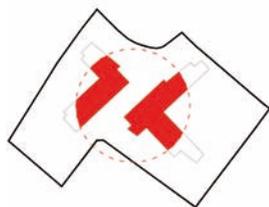
Plan Masse



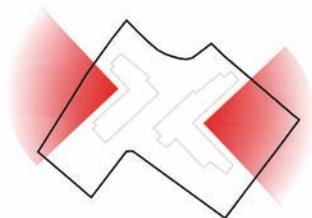
Flux



Division



Densité



Ouverture



Vue sur l'entrée depuis le bourg



Façade nord de la métallerie



Façade est sur l'entrée du site depuis le bourg

# Sans transition

GOUDAL David // étudiant en architecture (RENNES)

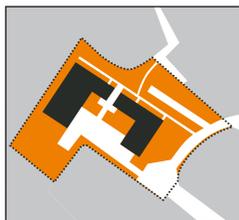
L'implantation des entreprises au nord-ouest du terrain, avec un front bâti au nord et une organisation en U autour d'une **cour commune** ouverte au sud, permet la création d'un accès livraisons mutualisé dans le prolongement de la rue de l'Industrie. Côté zone pavillonnaire, l'aménagement privilégie l'accès piétons et cyclistes à partir des stationnements végétalisés, qui deviennent un espace public utilisable par les habitants lorsque les entreprises sont fermées.

Entre les deux entreprises, un espace traité en pergola permet la circulation des piétons vers la cour logistique dévolue au personnel, elle aussi plantée. La partie sud du terrain reste une zone d'extension possible pour la métallerie.

Les **volumes** des locaux de production se développent aux extrémités du bâti, les volumes plus réduits de l'accueil et de l'administration s'ouvrant sur le **passage central**, qui devient un sas entre les deux entreprises et entre l'espace public et l'espace logistique.

« La notion d'espace paysager s'inscrit dans la sauvegarde d'une biodiversité, mais il s'agit également d'une notion intimement liée au **bien-être** des individus. Ainsi, l'omniprésence des espaces verts accompagne le parcours des salariés depuis leur arrivée au parking jusqu'au lieu même de production en passant par les espaces de repos. »

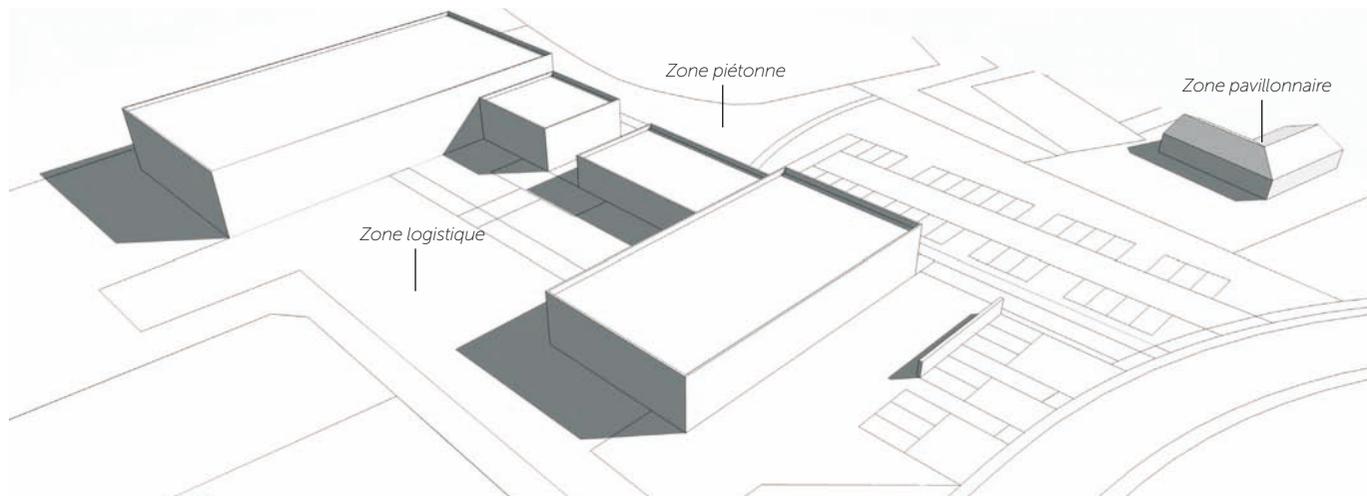
Les volumétries sont simples, bardées de métal noir, sauf côté entrée où le vert et le bleu donnent aux entreprises leur identité propre. Les larges cadres de percements dynamisent les façades.



Pourcentage de surface privée : .....	62 %
Pourcentage de surface publique : .....	38 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	12 %
SHON briocheerie : .....	795 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1420 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	844 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	796 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	25 €/m <sup>2</sup>



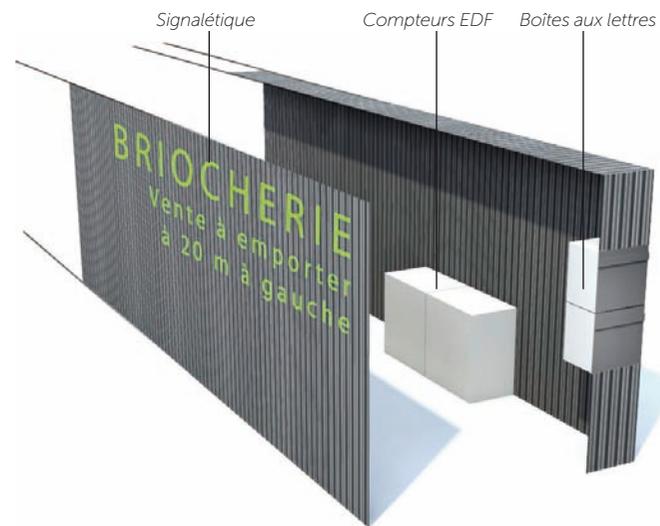
Vue de l'entrée du site



Vue d'ensemble du site



Perspective générale des bâtiments



Détail de signalétique

# Une **panacée** colorée !

BERNARD Yoann, HEMEURY Evane // architectes (SAINT-URBAIN)

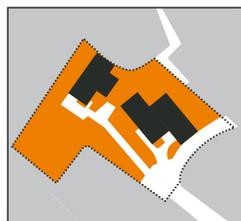
La construction des deux entreprises est l'occasion d'offrir au site une qualité architecturale nouvelle, mais aussi de « **suturer** » la zone existante et de la relier à son contexte habité.

Leur implantation au nord-est du terrain permet de **minimiser l'imperméabilisation** des sols, de conserver une réserve foncière dans la partie humide, d'optimiser les espaces de circulation en profitant des voiries existantes, de limiter les terrassements.

La métallerie est installée près de la voirie existante, la briocheerie située en retrait permet de « terminer » la perspective de la rue de l'Industrie et de relier la zone au lotissement, grâce à une placette et à un aménagement piéton. Ce dernier se poursuit vers la vallée au sud, à travers un aménagement structuré par un remodelage des sols et une gestion visible des eaux par des caniveaux et une noue de rétention. Les haies et talus sont conservés, et les plantes et arbres indigènes privilégiés.

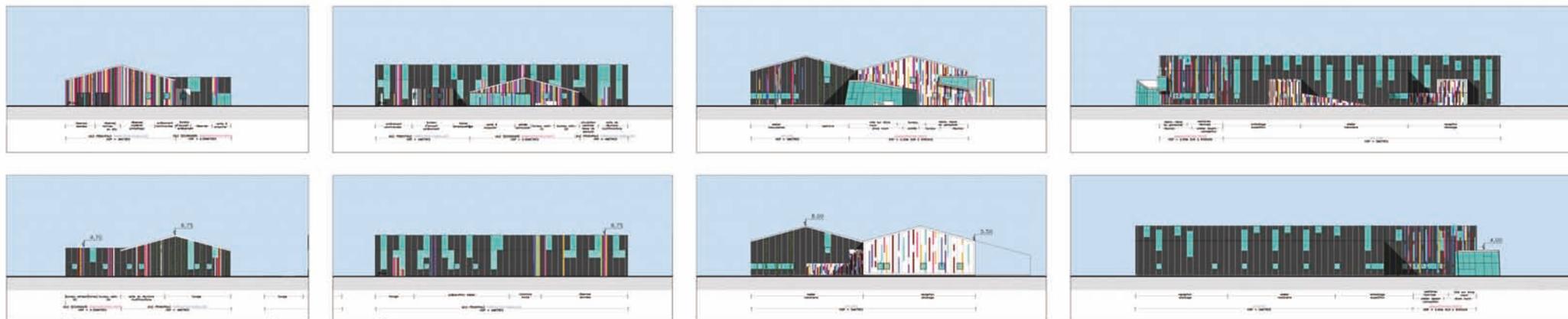
Une **signalétique** singulière accompagne l'aménagement, avec le mobilier et les enseignes, mais aussi avec des **lignes colorées** prolongeant au sol celles dessinées sur les bâtiments.

Des nefs métalliques sans poteaux intermédiaires, vêtues de panneaux colorés, offrent des **volumes adaptables** et susceptibles de connaître des extensions. La couleur est considérée comme vecteur d'attractivité et d'animation, dans des jeux de lignes verticales prolongées sur les toitures, notamment au niveau de la placette sur laquelle donnent les espaces d'accueil et d'administration.



Pourcentage de surface privée : .....	28 %
Pourcentage de surface publique : .....	72 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	14,5 %
SHON briocheerie : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût de la briocheerie : .....	598 000 €
Coût de la métallerie : .....	975 000 €
Coût de l'aménagement : .....	nc





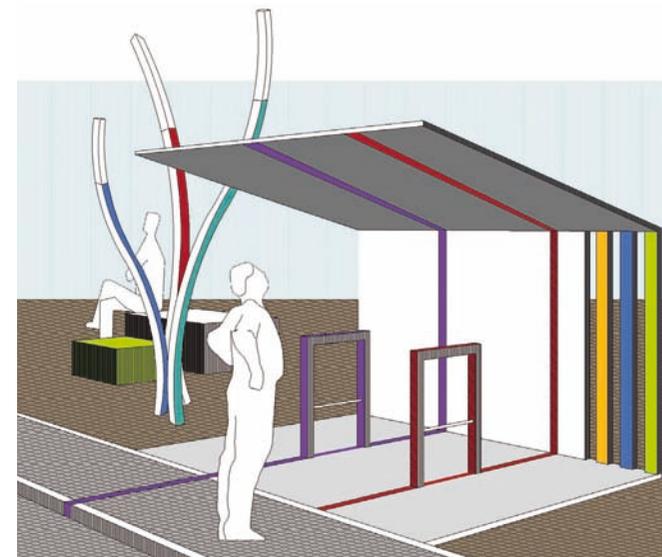
Élévations des façades du projet



Vue sur le show-room menuiserie



Vue sur le show-room menuiserie



Détail d'aménagement du projet

# La ferme **modulable**

ROUSSELET Elodie // étudiante en architecture (SAINT-LUNAIRE)

Le projet fait référence à l'organisation en **longère** du bâti agricole ancien, et implante au nord du terrain une construction en longueur abritant les deux entreprises, présentant un pignon côté zone, pour l'accueil et la boutique de la brioche, et au sud les façades des locaux de production donnant sur l'aire de livraisons.

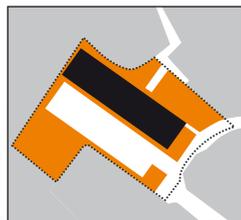
La prairie conservée au sud permet l'installation d'une pompe à chaleur. Au nord, un espace public réunit l'accès piétons et le parking implanté au contact du lotissement. **Une circulation périphérique en caillebotis** couverte au long de l'entrée du personnel au nord, fait office de circulation piédestre et cycliste, et de quai de déchargement au sud.

La situation du bâtiment permet de conserver la vue sur le paysage bocager depuis la zone d'activités.

La possibilité d'une reconversion totale du site est envisagée, avec une **transformation possible** de la construction en logements individuels en bande.

Le bâtiment est une vaste **halle à structure bois**, couverte à deux pentes, dont la grande portée laisse libre l'aménagement intérieur. L'accès principal se fait par un module central décalé de l'alignement général, qui mutualise sur deux niveaux les locaux administratifs et du personnel et le show-room de la métallerie. De part et d'autre, les ateliers abrités par la halle sont cloisonnés à hauteur partielle.

Une **peau en tôle perforée**, à la fois clôture et filtre solaire, enveloppe l'ensemble du bâtiment. Les panneaux coulissants font vivre les façades selon l'activité.



Pourcentage de surface privée : .....	50 %
Pourcentage de surface publique : .....	50 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .	0 %
SHON brioche : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc





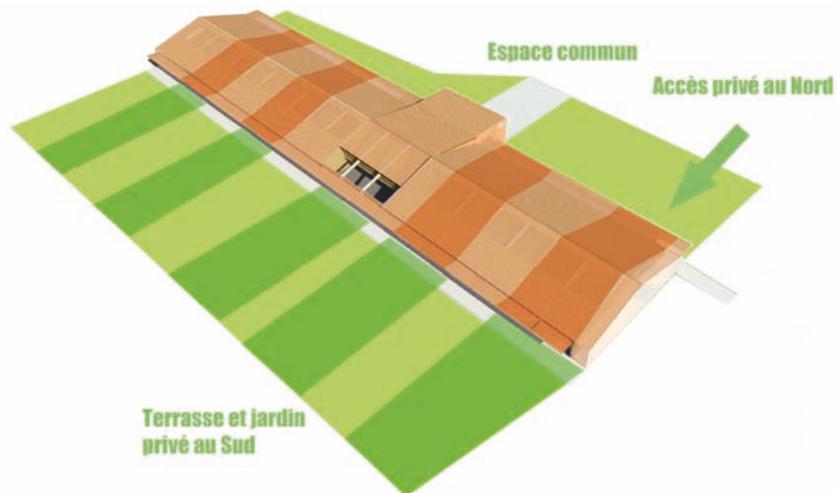
Détail du projet



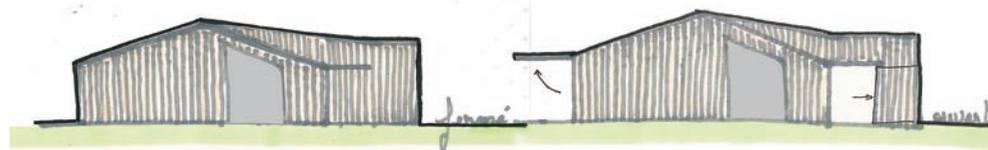
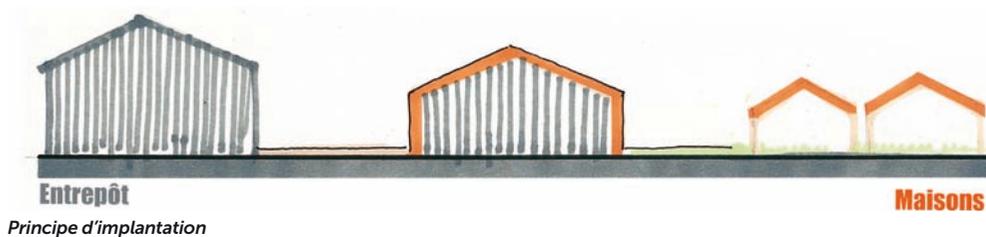
Détail du projet



Plan masse du projet



Maisons en bande pour prolonger le quartier résidentiel au nord



# Entre deux

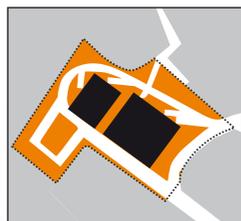
CARLE Xavier, THIERRY Eliane // architectes (LAMOR PLAGE)

Le projet investit la totalité du terrain disponible, en implantant deux constructions distinctes au centre du terrain, dont les haies périphériques sont conservées. Une voie publique en fait le tour, prolongeant la rue de l'Industrie et remontant vers la rue de la Fonderie. Elle dessert au sud l'espace de stationnement organisé autour d'un espace vert planté d'arbres, et permet d'accéder aux différents locaux de stockage donnant sur de petits quais de déchargement.

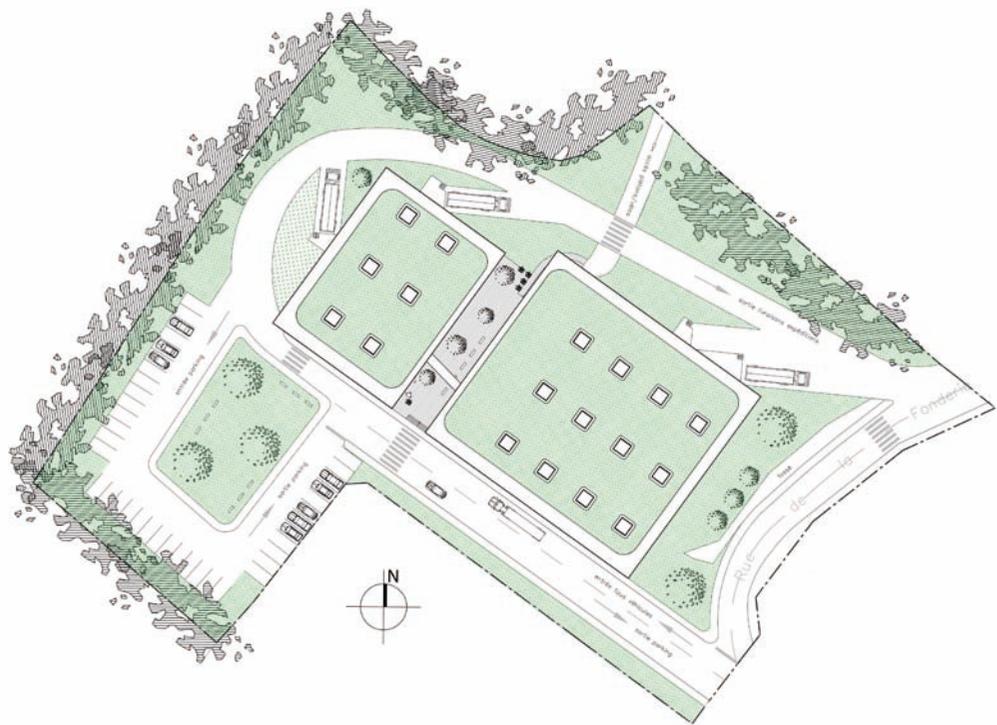
Entre les deux entreprises, l'**espace intermédiaire** est aménagé comme une **place publique urbaine**, piétonne, et met en relation les espaces pour le personnel et la boutique de la brioche. Planté d'arbres et divisé par des haies arbustives, ce passage traité en « deck » met en relation l'entrée piétonne au nord et les stationnements au sud. Une **passerelle** fermée relie ici les étages des deux entreprises.

De dimensions différentes, les deux édifices adoptent une même écriture architecturale. Sur un socle béton surélevé, l'ossature préfabriquée reçoit un revêtement en polycarbonate alvéolé, et en bardage bois pour les locaux de stockage. Les façades sont percées de baies verticales à encadrements. Les toitures végétalisées sont animées par de petits volumes à une pente permettant la ventilation des locaux ainsi que l'éclaircissement naturel des espaces en verrière des zones centrales.

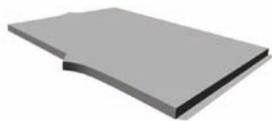
Les locaux de fabrication et de stockage sont en rez-de-chaussée, les espaces administratifs à l'étage, côté sud et côté placette.



- Pourcentage de surface privée : ..... nc
- Pourcentage de surface publique : ..... nc
- Pourcentage de surface imperméabilisée : ... nc
- SHON brioche : ..... nc
- SHON métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la brioche : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de l'aménagement : ..... nc

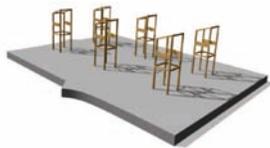


*Ambiance intérieure*

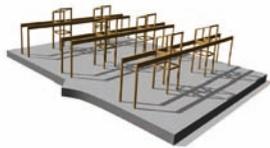


1 - Mise en place de la dalle

**Principe constructif**



2 - livraison des éléments de structure



3 - assemblage des éléments de structure



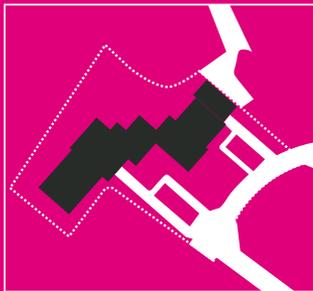
4 - assemblage des pannes et solives



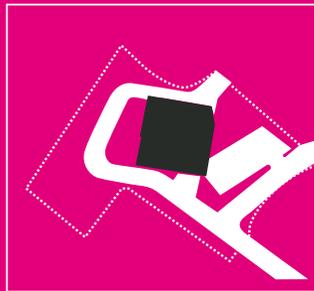
5 - pose de la couverture en panneaux sandwich



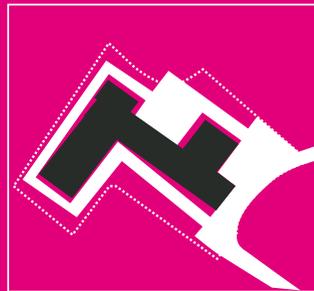
6 - façade et habillage extérieur



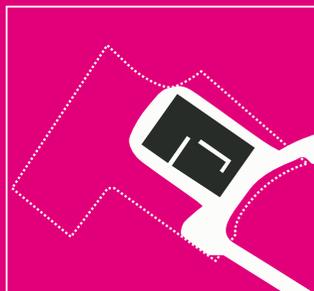
Mt+Br=Modularité



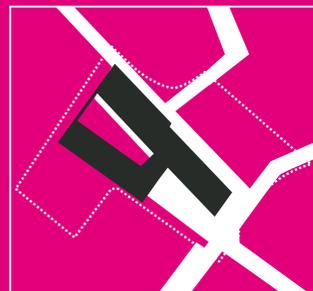
Machine ludique



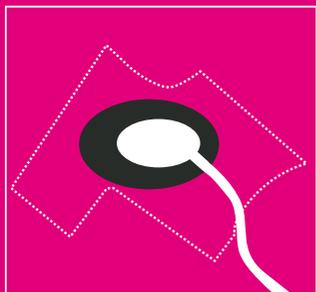
System+, boîte à plus values



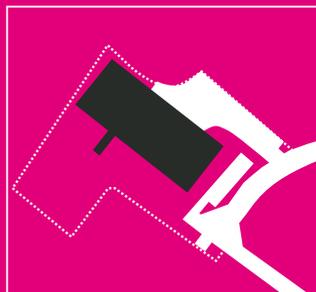
A fact t(w)o fact



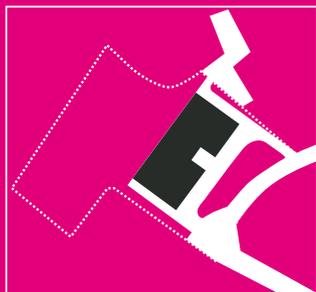
Génie du lieu



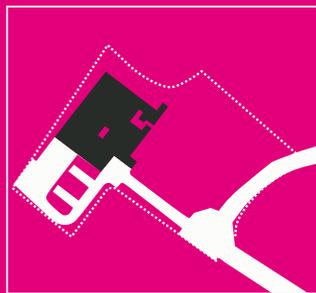
Crop circles



Le rhinocéros et le héron



1+1=1

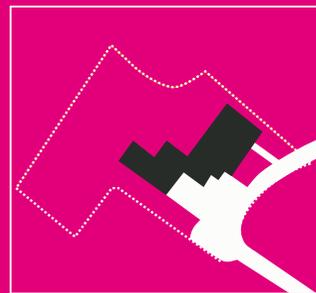


Déjeuner sur l'herbe



L'usure du temps

# MUTUALISER LES ENTREPRISES



Litote

# Mt+Br=Modularité

SCHMIDT Noémie, TURPEAU Marie-Eve // étudiantes en architecture - GUYOMARC'H Sarah, BESSEAU Sophie // architectes (NANTES)

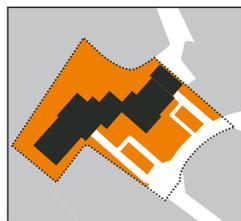
Le projet s'appuie sur l'analyse des cheminements traversant le site, qu'il s'agisse de la voirie existante, des jonctions piétonnes possibles avec la zone d'habitation ou des circuits de randonnées parcourant les paysages de marais. Il repose également sur la nécessité de proposer un langage industriel attractif, ouvert, accueillant des espaces confortables et permettant de conserver au terrain sa porosité.

Le **hangar industriel archétypal** est ici divisé en **séquences** accolées dont l'implantation tient compte des trames viaires. La métallerie et la briocheerie sont assemblées en un ensemble complexe implanté en fond de parcelle, à l'ouest, et dont les volumes s'organisent en fonction des flux internes et des pôles d'attraction. Les salariés, les visiteurs et les promeneurs y circulent selon leurs logiques propres.

Les espaces extérieurs dégagés à l'est sont conçus comme des espaces de jeux et de détente, **partagés** par les employés et le public. Le parvis à l'ouest est dédié aux flux de matériaux et au stationnement des véhicules.

Les deux entités forment **une unique composition architecturale** ouverte et pénétrable, traversée en son centre par une rue centrale, cheminement piéton sur lequel s'ouvrent les locaux d'accueil et d'administration et le magasin de la briocheerie.

Les volumes couverts à 1 ou 2 pentes de toiture, où alternent les parois opaques en tôle ondulée, les vitrages et les bardages de bois ajourés, expriment les **variations** d'éclairagements et d'ambiances internes.



Surface privée : .....	3098 m <sup>2</sup>
Surface publique : .....	1570 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée : .....	875 m <sup>2</sup>
SHON briocheerie : .....	803 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1403 m <sup>2</sup>
Coût de la briocheerie : .....	520 675 €
Coût de la métallerie : .....	766 400 €
Coût de l'aménagement : .....	73 500 €





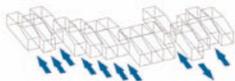
Typologie industriel :  
semi-remorque + hangar



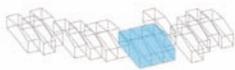
Division du hangar en séquence individuelle



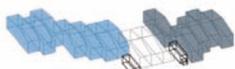
Division du hangar en séquence individuelle



Disposition des séquences selon les tracés  
résultants



Espaces mutualisés

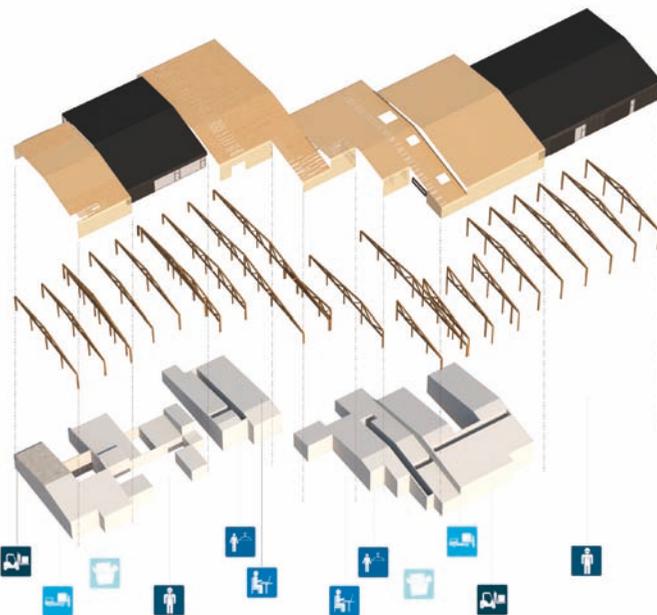


Une métallerie + une brochérie

Schémas de principe



Perspective depuis la rue de l'Industrie



Axonométrie



Perspective sur la rue intérieure

# Machine ludique

SEOUNG JUN Kim, PARK Joo Young // architectes (NANTES)

La **dénonciation de l'éloignement** des lieux de production industriels et artisanaux hors de la ville post-industrielle est analysée ici par analogie avec l'isolement et l'enfermement carcéral décrits par le philosophe Michel Foucault. La déconnexion d'avec la ville et son espace public est alors considérée comme une stratégie du capital et comme une explication à l'absence de contextualité et d'expressivité de leur architecture.

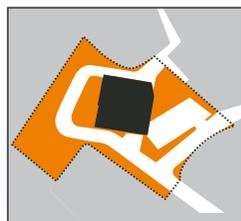
L'édifice proposé, implanté en milieu de parcelle, est dit « Machine ludique ». Il se veut un **« carrefour »** permettant aux habitants de la commune de retrouver le chemin des zones humides à partir de la zone d'activités.

Sa forme architecturale n'est pas directement déduite des programmes, mais propose un **« jeu » spatial** où se vivent les activités et les désirs des humains.

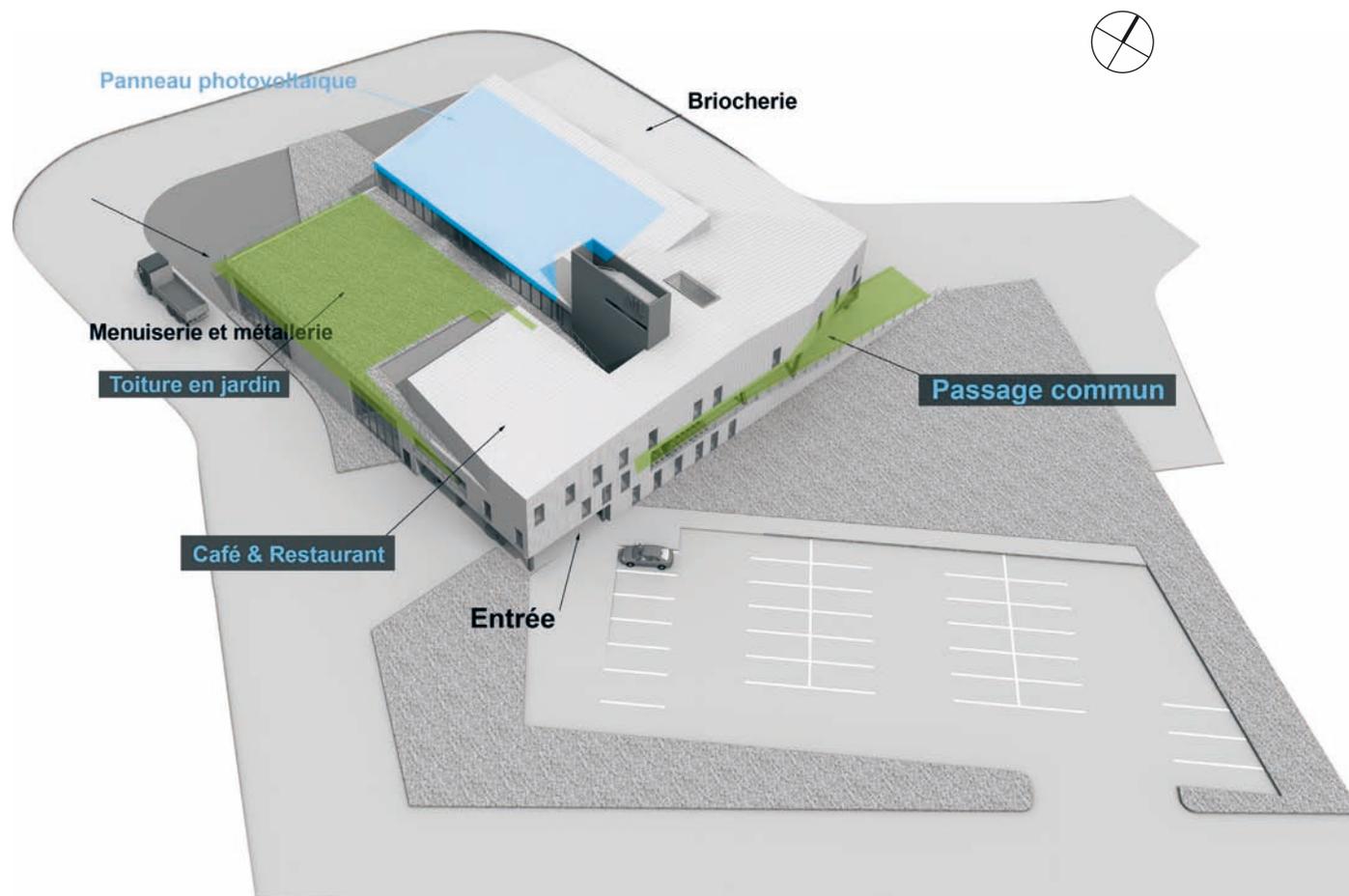
Les deux entreprises sont **emboîtées** dans une même volumétrie, ouverte de plusieurs manières. Depuis le nord, une rampe pénètre au cœur du volume construit. Elle permet au visiteur l'accès au premier niveau à la boutique de la brioche et au show-room de la métallerie, puis au deuxième étage à un café-restaurant ouvrant sur une large terrasse-jardin surplombant le paysage des marais.

La métallerie ouvre en rez-de-chaussée arrière ses ateliers en double hauteur, pour les livraisons et expéditions, et à l'étage ses bureaux, voisins de ceux de la brioche.

Les stationnements extérieurs sont implantés à l'est, côté zone.



Pourcentage de surface privée : .....	nc
Pourcentage de surface publique : .....	nc
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	nc
SHON brioche : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc





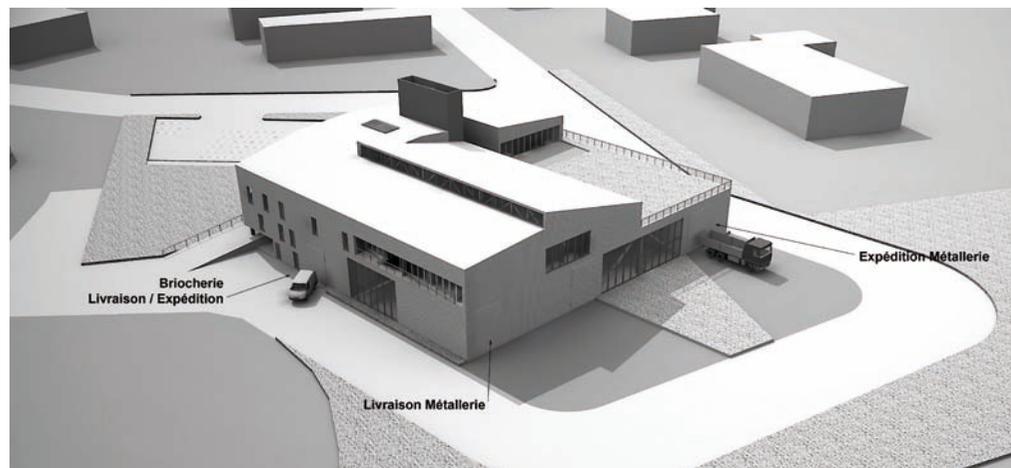
*Vue sud-est*



*Vue sud-ouest*



*Vue nord-est*



*Vue nord-ouest*

# System+, Boîte à plus values

LE GALL Cécile, HALLOU Abdelillan // architectes (PARIS)

Le projet développe un **modèle flexible** qui pourrait être un outil de requalification pour d'autres zones artisanales, en étant implanté sur des bâtiments existants, et par un retraitement de leurs espaces extérieurs.

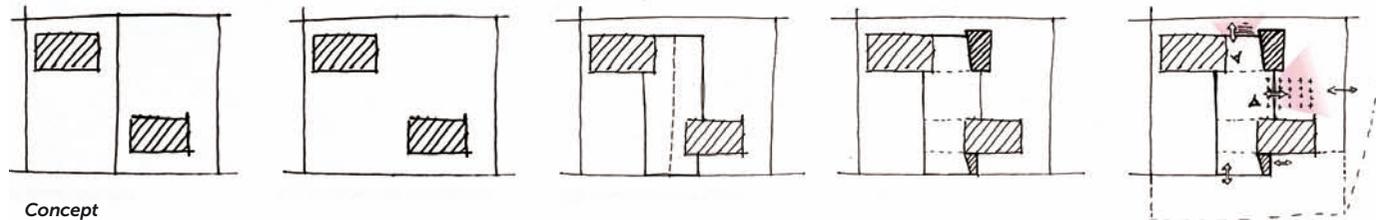
L'aménagement s'appuie sur le tracé des fossés et des haies bocagères existantes, qu'il complète par des plantations d'arbres en alignements réguliers. Dans cet esprit, les clôtures sont remplacées par des **sauts-de-loup** et placées en fond de fossés.

La structure bâtie se cale sur les limites sud du terrain, laissant disponible une voie périphérique mutualisant les circulations, les accès livraisons et les stationnements.

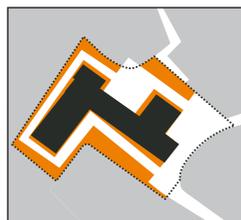
Un mail au nord, en contact avec la zone habitée, et un parvis d'accès à l'est sont dessinés par les alignements d'arbres, et qualifiés par un mobilier valorisant. Le traitement des **espaces publics** en pavés limite l'imperméabilisation des sols et leur apporte un caractère urbain.

Les entreprises, implantées l'une au sud-ouest, l'autre dans l'angle nord-ouest, sont reliées par une vaste **serre en métal et polycarbonate** courant sur toute la profondeur du terrain et abritant un espace semi-public planté, ouvert sur le paysage. Y sont réunis l'accès à la brioche et à sa boutique, l'accès depuis le parking visiteurs semi-enterré, un amphithéâtre commun, des espaces repas, et au fond l'accès à la métallerie.

Les entreprises sont logées, sur deux niveaux, dans des volumes simples mettant en valeur la serre. Les bureaux à l'étage ouvrent sur des terrasses privées.



Concept



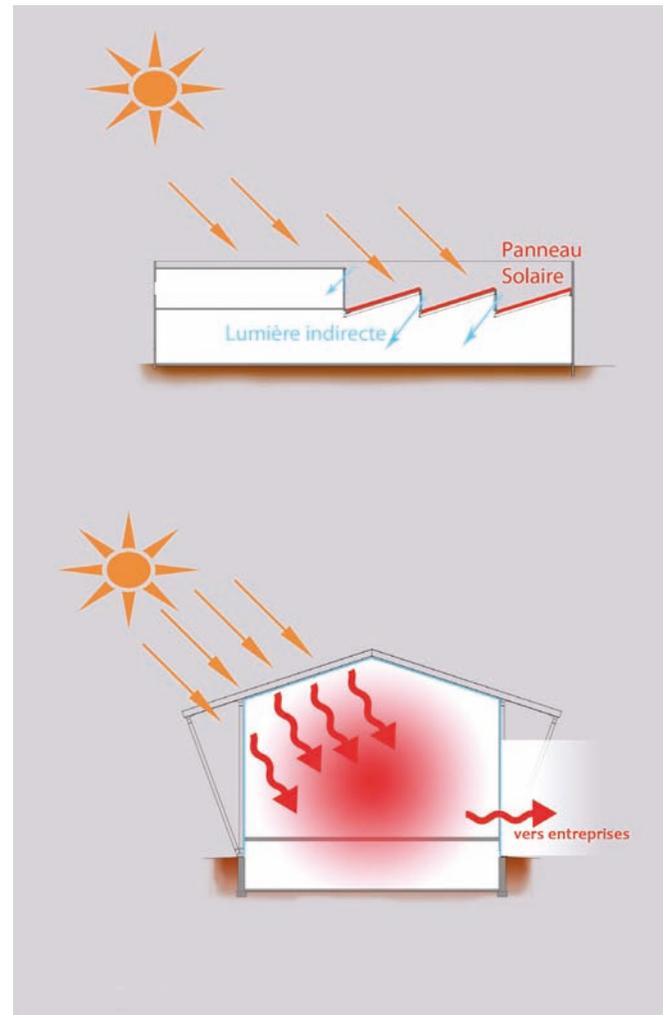
Pourcentage de surface privée : .....	70%
Pourcentage de surface publique : .....	30%
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	30%
SHON brioche et métallerie : .....	1105 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1594 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche et métallerie : .....	850 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	900 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	25 €/m <sup>2</sup>



Perspective sur l'espace public



Perspective sur la place intérieure



Énergie solaire

# A fact t(w)o fact

BENOIT Thomas, SOUCHARD Timothée // étudiants en architecture (RENNES)

La prise en compte de l'artificialisation croissante des sols due à l'étalement urbain conduit à proposer un bloc construit compactant les deux entreprises dans un minimum d'espace bâti, **un « fait » unique pour deux « factories »**

L'édifice prend place sur la petite parcelle ouest du terrain, qui conserve ses limites bocagères, et dont l'unité foncière est intégralement bitumée afin d'offrir une voie périphérique aux véhicules de livraisons.

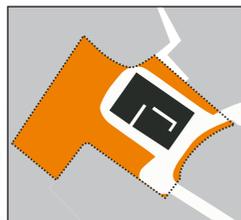
À l'ouest, la grande parcelle est laissée en l'état, conservée afin de **« rendre au rural ce qui appartenait au rural »**

Une lanière de terrain, au sud de la parcelle occupée et dans l'axe de la rue de l'Industrie, est accessible à travers la haie et simplement aménagée en aire de **détente** et de déjeuner pour le **personnel** des deux entreprises.

L'idée est de rendre mitoyennes la briocherie et la métallerie afin que, sans remettre en cause leur organisation et leur activité respectives, elles puissent bénéficier d'espaces communs.

Un **silos à voitures** sur trois niveaux, avec rampe d'accès à voie unique, est intégré à la structure. La briocherie, sur deux niveaux, est implantée côté voie publique, avec parking minute pour sa boutique. La métallerie, avec ateliers de grande hauteur et mezzanines, s'implante à l'ouest. Des **circulations piétonnes traversantes** séparent les trois entités.

Une ossature métallique, accrochée à un noyau dur en béton, reçoit une double peau en panneaux amovibles d'aluminium opaque ou perforé (brise-soleil) et en polycarbonate.



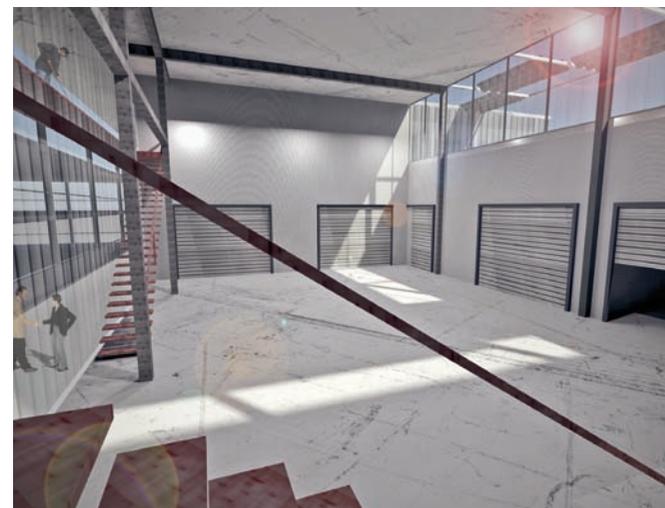
Pourcentage de surface privée : .....	28 %
Pourcentage de surface publique : .....	72 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	75 %
SHON briocherie : .....	924 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1474 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	350 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	408 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	75 €/m <sup>2</sup>



Façade sud



*Intérieur de la métallerie*



*Intérieur de la bricocherie*

# Génie du lieu

FONTAINE Amélie, MAYEUR Aurore // architectes (LILLE)

La réflexion est menée à l'échelle de toute la zone, pour laquelle est prévue une desserte par **transport collectif** allié aux déplacements piétons et cyclistes, reliant le bourg et les zones habitées.

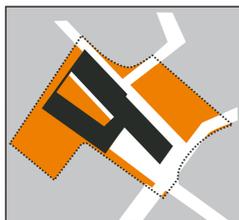
Pour les constructions existantes, des extensions en lien direct avec la voirie minimisent l'étalement et l'imperméabilisation des sols, et préservent dans la zone des espaces naturels prolongeant la **structure paysagère** existante.

Dans cette logique, un **objet compact** implanté au nord du terrain et en contact avec la voirie existante, contient les espaces intérieurs et extérieurs nécessaires au fonctionnement des deux entreprises. L'aménagement, par exemple une voie créée au nord pour désenclaver le quartier d'habitation, s'appuie sur les haies bocagères existantes.

La composition est basée sur la mutualisation de certains espaces (accés personnel, parkings, cour) sur le partage par d'autres de l'enveloppe et d'espaces extérieurs (pour les vestiaires, bureaux et salles de réunions).

La métallerie, au sud, est une halle offrant **transparence sur le bocage**, espaces modulables et accès livraisons par une cour à l'est. La briocheerie, au nord, est en lien direct avec le réseau viaire, et sa boutique proche de la zone habitée. Elle est abritée dans un volume à deux niveaux dont l'étage mutualise les locaux administratifs des deux entreprises.

Les ossatures métalliques sont habillées d'un **bardage bois à claire-voie**, unifiant l'écriture et permettant des variations de porosités et d'éclairement.



Pourcentage de surface privée : .....	88 %
Pourcentage de surface publique : .....	12 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	39 %
SHON briocheerie : .....	1270 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1695 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	1100 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1500 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	60 €/m <sup>2</sup>



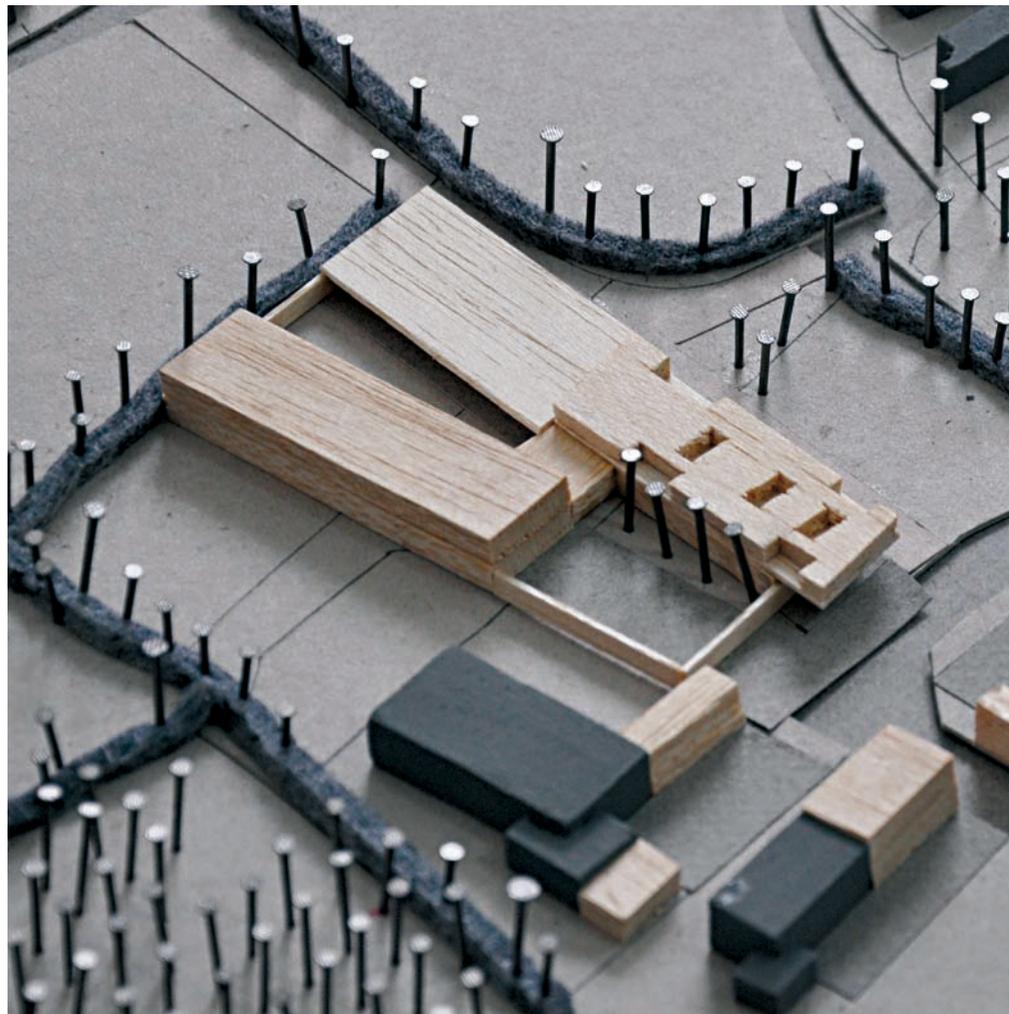
Vue depuis la rue de la Fonderie



*Perspective dans la halle de fabrication de menuiseries et de métallerie - un espace de travail ouvert sur la nature*



*Perspective depuis la cour intérieure - cadrage sur la nature - prolongement végétal*



*Maquette du plan masse du projet*

# Crop circles

CHAVENEAU Harold, BORMANN Thomas // architectes (PARIS)

La référence aux « crop circles », **formes géométriques** dessinées dans les cultures par des artistes ou de supposés extra-terrestres, est évidente dans le dessin auquel à conduit un parti-pris radical.

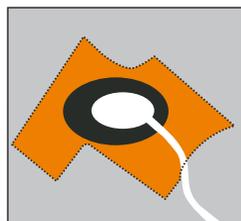
Le point de départ est le constat que le paysage périurbain de l'agglomération nantaise reste façonné par la trame verte et bleue des couloirs écologiques et des cours d'eau, et qu'il convient de « redonner à la nature des espaces colonisés par l'activité humaine ».

La zone d'activités est donc gommée, et remplacée par un **paysage naturel** où sont implantés, comme une structure de type végétal où des « feuilles » construites sont raccordées à une voirie-nervure, des éléments bâtis de forme ovale.

Cette nouvelle « morphologie urbaine des zones paysagères » conduit à la création d'une nouvelle typologie de bâtiments industriels, composée de structures circulaires ou elliptiques bâties autour de **cours communes**.

La briocherie et la métallerie sont réunies dans un ovale adapté à la parcelle. La cour commune, autre ovale décalé avec accès unique, dessert l'ensemble des locaux, accueille le stationnement et les accès livraisons.

Les variations dans l'épaisseur et la hauteur de la structure bâtie permettent la définition d'espaces différenciés. L'ossature de portiques en bois lamellé-collé, disposés selon une trame radiale, est habillée de bardages en lames de bois verticales, filtres solaires ou clôtures. L'activité des entreprises est visible **côté cour**, mais se devine seulement **côté paysage**.



Pourcentage de surface privée : .....	21 %
Pourcentage de surface publique : .....	69 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	10 %
SHON briocherie : .....	1100 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1500 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	1300 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1300 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	200 €/m <sup>2</sup>



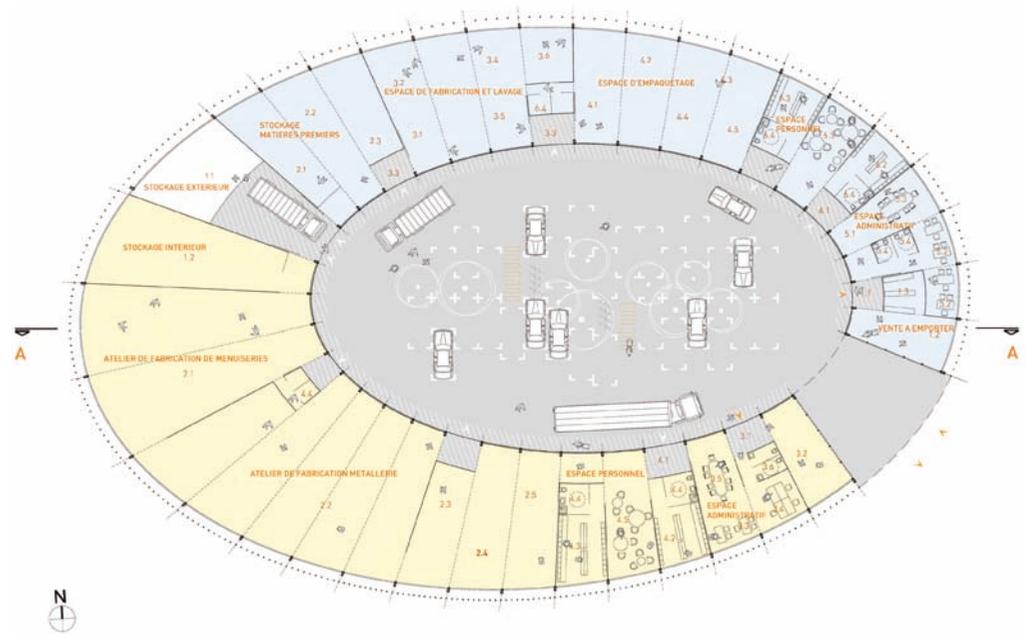
Ambiance intérieure



Vue d'ensemble du projet



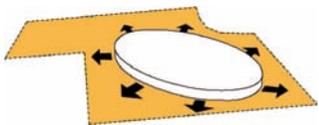
Plan masse



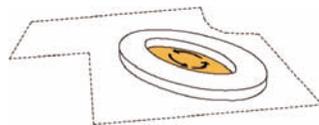
Plan du rez-de-chaussée



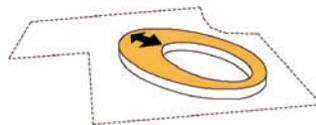
Coupe AA



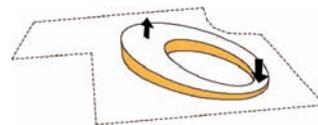
1- Bâtiment tourné vers le paysage



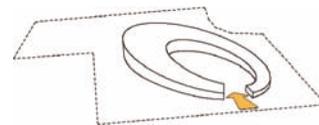
2- Organisation autour d'une cour de service



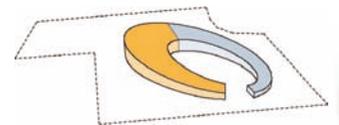
3 - Largeur variable adaptée au programme



4 - Hauteur variable adaptée au programme



5 - Accès unique



5 - Un bâtiment = deux entreprises

# Le **rhinocéros** et le héron

NORMAND Mathieu, FOULON Coline // architectes (PARIS)

Pour compacter le bâti, les deux entreprises sont réunies dans un volume implanté au nord, où une voie d'accès permet l'accès des salariés et des livraisons. L'accès visiteurs et leurs stationnements se font depuis la voirie existante.

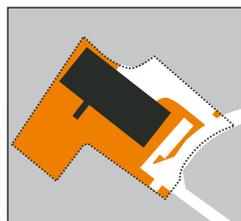
L'espace libéré au sud est traité en parc public, agrémenté d'un bassin de recueil des **eaux de ruissellement** et parsemé d'**éoliennes** complétant celles disposées sur la toiture du bâtiment. À l'est et au sud de la construction, un platelage de bois forme une coursive surplombant le plan d'eau. Il relie les salariés à leur espace de travail et les visiteurs aux espaces d'accueil.

Le bâtiment accueille la métallerie à l'ouest et la briocheerie en contact avec l'accueil visiteurs. Les ateliers, les locaux du personnel et les espaces d'accueil sont en rez-de-chaussée, les bureaux à l'étage donnent au sud vers le parc.

Une ossature poteaux-poutres en bois repose sur des semelles de béton. Sa surélévation d'un mètre permet au plan d'eau de s'infiltrer sous le bâtiment et met le quai de déchargement à niveau.

Les façades sont transparentes, composées selon les besoins de panneaux doubles en polycarbonate ou de parois vitrées. L'éclairage est complété par des patios et des renforcements de façades formant espaces extérieurs communs aux deux entreprises.

L'architecture n'exprime ni la fonction ni l'image des entreprises, qui peuvent évoluer dans le temps, et le projet se concentre sur les **interactions** du bâtiment avec son terrain et son **environnement** proche.



Pourcentage de surface privée : .....	42 %
Pourcentage de surface publique : .....	58 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	nc
SHON briocheerie : .....	962 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1477 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	1700 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1700 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	1150 €/m <sup>2</sup>



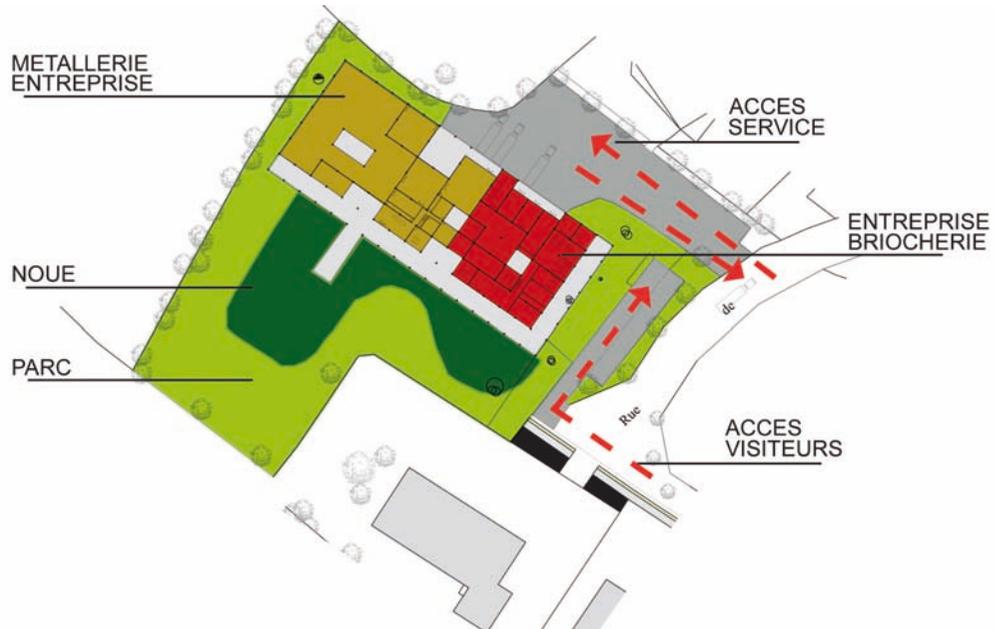


Schéma de fonctionnement

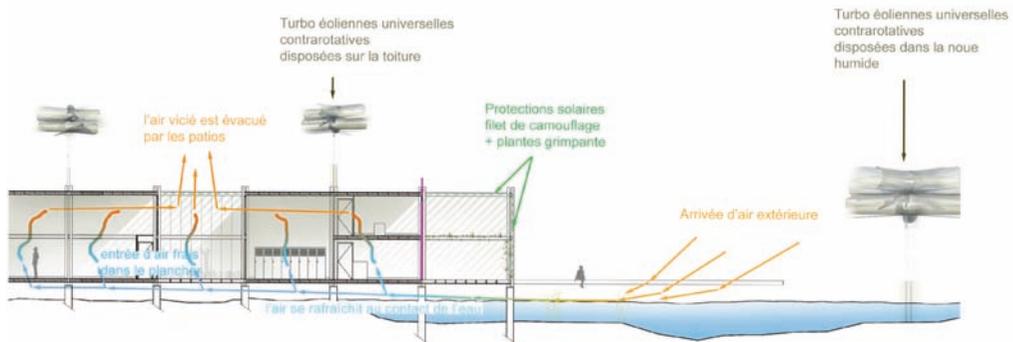


Schéma du parti environnemental



Vue depuis la noue humide



Vue intérieure

# 1+1=1

OUSAIID Rachid // étudiant en architecture (REZÉ)

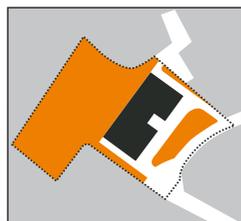
Le souci premier de **compacité** et d'**intégration** des deux entreprises au site de la zone d'activités conduit à la création d'un ensemble bâti unique, implanté en léger recul par rapport aux voiries existantes. Un front bâti est formé, qui met un « **point final** » à l'espace industriel et laisse libre la parcelle située à l'ouest du terrain, qui conserve son caractère agricole ouvert sur le grand paysage.

Entre le bâti et la voirie de la zone, un espace vert intermédiaire, public, établit une hiérarchie avec la voie de desserte privée qui longe les constructions. Au nord, une voie permet la liaison avec la zone d'habitat.

Les constructions sont conçues à deux niveaux, les deux façades alignées n'étant séparées que par un retrait correspondant à l'espace de stockage de la métallerie. Cette dernière est implantée au sud de la composition, la briocheerie au nord bénéficiant d'un accès direct à sa boutique depuis la voirie publique.

Les rez-de-chaussée de grande hauteur accueillent les espaces de fabrication, et une rampe d'accès, desservie par une voie longeant le pignon sud, mène à **une toiture-terrasse** arrière, formant parking et permettant d'accéder aux locaux administratifs et du personnel situés à l'étage.

L'ossature métallique, basée sur une trame de 10 mètres par 11, reçoit une peau en polycarbonate alvéolé, qui permet un éclairage naturel maximal pour les espaces intérieurs et une **image architecturale valorisante** pour les entreprises.



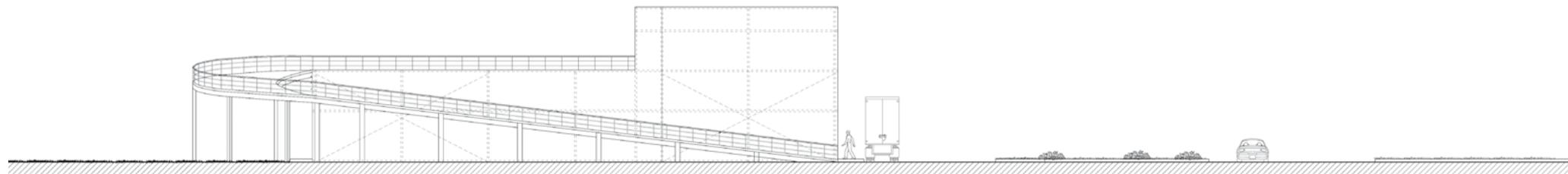
Pourcentage de surface privée : .....	79 %
Pourcentage de surface publique : .....	21 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	12 %
SHON briocheerie : .....	1137 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1595 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc



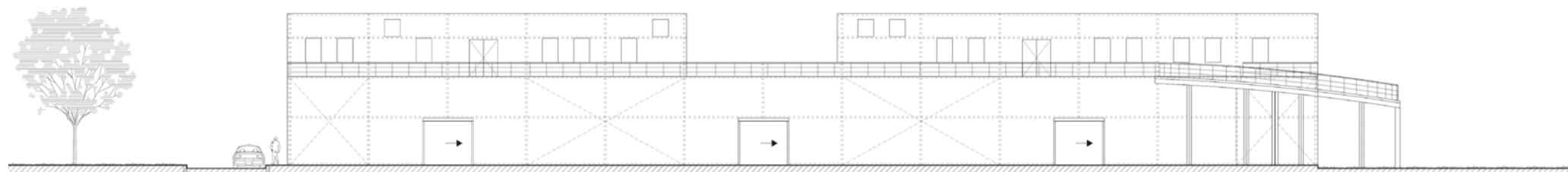
Perspective de la rue de l'Industrie



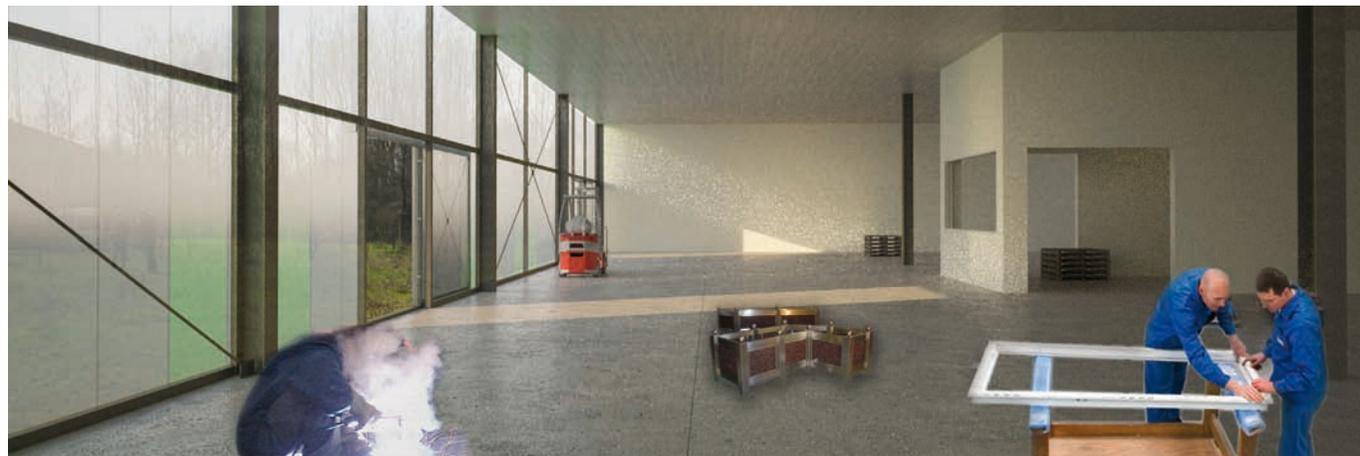
Perspective du champ



Façade sud-ouest



Façade nord-ouest



Vue intérieure de la métallerie

# Déjeuner sur l'herbe

HÉNON TUDOR ARCHITECTES  
HÉNON Raphaël, TUDOR Andreea // architectes (PLEVENON)

La réflexion se base sur l'absence de qualité des espaces de la zone, et sur le manque d'espace public permettant l'échange ou la détente.

Le projet s'articule sur la volonté de créer cet espace, sous la forme d'un jardin public réconciliant « espaces anthropisés et espaces naturels », à l'usage des salariés et des résidents. »

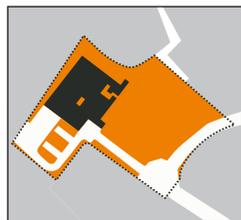
Le jardin, en liaison directe avec la zone et traversé par des circulations douces, entoure une mare d'agrément, évocatrice de la vallée. Il est parsemé de « bornes » de détente en bois pour le pique-nique, les bains de soleil, les pauses déjeuner, les activités sportives, la contemplation. La mare, alimentée par le ruissellement, est connectée au réseau existant de fossés et de bassins de rétention. Les végétaux sont d'essences locales : plantes aquatiques, prairies, saules, peupliers, cyprès chauves.

À l'ouest, une construction réunit les deux entreprises dans un volume compact de plain-pied. Une voie au sud dessert leurs espaces extérieurs mutualisés.

L'ossature métallique est habillée d'une double peau : panneaux isolants et résille perforée formant pare-soleil. Le vide intermédiaire ventilé permet la régulation thermique.

Des « périsopes », volumes ouverts, émergent et permettent des échanges directs avec l'extérieur du magasin de la brioçerie, du showroom de la métallerie et de l'espace de détente commun, situé à l'étage et bénéficiant de la vue sur le jardin.

Une attention particulière est apportée aux caractéristiques bioclimatiques de la construction.



Pourcentage de surface privée : .....	51 %
Pourcentage de surface publique : .....	49 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	21 %
SHON brioçerie : .....	958 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1399 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioçerie : .....	950 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	950 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	55 €/m <sup>2</sup>



Vue sur la métallerie



Plan masse



Vue du jardin public



Vue aérienne sur le jardin

# L'usure du temps

DIALYNAS Thomas // étudiant en architecture (CLAMART)

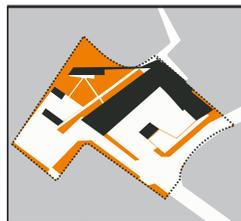
« Malgré son chaos, la zone existe et l'idée de rompre avec cet existant rajoute du chaos. C'est pourquoi le projet occupe pleinement la parcelle et coordonne des **connexions** physiques et visuelles avec le reste du site. »

Le parti-pris est donc celui de la **continuité** de l'implantation sans rupture.

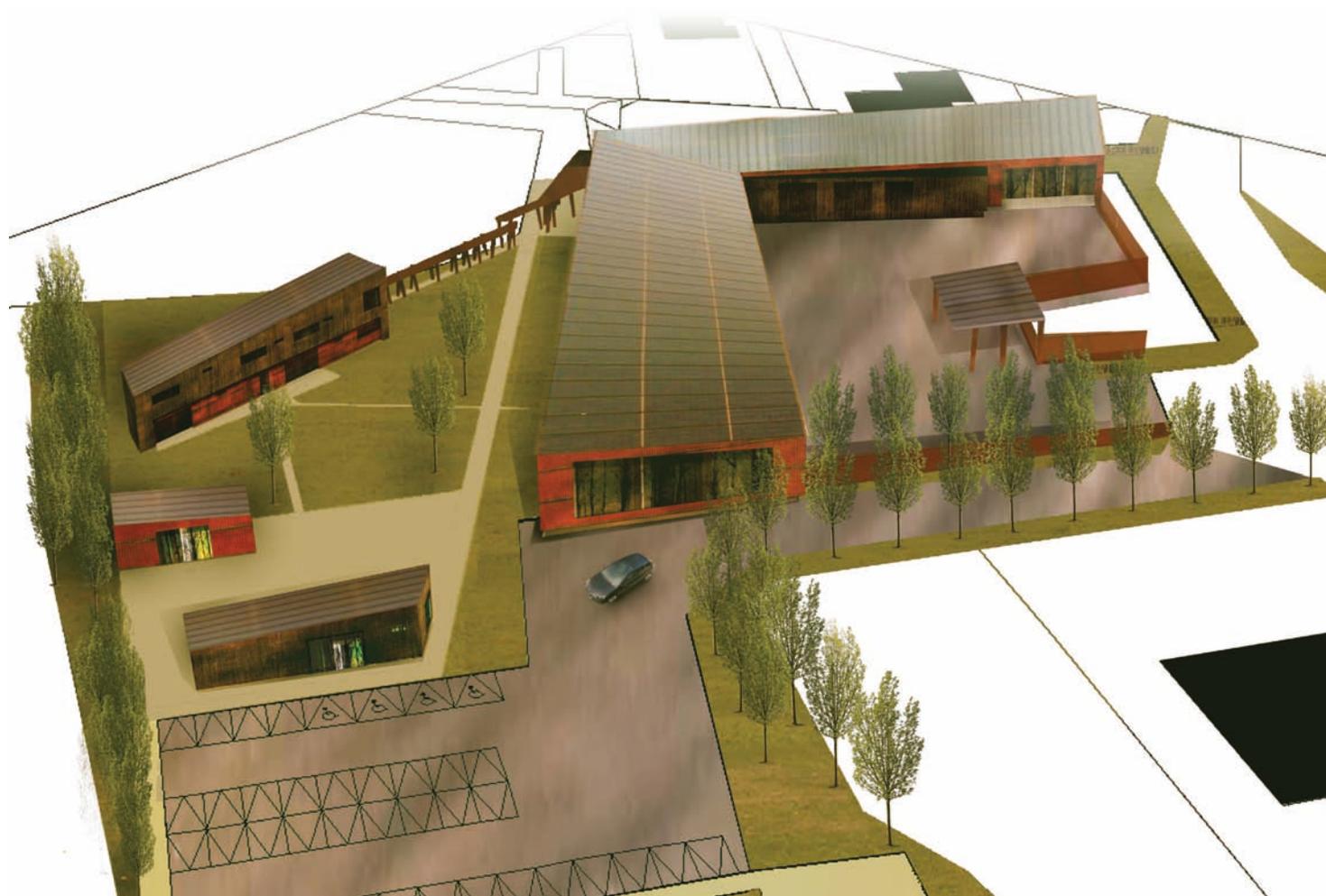
Le projet propose une « scénographie parcellaire » qui prend en considération la nature du site et son environnement, qui s'inspire de ses ambiances caractéristiques, de ses usages actuels.

Une construction principale en L accueille les locaux de production. Elle encadre un **parvis de services** commun aux deux entreprises, minéral et séparé de la voirie publique par un bassin. À l'arrière, le terrain végétalisé accueille **trois petites constructions secondaires**. L'une, ouverte sur le paysage, accueille les bureaux sur deux niveaux, les deux autres les espaces de vente et d'exposition encadrant un parvis d'accueil. Les stationnements sont implantés au sud de cet espace.

L'écriture architecturale mêle les **matériaux de récupération** et leurs patines. L'ossature en métal et bois des ateliers est entièrement couverte d'une surface photovoltaïque. Les élévations sont bardées de bois pour la briocheerie, de panneaux de façade de containers métalliques rouillés pour la métallerie. Les deux matériaux se mélangent dans les façades de l'édifice des bureaux, qu'un chemin couvert en poteaux de bois relie aux ateliers. Les parois vitrées sont réalisées en fibroglass imprimé de silhouettes d'arbres.



Pourcentage de surface privée : .....	nc
Pourcentage de surface publique : .....	nc
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	nc
SHON briocheerie : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc

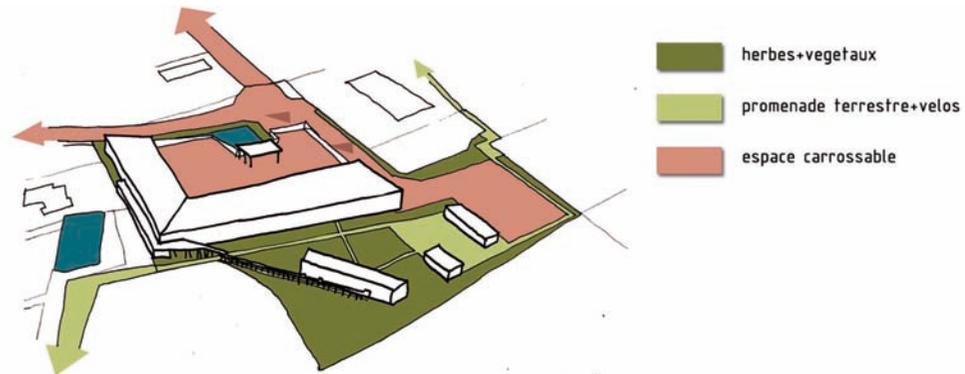




Vue sud-ouest

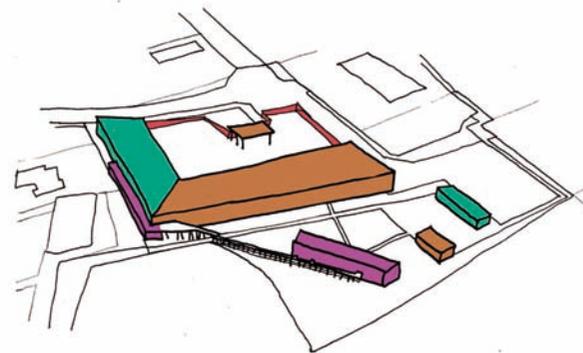


Vue nord-est



- herbes+vegetaux
- promenade terrestre+velos
- espace carrossable

- artisanat alimentaire
- artisanat menuiserie indus.+metallerie
- espaces mixtes
- clôture



# Litote

BASTIEN Guy //architecte (ZURICH Suisse)

Le questionnement porte ici principalement sur la **cohabitation** entre les deux entreprises et sur une organisation spatiale apte à concilier la **cohérence** des fonctionnements et la **compacité** de la construction.

La réponse, essentiellement architecturale, met en place une superposition inédite, puisque les locaux de fabrication sont implantés au-dessus des espaces administratifs et du personnel.

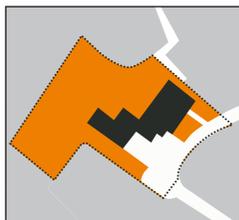
Les ateliers, de part et d'autre d'un noyau central de stockage, sont positionnés à 1,40 mètre du sol, sur une plate-forme à hauteur de quai de déchargement. Au-dessous, le niveau administratif est situé à 1,30 mètre **sous le niveau du terrain**, comme les stationnements avec qui ils sont en liaison directe.

L'ensemble bâti est implanté au plus près de la voirie existante de la zone d'activités, donnant sur un espace minéral permettant la desserte directe des ateliers et du sous-sol. La métallerie est à l'est et la briocheerie en arrière vers l'ouest.

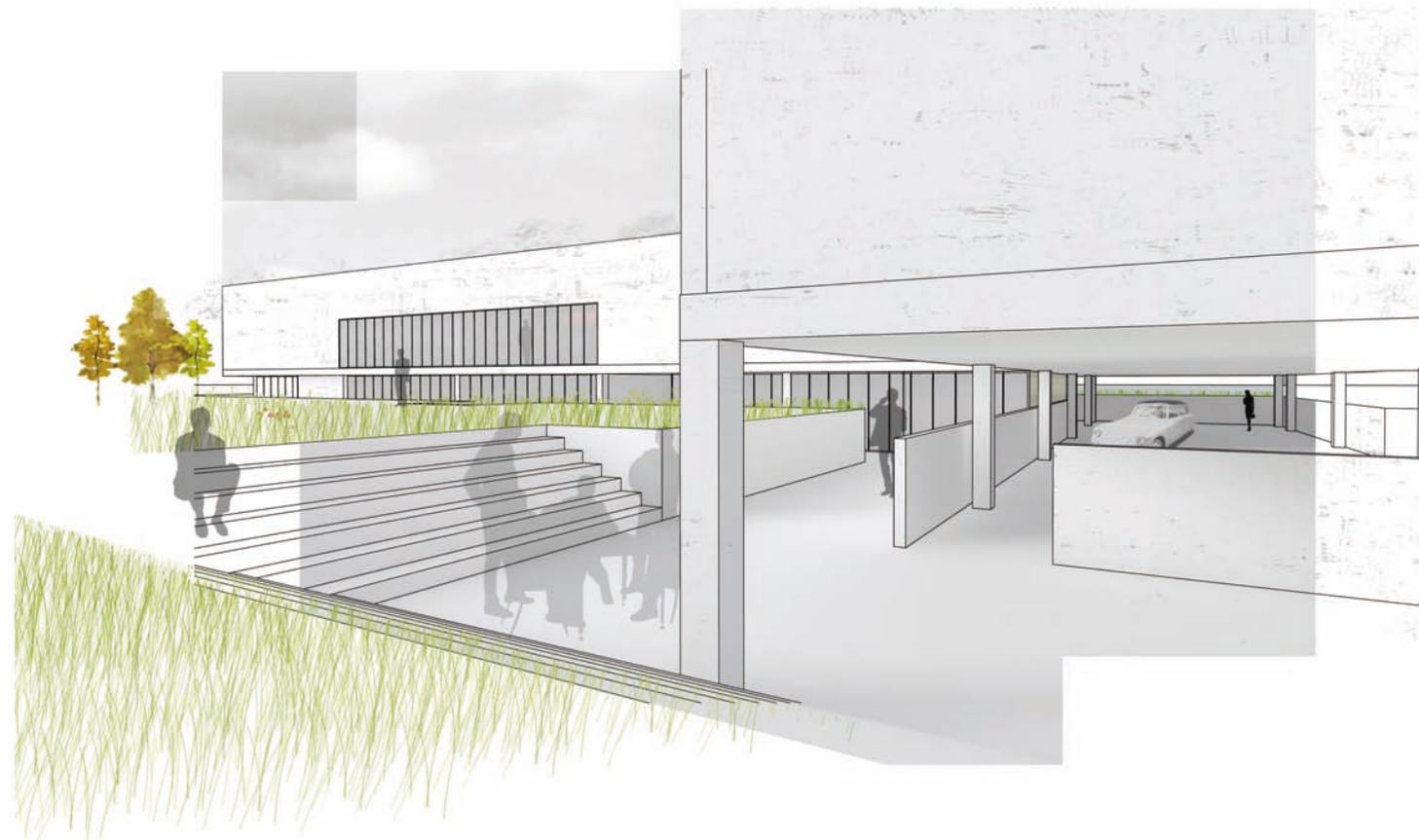
Les décalages des volumes construits inscrivent le bâti dans une diagonale qui ouvre visuellement le site vers le paysage. L'ensemble du terrain reste libre, végétalisé, ouvert au public et raccordé au nord au cheminement piéton vers le bourg.

Le bâtiment montre de longues élévations, marquées par leur horizontalité et leur apparent décollement du sol.

La structure poteaux-poutres en béton est revêtue de panneaux sandwich en béton. L'écriture architecturale épurée joue des **équilibres de pleins et de vides**, au moyen notamment de longues baies en bandeaux.



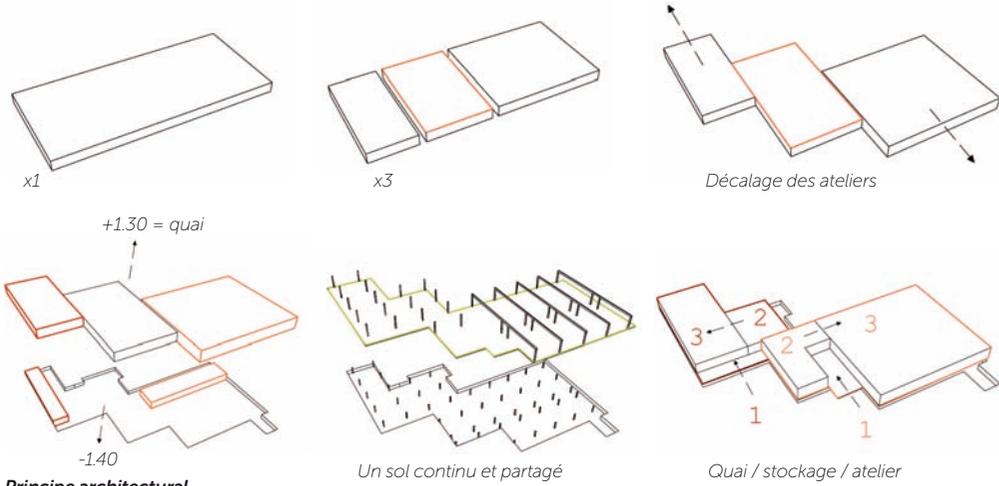
Pourcentage de surface privée : .....	27 %
Pourcentage de surface publique : .....	10 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	19 %
SHON briocheerie : .....	1240 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1710 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	600 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	800 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	250 €/m <sup>2</sup>



Ambiance intérieure



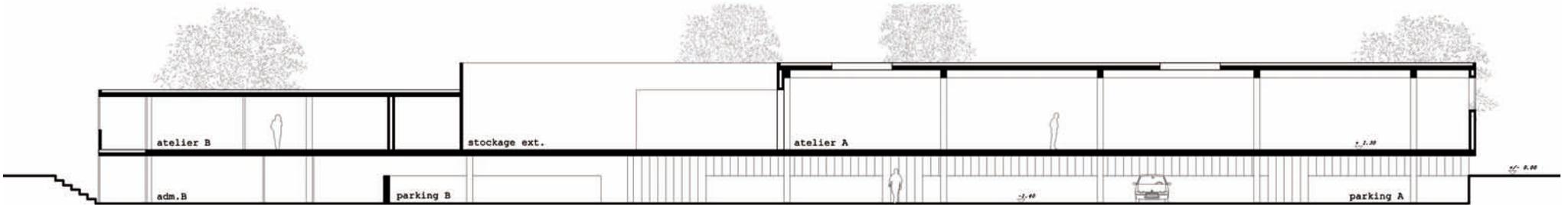
Perspective de la façade sud du projet



Principe architectural



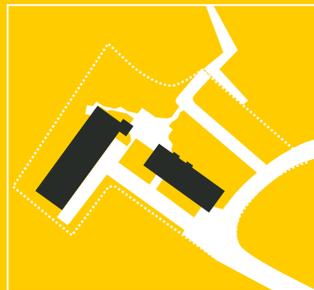
Plan masse



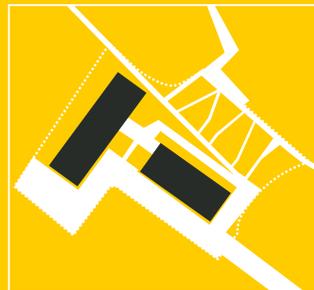
Coupe longitudinale du projet



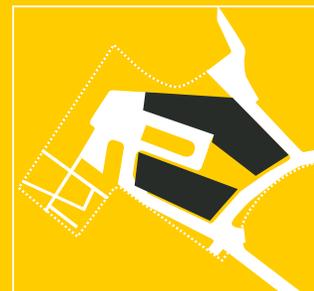
La fabrique



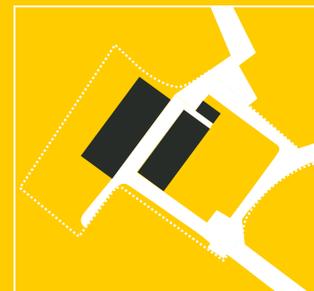
Pour que vive la zone !



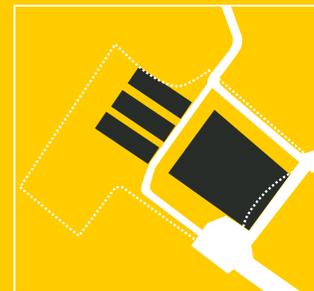
O<sub>2</sub>-zone



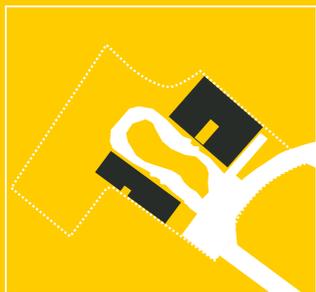
Le vogue à lames



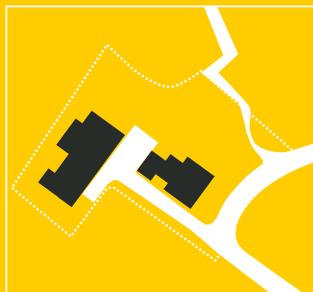
Pour en finir avec la zone :  
la fonction endémique



Des chevaux, des machines,  
et des hommes



« ...Pour voir la zone... »



Un projet + ouvert



Petites tonalités architecturales



Construire en ville  
au bord de la nature



Le patio d'entreprises

# PARTAGER LES USAGES

# La fabrique

FLEURQUIN Anne-Sophie // architecte - FLEURQUIN Jimmy // chargé d'études VRD - FLEURQUIN Morgan // étudiant en économie de la construction (TOURCOING)

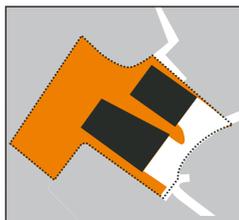
Le parti-pris propose d'allier les **trois entités** que sont la zone d'activités, la zone résidentielle et la zone naturelle « humide », par la création d'une seule image « architecturo-paysagère ».

Pour cela, deux constructions sont implantées à l'est, munies d'un parvis commun pour les livraisons et expéditions, avec entre elles une voie mutualisée donnant accès aux stationnements implantés dans leurs sous-sols. L'imperméabilisation du terrain et les nuisances sont ainsi limitées au côté « zone d'activités ».

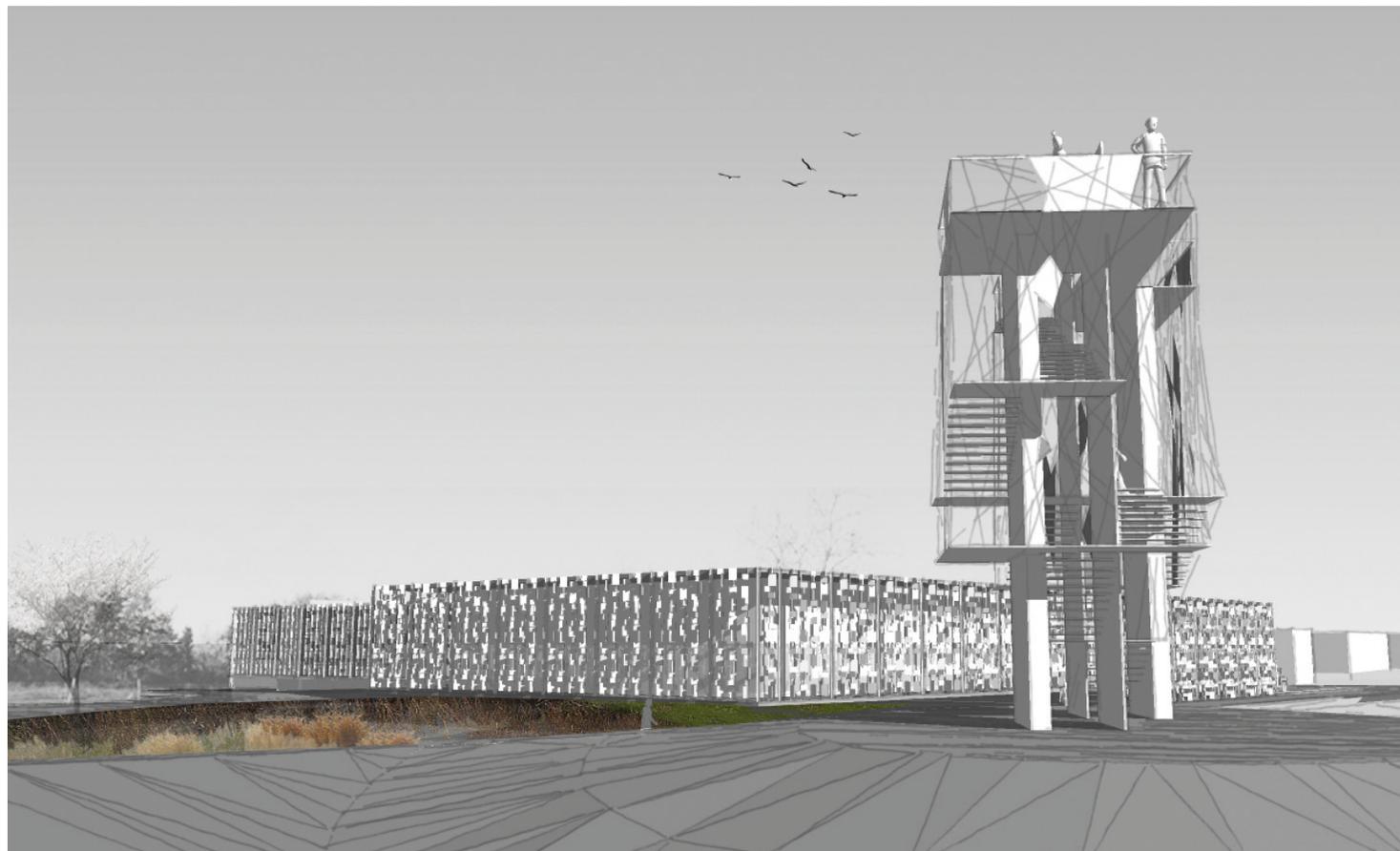
À l'arrière se déploie un parc public, accessible depuis le secteur urbanisé au nord par un cheminement éclairé réalisé en stabilisé, ainsi que depuis la zone d'activités par un chemin au sud. Ce « **parc de l'entre-deux** » est dépourvu de clôtures industrielles et délimité par les haies bocagères et un fossé. Il est conçu comme une zone humide, parcourue par une passerelle surplombant la végétation hydrophile, pourvue au nord d'une zone de pique-nique et au sud d'une haute structure formant **belvédère** donnant des vues sur le paysage environnant. La végétalisation du parc participe à la récupération des eaux de ruissellement du parvis d'entrée.

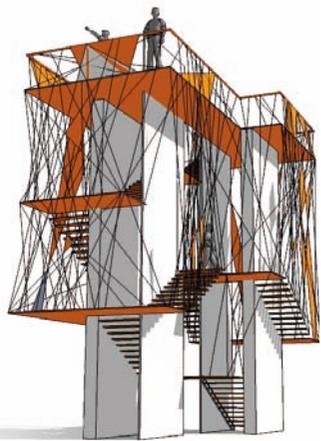
Le magasin de la brioche est implanté à l'entrée nord du parc public.

Chaque construction est entourée d'un cheminement permettant les circulations motorisées, délimité par une haute clôture modulaire **filtrant les vues et la lumière**. Les toitures végétalisées répondent aux enjeux de récupération des eaux et d'isolation thermique et acoustique.



Pourcentage de surface privée : .....	27 %
Pourcentage de surface publique : .....	73 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	8,5 %
SHON brioche : .....	1250 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1915 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	3500 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	3200 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	29 €/m <sup>2</sup>

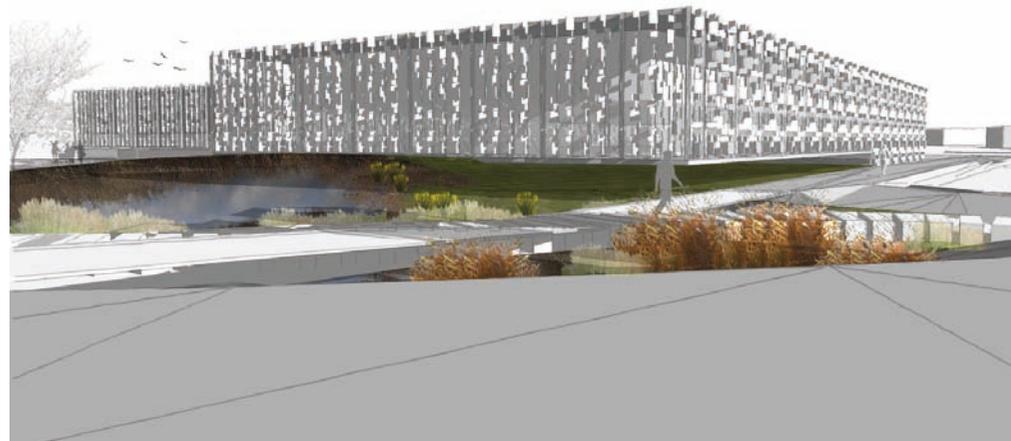




*Le belvédère*



*Plan masse*



*Vue de la façade ouest*



*Coupe longitudinale du projet*

# Pour que **vive** la zone !

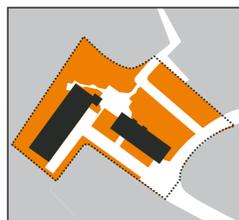
OUARD Thomas, DROZD Céline // architectes, docteurs en architecture (NANTES)

L'idée est d'assumer l'activité industrielle et son expression architecturale, dans une prise en compte de son environnement, et de redonner à la « zone » sa capacité à « faire lieu », à l'opposé des « sub-zones » courantes. Ceci à partir de cinq principes : **insérer le site** dans le territoire à partir de liens et de continuités ; **mutualiser les espaces**, les stationnements et les équipements ; **penser l'environnement** comme un atout pour le projet et l'identité de la zone ; redonner à l'architecture industrielle ses vertus premières d'architecture d'usage, économique, signifiante et génératrice de lieu de vie ; proposer une écriture qui assume les usages et exprime les fonctions abritées, où le matériau se fait vecteur d'ambiance et les éléments industriels caractéristiques deviennent **modénatures**

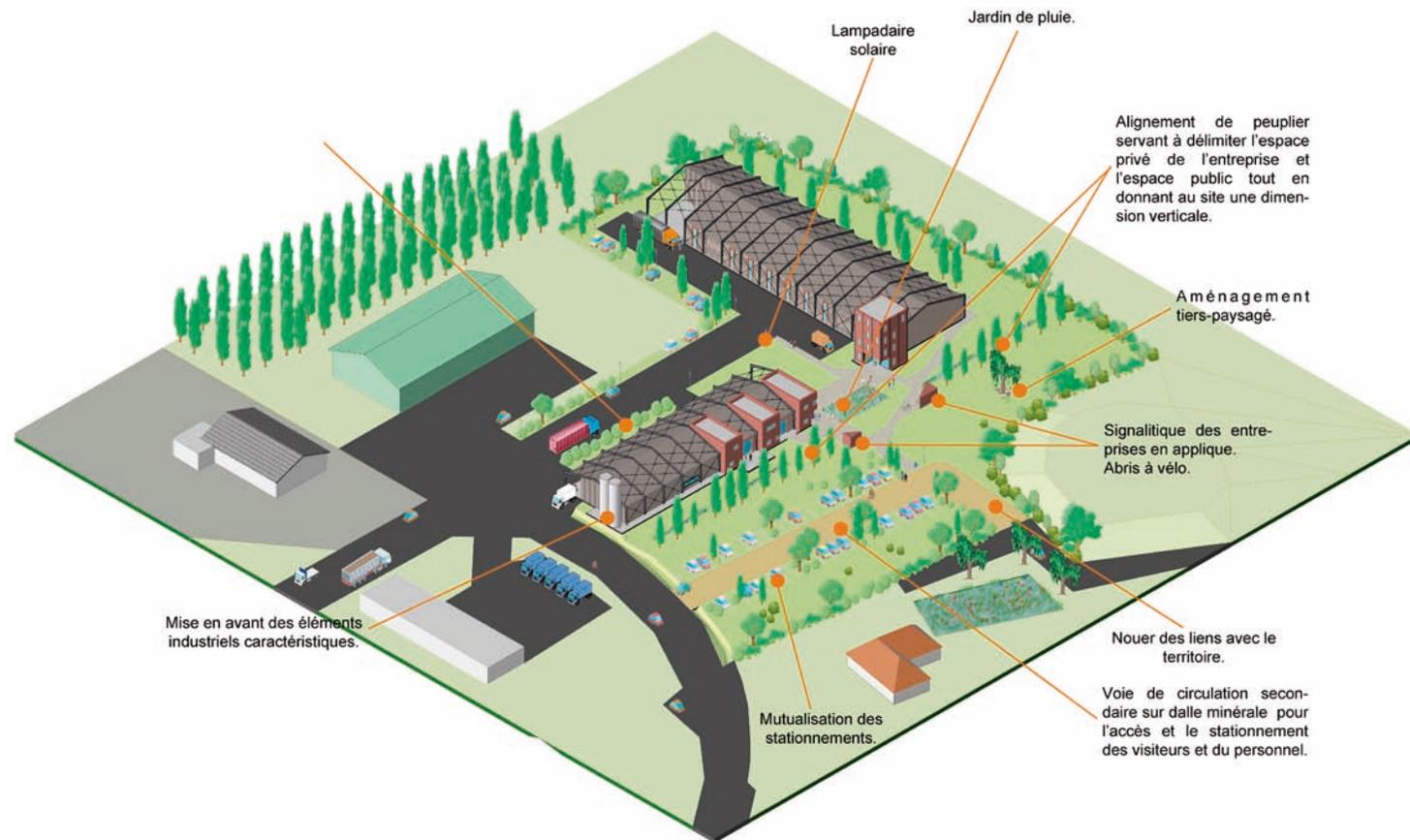
« Repenser la zone, c'est faire de cet espace **un lieu à vivre**. C'est faire des espaces confortables pour l'homme et durables pour la planète. »

Le projet plante au sud deux constructions perpendiculaires reliées à la zone par une desserte commune, et dégageant au nord un parc « tiers-paysagé », où les stationnements mutualisés, perméables et arborés, sont parcourus par des cheminements doux, et où un « jardin de pluie » participe à la biodiversité et à la délimitation privé-public.

Les bâtiments sont composés de portiques métalliques apparents, soutenant des structures légères, et entre lesquels sont insérés des éléments en brique, en référence aux **architectures industrielles du passé**.



Pourcentage de surface privée : .....	nc
Pourcentage de surface publique : .....	nc
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	nc
SHON brioche : .....	nc
SHON métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	nc
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	nc

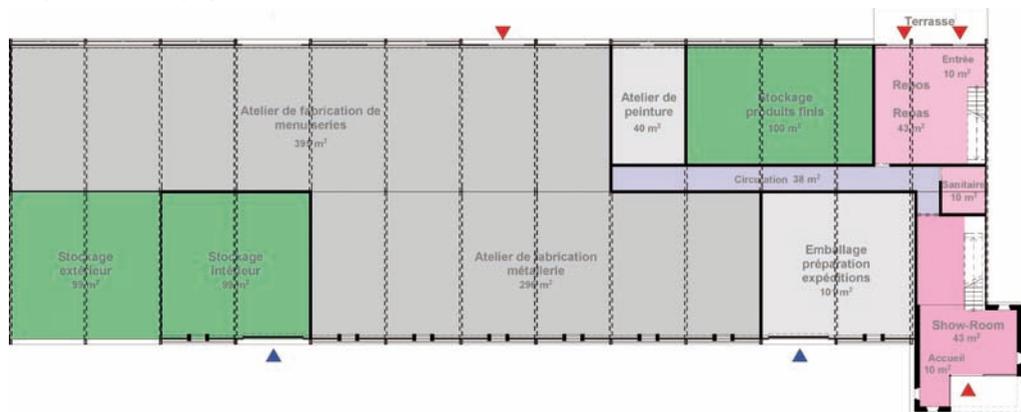




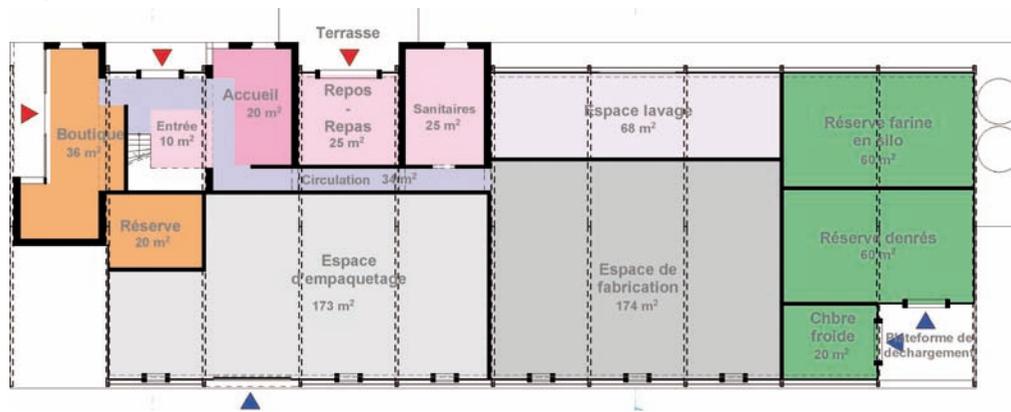
Perspective nord du projet



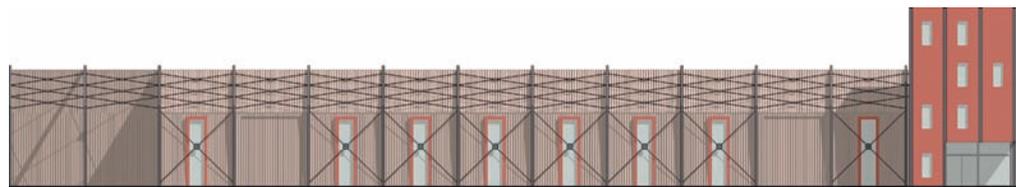
Perspective est de la briocherie



Plan du RDC de la métallerie



Plan du RDC de la briocherie



Façade sud-est de la métallerie



Façade sud-ouest de la briocherie

# O<sub>2</sub>-Zone

SCHEMA ARCHITECTES - ENESCU Maria, EL HAGE Simon // architectes (PARIS)

Le constat de la coupure existante entre la zone, le bourg et le paysage, amène la création d'une **zone attractive et accessible** grâce à un jardin public en relation avec le secteur pavillonnaire.

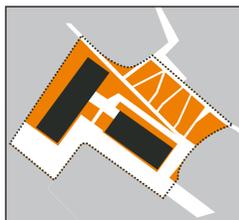
Les entreprises sont implantées au sud du terrain, la métallerie à l'est et la briocheerie au milieu, pour réserver au sud un minimum de surfaces imperméabilisées : une voie d'accès privatisée dessert les deux bâtiments et leurs espaces privés, mutualisant les accès livraisons et le parking du personnel.

Le parking visiteurs se situe près de la voirie existante de la zone, en liaison avec le jardin pour un **usage public les soirs et week-ends**.

La partie nord du terrain, publique, allie une terrasse semi-privée reliant les deux entreprises et accueillant leurs entrées, et un jardin composé de zones humides parsemées de plantes filtrantes, et intégrant haies bocagères et peupliers. Ce jardin pourrait être prolongé vers les secteurs inoccupés de la zone d'activités.

L'écriture architecturale vise à **lutter contre l'inexpressivité habituelle** du bâti industriel. Les constructions sont enveloppées d'une double peau à panneaux amovibles en bardage de bois ajouré. Selon l'activité et les besoins en lumière, ventilation et intimité, les entreprises **se dévoilent** ou **se ferment**, pour constituer le soir deux volumes purs bardés de bois.

Dans chaque entreprise, les locaux de stockage et du personnel ouvrent sur les aires privées, les espaces administratifs et les ateliers sur le jardin public.



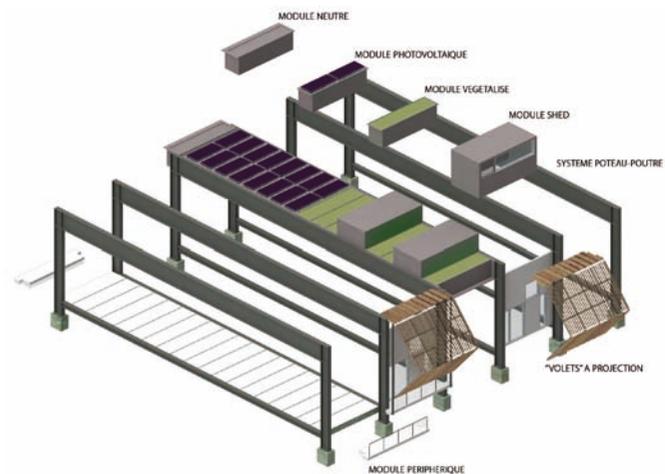
Pourcentage de surface privée : .....	57 %
Pourcentage de surface publique : .....	43 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	26 %
SHON briocheerie : .....	1050 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1550 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	840 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	810 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	55 €/m <sup>2</sup>



Plan masse du projet



Perspective est du projet



Principe constructif et environnemental



Ambiance sur l'accès public

# Le **vogue** à lames

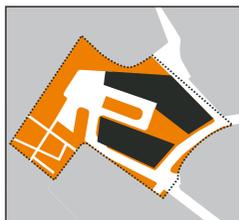
BAROIN Valentine, TERRIER François // architectes (PARIS)

Le projet privilégie les notions de limites et de points de vue, sur un terrain considéré comme un non-lieu entre ville et campagne, d'où le piéton et le cycliste sont exclus. L'aménagement se veut donc à l'**échelle de l'urbain et des déplacements** non automobiles.

L'implantation des entreprises crée un front bâti au long de la rue existante et au long d'une voie nouvelle reliant la zone pavillonnaire au nord et la voirie de la zone d'activités. Les deux bâtiments composent une « **pince de crabe** » enserrant un espace mutualisé, vaste cour commune minérale se prolongeant vers l'arrière et ouvrant sur le paysage. La forme de cet espace prolonge les axes de vues depuis la voirie vers les frontières végétales du site. Y prennent place les stationnements et les aires de déchargement, ainsi qu'un bassin de récupération des eaux. La parcelle inoccupée au sud offre des jardins pour les salariés des entreprises.

Autour des deux constructions, à la **peau « brute** et de traitement pré-fabriquée », une **seconde peau**, « plus **technologique** et esthétique », spectaculaire, intègre des panneaux photovoltaïques, du métal déployé, des puits de lumière. Un dispositif de lames orientables produit des effets cinétiques, joue le rôle de protection solaire et de création de vues sur le paysage ou d'intimités.

Côté zone d'activités, au-dessus des locaux administratifs et commerciaux, des terrasses sous résille donnent **une autre image des entreprises** et s'offrent aux employés comme espaces de rencontre et de **détente**.



Pourcentage de surface privée : .....	29 %
Pourcentage de surface publique : .....	71 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	22 %
SHON brioche : .....	993 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1512 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	1592 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1433 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	88 €/m <sup>2</sup>



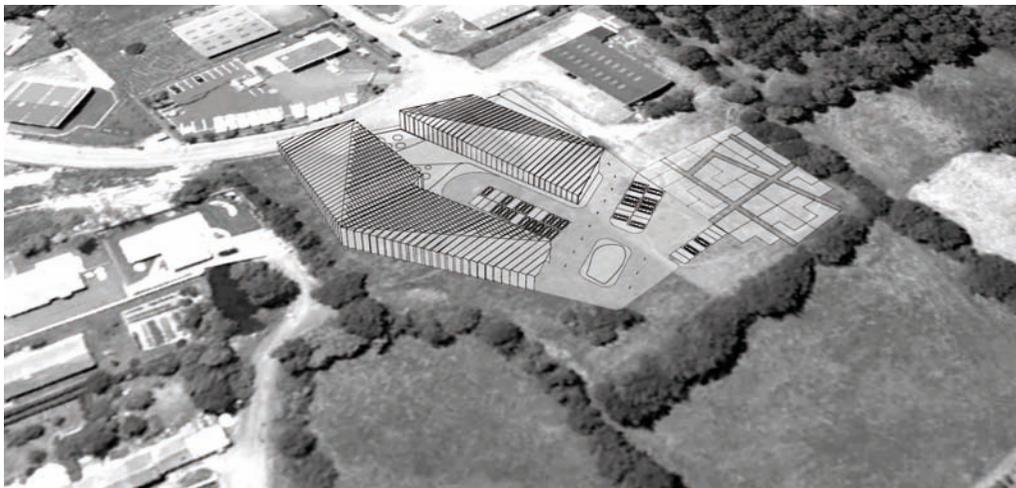
Vue depuis le jardin participatif



Plan masse



Vue depuis la terrasse de la métallerie



Vue aérienne



Vue depuis les ateliers de la métallerie

# Pour en finir avec la zone : la fonction **endémique**

COLLECTIF 1984 - METAIREAU Cécile, VILAIN Audrey // architectes (PARIS)

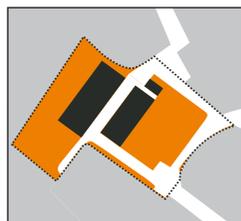
La critique du système de pensée ayant abouti à la logique « satellitaire » de l'urbanisme du XXe siècle, illustrée ici par la zone artisanale isolée de son contexte, amène à proposer un projet issu du « **concept de fabrication urbaine endémique**, qui croît sur elle-même, par elle-même, en s'appuyant sur le préexistant pour fabriquer du possible. »

Il est donc envisagé de **désenclaver** le système viaire, et de créer sur le site une place, dont la nature de l'environnement amène à la qualifier en peupleraie, qui à l'avenir pourra devenir l'espace public d'un quartier, et participer au « glissement social et urbain de la route à la rue ».

Cette place réunit les stationnements et les accès livraisons par le sud, et est ouverte à d'autres usages comme les **brocantes** ou **marchés**. Elle est implantée en contact direct avec la voirie existante de la zone. L'accès au site est aussi possible par le nord, par une « rue des metabrioches » séparant les deux entreprises (qui peut se prolonger par un cheminement piétonnier vers les prairies humides) et grâce au percement d'une voie nouvelle reliée à la rue de la Fonderie.

Les entreprises sont implantées dans deux bâtiments métalliques aux volumétries simples, à toitures à deux pentes, dont la nature des percements et des revêtements varie en fonction des besoins internes.

Une construction indépendante, située au contact de la nouvelle voie au nord et de la nouvelle place, **mutualise les espaces de repos et de repas** pour le personnel des deux entreprises.



Pourcentage de surface privée : .....	21 %
Pourcentage de surface publique : .....	79 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	27 %
SHON brioche : .....	1058 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1438 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	1270 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1025 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	115 €/m <sup>2</sup>



Perspective depuis la place "peupleraie"



# «... Pour voir la zone ...»

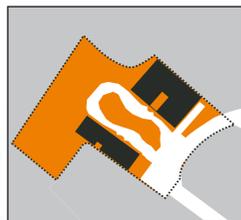
GALLAND Marlène, MAGUERES Etienne, MICLOT Matthieu // architectes  
 GOBIN Marion // géographe, urbaniste (PARIS)

Au lieu « d'en finir avec la zone », le parti est de l'intégrer à un plus large territoire, par la mise en place d'une **trame paysagère** sur le site, principe qui pourrait être étendu à toute la zone d'activités.

Les deux entreprises se font face. Elles sont implantées à l'est aux limites séparatives nord et sud du terrain, et entourent un espace mixte, au relief remodelé, ouvert sur le paysage naturel. Celui-ci cumule les fonctions d'accès pour les déchargements, par un décaissement au niveau 0 des bâtiments, et celles de récupération des eaux de ruissellement, grâce à un îlot central accueillant une noue filtrante.

Le fond de la parcelle, dans le prolongement de l'espace central, est considéré comme une **réserve foncière** pour l'extension des deux entreprises ou l'implantation d'une troisième. Il est traité **en espace d'activités ludiques**, avec terrain de pétanque, aire de pique-nique, et mur d'escalade réalisé sur le pignon ouest de la brioche.

Les deux constructions prennent la forme de volumes parallélépipédiques, constitués de structures poteaux-poutres habillées de parois en polycarbonate, ajourées ou non. Elles intègrent l'ensemble des besoins des entreprises, et évitent d'enclaver les espaces extérieurs. Leur socle en béton devient quai au niveau de l'espace central. La peau extérieure est utilisée de trois manières : en bardage double, en peau simple pour les apports de lumière, ou associée à une maçonnerie peinte en noir pour la création de **murs Trombe** et le chauffage d'hiver.



Pourcentage de surface privée : .....	23 %
Pourcentage de surface publique : .....	77 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	15 %
SHON brioche : .....	1119 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1859 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioche : .....	1200 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1200 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	280 €/m <sup>2</sup>





*Vue depuis la rue de l'Industrie*



*Vue depuis le fond de la parcelle*



*Une possible densification*



*Une possible généralisation*

# Un projet + ouvert

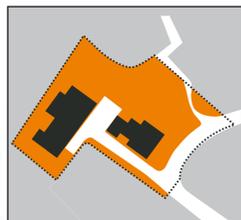
PERWUEZ Julia // étudiante en architecture (NANTES)

À l'opposé du modèle urbain, la proposition prend pour option le renforcement des caractéristiques d'horizontalité et d'ouverture sur le paysage de la zone d'activités existante, considérées comme des atouts. Le désordre inhérent au fonctionnement des zones est également tenu pour un caractère inévitable, qu'il convient de **réguler** plutôt que de tenter d'éradiquer.

Les deux entreprises sont implantées au sud du terrain, et desservies par une voie de livraison en T prolongeant la rue de l'Industrie. La briocheerie et sa boutique sont de plain-pied, en contact direct avec la zone d'activités. La métallerie à l'ouest possède des locaux administratifs et du personnel sur deux niveaux ouverts sur le paysage.

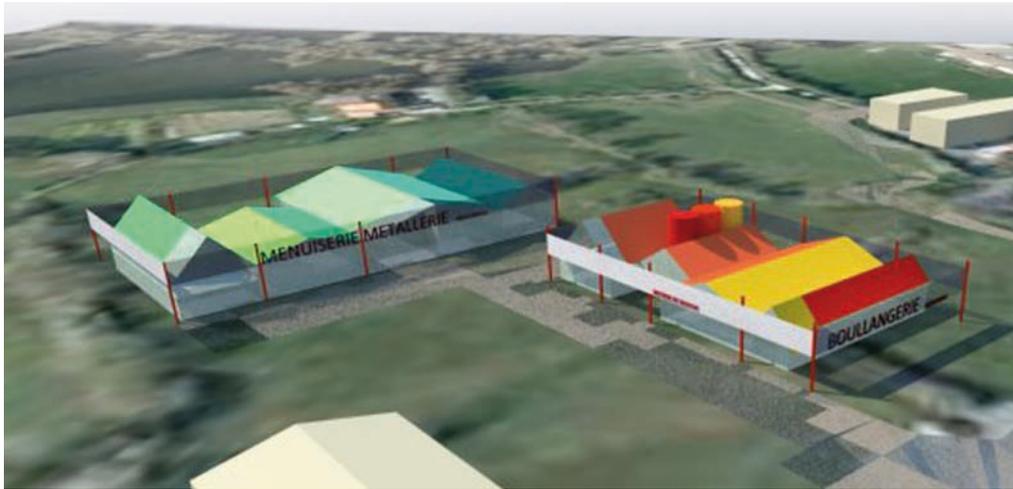
Au nord est ainsi libéré un espace où la **végétation** est prépondérante, où les **animaux** (vaches, moutons, chevaux) peuvent avoir leur place, et où le stationnement est irrégulièrement disséminé sur des sols perméables.

Les constructions se réfèrent autant aux **typologies agricoles** qu'au **modèle industriel**, par successions de volumes de largeurs inégales, couverts de toitures à deux pentes d'inclinaisons variables. Pour éviter l'enfermement des boîtes industrielles où l'utilisateur est aveugle à son environnement, leurs structures métalliques sont revêtues d'une peau en polycarbonate munie de persiennes au sud et de volets roulants garantissant la sécurité des entreprises au repos. Les façades illuminées sont des « **lanternes industrielles** » soulignant soir et matin l'activité des entreprises.



- Pourcentage de surface privée : ..... nc
- Pourcentage de surface publique : ..... nc
- Pourcentage de surface imperméabilisée : ... nc
- SHON briocheerie : ..... nc
- SHON métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la briocheerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de l'aménagement : ..... nc





# Petites **tonalités** architecturales

GODARD Romain // architecte (ARCUEIL)

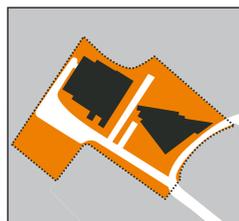
La volonté de recréer sur le site une forme de **mixité** conduit ce projet à proposer la construction de **six logements de fonction** sur le terrain même du projet, en complément des deux entreprises du programme.

Une voie nouvelle, dans le prolongement de la rue de l'Industrie, et qui est conçue comme éventuellement poursuivie vers l'est, dessert au nord la briocheerie, implantée auprès de la voirie existante, et la métallerie disposant d'un espace de livraison plus important, ainsi qu'au sud les logements donnant sur le paysage naturel. Un parking linéaire est positionné entre les deux entreprises. Les haies bocagères existantes sont préservées.

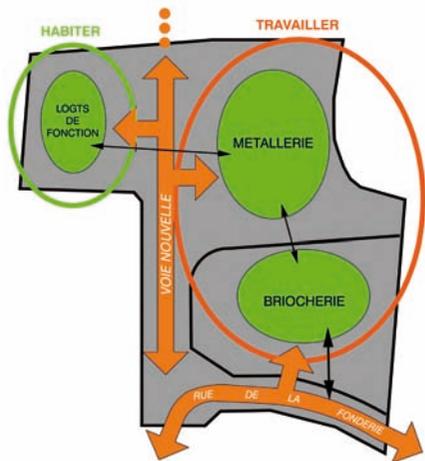
Outre leurs dimensions différentes, les deux entreprises présentent des **identités visuelles** très marquées, par une écriture architecturale forte leur conférant des caractéristiques volumétriques et texturales très distinctes. En **contraste** avec des aménagements extérieurs relativement minéraux, la végétation joue dans le bâti un rôle important.

La briocheerie montre des **lames** de béton, implantées en lignes obliques et structurant un volume bas recouvert de végétation, troué d'un patio planté. La métallerie présente des lames parallèles composées de treillages métalliques recouverts de lierre, séparant de hauts volumes allongés recouverts d'un bardage bois. Un patio planté en perce aussi la volumétrie générale.

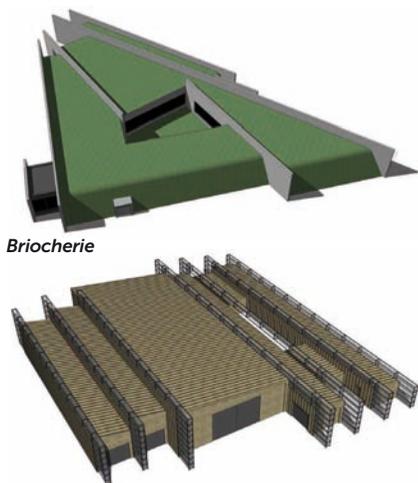
Pour chacune des deux entreprises, les locaux administratifs sont situés à l'est, et séparés des ateliers et stockages par les patios.



Pourcentage de surface privée : .....	66 %
Pourcentage de surface publique : .....	34 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .....	38 %
SHON briocheerie : .....	921 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1585 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocheerie : .....	1208 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1120 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	155 €/m <sup>2</sup>



Organisation du site



Brioche

Métallerie



Vue sur la métallerie



Vers la brioche



Vue sur la brioche

# Des **chevaux**, des machines, et des hommes

LEFÈVRE Gabriel, BOUDON Fabienne // architectes (NANTES)

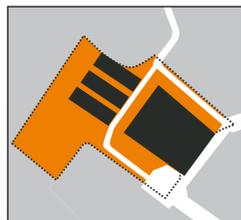
La réflexion se base sur les croisements d'usages d'un site où se rencontrent des logiques industrielles, d'habitat et d'espaces naturels. Elle pose les bases d'une **déréglementation** permettant des **cohabitations nouvelles**.

« Sur le site cohabitent déjà chevaux, moutons, camions, voitures, hommes, hangars industriels et logements de fonction, haies bocagères et clôtures métalliques... Le projet ne fait qu'ajouter cyclistes, boulistes, promeneurs, grimpeurs, maisons individuelles, habitants, oiseaux migrateurs, potagers, nains de jardins et saule pleureur... »

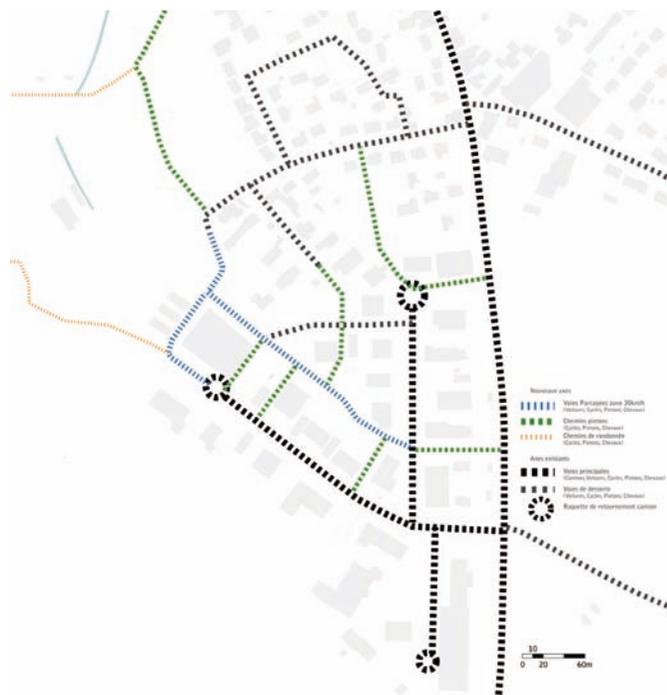
Une **voirie partagée** à vitesse limitée dessert le bâtiment depuis le lotissement, traverse le cœur de la zone pour valoriser ses qualités paysagères depuis l'arrière des parcelles, où de nouvelles activités prennent place : habitat, sports, jardinage, gestion des eaux de pluie...).

La nature du site induit la création d'un bâtiment commun, ouvert sur le paysage, préservant les haies bocagères, posé sur **pilotis** dans le **respect du sol** existant, et implanté en partie sur la voirie existante, pour laisser libre 80 % du terrain.

La construction est entourée d'une circulation périphérique en coursive, revêtue de polycarbonate, offrant des espaces de rencontres, de repos, et formant un espace-tampon avec les locaux intérieurs isolés par un bardage. Cette limite « floue » est accentuée par les plantations intérieures contribuant à la **régulation thermique**. À l'étage belvédère, les bureaux, espaces de repos et show-room jouissent de la vue sur le paysage.

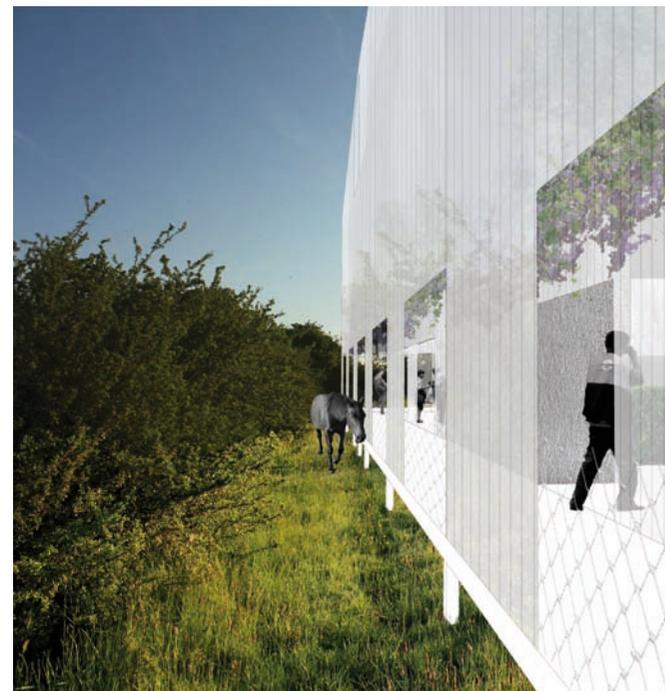


Pourcentage de surface privée : .....	19 %
Pourcentage de surface publique : .....	81 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : ...	3 %
SHON total : .....	3214 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la briocherie : .....	965 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	965 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	107 €/m <sup>2</sup>



Cohabitation des activités

Partage des voies



Vue de l'espace entre le bâtiment et la haie bocagère existante



Vue de la nouvelle voie partagée depuis l'intérieur de l'îlot central



Vue de l'angle nord-ouest du nouveau bâtiment depuis l'accès nord du site

# Construire en ville au bord de la **nature**

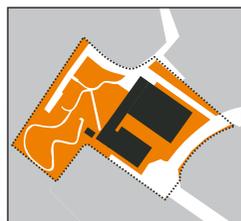
IVANSCHITZ Laure, GINEIS Pierre // architectes (PARIS)

Le positionnement du site à la limite du construit et du naturel, et à l'articulation d'une zone d'activités et d'un secteur habité, conduit ici à ce que le projet assume pleinement un rôle clarificateur.

Les bâtiments des deux entreprises sont construits au droit de la voirie existante à l'est, sur toute la largeur du terrain, où leurs locaux de fabrication et de stockage sont directement accessibles. Côté ouest, les deux ensembles sont réunis par un volume administratif entièrement vitré, front bâti lisible ouvert sur le paysage. Une terrasse-coursive longe l'édifice, pour se terminer au sud par le volume détaché du magasin de la brioçerie, conçu comme un « **pavillon** » de parc.

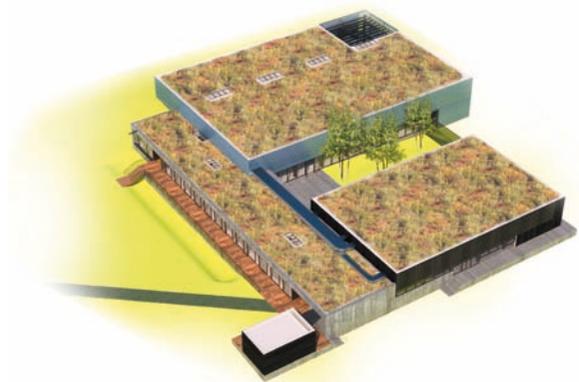
L'ensemble de la partie ouest du terrain est traité en **parc public**, avec de grandes pelouses accessibles, parcourues de cheminements doux et parsemées de tables de pique-nique, d'aires de jeux, et au sud de bassins et de jeux d'eau dans sa partie inondable. Les stationnements, cachés par une haie fleurie, sont implantés au nord-ouest au long de la haie bocagère. Une voie les dessert en limite nord du terrain, en lien avec la voirie du lotissement.

Les deux grands volumes de fabrication entourent un espace extérieur privatif planté, patio commun muni d'une terrasse. Leurs élévations en **bardage métallique et en bois foncé** assument leur image industrielle. Des panneaux solaires s'y accrochent au sud. Les toitures végétalisées recueillent les eaux de pluie acheminées vers un bassin de **phytoremédiation**.



Pourcentage de surface privée : .....	23 %
Pourcentage de surface publique : .....	77 %
Pourcentage de surface imperméabilisée : .	23 %
SHON brioçerie : .....	954 m <sup>2</sup>
SHON métallerie : .....	1239 m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la brioçerie : .....	1700 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de la métallerie : .....	1700 €/m <sup>2</sup>
Coût du m <sup>2</sup> de l'aménagement : .....	600 €/m <sup>2</sup>





*Perspective sud-est*



*Perspective en venant du parking.*



*Patio vu depuis la métallerie*



*Coursive devant les bureaux*

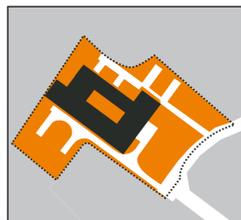
# Le **patio** d'entreprises

BOUL ARCHITECTURE - BOULTAREAU Jérôme // architecte (SAINT-FULGENT)

La réflexion s'articule autour de deux notions de base, d'une part la création d'un **lieu de vie** où se croisent des populations et des programmes différents, d'autre part le rapport entre les deux entreprises et leur capacité à définir un **lieu de travail de qualité**

**Deux volumes en équerre** sont implantés au centre du terrain et entourent un patio commun végétalisé. Les espaces extérieurs sont qualifiés différemment selon leur usage premier et selon les flux qui les traversent : au sud les accès de livraisons, desservis par le prolongement de la rue de l'Industrie, sont accompagnés de pelouses et d'un bassin de récupération et de filtration des eaux de ruissellement ; au nord les stationnements sur dalles gazons entourent les cheminements d'accès aux deux entreprises et sont séparés du lotissement par des pergolas plantées ; à l'est, le vaste espace permis par le recul de l'implantation engendre la création d'un lieu public partagé où un terrain de basket, un mur d'escalade et une zone de pique-nique arborée affirment la **mixité des usages** du site.

L'écriture architecturale rend lisible le fonctionnement général des entreprises. Le grand volume en équerre au sud, constitué d'une ossature en lamellé-collé bardée de **panneaux métalliques teintés** de différents verts, abrite les espaces de fabrication. La seconde équerre, plus basse, recouverte d'un bardage en mélèze et d'une toiture végétalisée, referme le patio au nord. Elle abrite les accueils et les locaux administratifs et du personnel.



- Pourcentage de surface privée : ..... nc
- Pourcentage de surface publique : ..... nc
- Pourcentage de surface imperméabilisée : ... nc
- SHON briocheerie : ..... nc
- SHON métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la briocheerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de la métallerie : ..... nc
- Coût du m<sup>2</sup> de l'aménagement : ..... nc



# Index des mandataires

<b>BAROIN Valentine</b> // architecte.....	8 passage des Gravilliers 75003 PARIS.....	valentinebaroin@hotmail.com.....	La vogue à lames.....	p. <b>126</b>
<b>BARRACHINA PASTOR Francisco</b> // architecte.....	Ap. Postal 252 07001 PALMA DE MALLORCA ESPAGNE.....	fbarrachina@hotmail.com.....	Co-textures.....	p. <b>56</b>
<b>BARRÉ-LAMBOT - ARCHITECTES - BARRÉ Philippe</b> // architecte.....	3 rue Yves Boquien 44000 NANTES.....	barrelambot@mac.com.....	Éco-SYSTÈME varié.....	p. <b>22</b>
<b>BASTIEN GUY</b> // architecte.....	26 engimattstrasse 8002 ZURICH SUISSE.....	barnum.guy@gmail.com.....	Litote.....	p. <b>116</b>
<b>BENOIT Thomas</b> // étudiant en architecture.....	7 B rue Papu 35000 RENNES.....	benoithomas@hotmail.fr.....	A fact t(w)o fact.....	p. <b>102</b>
<b>BERNARD Yoann</b> // architecte.....	30 allée des Noisetiers 29800 SAINT-URBAIN.....	yoann.bernard23@hotmail.fr.....	Une panacée colorée !.....	p. <b>88</b>
<b>BOUILLON Cécile</b> // architecte.....	13 rue Tanesse 33000 BORDEAUX.....	cecilebouillon@hotmail.fr.....	La zone artisanale, un nouveau morceau de ville.....	p. <b>26</b>
<b>BOUL ARCHITECTURE - BOULTAREAU Jérôme</b> // architecte.....	111 La Fructière 85250 SAINT-FULGENT.....	jerome.boultaireau@yahoo.fr.....	Le patio d'entreprises.....	p. <b>140</b>
<b>CARLE Xavier</b> // architecte.....	5 rue Kercavès 56260 LAMOR PLAGE.....	xavecarle@yahoo.fr.....	Entre deux.....	p. <b>92</b>
<b>CHAVENEAU Harold</b> // architecte.....	30 rue de Wattignies 75012 PARIS.....	harold.chaveneau@gmail.com.....	Crop circles.....	p. <b>106</b>
<b>COHEN AKNINE Alexandre</b> // architecte.....	5 bis rue Solférino 59000 LILLE.....	a.cohen-aknine@hotmail.fr.....	L'usine est dans le pré.....	p. <b>60</b>
<b>COILOT Yannick</b> // architecte.....	10 chemin de Meque 31140 MONTBERON.....	coilot.yannick@gmail.com.....	Industrialisation filtrée.....	p. <b>58</b>
<b>COLLECTIF 1984 - METAIREAU Cécile</b> // architecte.....	70 rue de Belleville 75020 PARIS.....	cecilemetaireau@1984architecture.com.....	Pour en finir avec la zone : la fonction endémique.....	p. <b>128</b>
<b>CROZETIERE &amp; HANNOTIN - CROZETIÈRE Romain</b> // architectes.....	11 rue Nicolas Chaize 42100 SAINT-ETIENNE.....	bureau@crozetièrre-hannotin.fr.....	Une limite rive gauche pour Pont-Saint-Martin.....	p. <b>78</b>
<b>DESCAMPS Damien</b> // architecte.....	16 boulevard Saint-Marcel 75005 PARIS.....	damsd83@yahoo.fr.....	Un belvédère pour la zone.....	p. <b>62</b>
<b>DESNOS Damien</b> // architecte.....	5 rue du Docteur Paquelin 75020 PARIS.....	desnosdam@hotmail.fr.....	Un mirage au milieu des bocages nantais.....	p. <b>54</b>
<b>DHORMES Florian</b> // architecte.....	Atelier d'architecture 2 bis rue Paul Fort 75014 PARIS.....	floriandhormes@hotmail.com.....	Deux usines, ou la nature mise en scène.....	p. <b>30</b>
<b>DIALYNAS Thomas</b> // étudiant en architecture.....	94 avenue Jean Jaurès 92140 CLAMART.....	tom.dialynas@voila.fr.....	Pour en finir avec la zone.....	p. <b>114</b>
<b>DURAND Frank</b> // étudiant en architecture.....	12 rue Hoche 35000 RENNES.....	durandfranck.39@gmail.com.....	Max et les ferrailleurs.....	p. <b>36</b>
<b>DUTILLEUL Mathilde</b> // architecte.....	59 route des Quarts 74320 SEVRIER.....	mat.dutilleul@gmail.com.....	Zone protégée.....	p. <b>64</b>
<b>FLEURQUIN Anne-Sophie</b> // architecte.....	10/180 rue Léon Salembien 59200 TOURCOING.....	as.fleurquin@free.fr.....	La fabrique.....	p. <b>120</b>
<b>FONTAINE Amélie</b> // architecte-urbaniste.....	20 bis rue de Wattignies 59000 LILLE.....	contact@atelier-ameliefontaine.com.....	Génie du lieu.....	p. <b>104</b>
<b>GALLAND Marlène</b> // architecte.....	48/50 avenue Philippe Auguste 75011 PARIS.....	marlene.galland@gmail.com.....	«...pour voir la zone...».....	p. <b>130</b>
<b>GAUBIN Franck</b> // architecte.....	14 boulevard de Ménilmontant 75020 PARIS.....	collectif@officine.eu.....	Rétro-innovation.....	p. <b>68</b>

<b>GAUTIER Nicolas</b> // architecte.....	4 rue du Bocage 22270 JUGON LES LACS.....	ng-a@gmx.fr.....	Mimétisme artisanal.....	p. <b>80</b>
<b>GERHARDT Mathias</b> // architecte.....	1 rue Xaintrailles 75013 PARIS.....	mathias.gerhardt@gmail.com.....	H,Origami.....	p. <b>84</b>
<b>GODARD Romain</b> // architecte.....	63 rue de la Division du Gal Leclerc 94110 ARCUEIL.....	rgarchitecture92@gmail.com.....	Petites tonalités architecturales.....	p. <b>134</b>
<b>GOUDAL David</b> // étudiant en architecture.....	19 rue de l'Amiral Gaspard de Coligny 35000 RENNES.....	david.goudal@hotmail.fr.....	Sans transition.....	p. <b>86</b>
<b>GRIVEAU Émilien</b> // étudiant en architecture.....	4 square Séverine 35700 RENNES.....	griveau.emilien@gmail.com.....	(EgHALLE) <sub>4</sub> .....	p. <b>48</b>
<b>GUEVILLE Christophe</b> // architecte.....	8 rue Boucry Appt 2509 75018 PARIS.....	christophe.gueville@gmail.com.....	Green zone.....	p. <b>76</b>
<b>GUITTENY Yann Gaël</b> // architecte.....	4 rue des Garennes 44100 NANTES.....	ygg@voila.fr.....	De la ZA à la ZAAH.....	p. <b>18</b>
<b>HÉNON TUDOR ARCHITECTES - HENON Raphaël</b> // architecte.....	Saint-Guireuc 22240 PLEVENON.....	henontudor@aol.com.....	Déjeuner sur l'herbe.....	p. <b>112</b>
<b>HOLSTEING Fabrice</b> // architecte.....	13 rue Chabert 94700 MAISONS ALFORT.....	contact@archibox.fr.....	À flanc de colline, la vue est magnifique.....	p. <b>72</b>
<b>IVANSCHITZ Laure</b> // architecte.....	13 rue Boyer 75020 PARIS.....	livanschitz@neuf.fr.....	Construire en ville au bord de la nature.....	p. <b>138</b>
<b>KARA Djamel</b> // architecte.....	19 rue Lecocq 94400 VITRY-SUR-SEINE.....	djamel.kara@gmail.com.....	Entre paysage et miniature.....	p. <b>70</b>
<b>LALA ARCHITECTURE - LATAPPY Isabelle</b> // architecte.....	06/08 rue Philidor 75020 PARIS.....	contact@lala-architecture.eu.....	Paysage d'activités.....	p. <b>44</b>
<b>LE GALL Cécile</b> // architecte.....	82 rue de Monceau 75008 PARIS.....	cecile.legall@lg-architecture.fr.....	System+ Boîte à plus values.....	p. <b>100</b>
<b>LEFÈVRE Gabriel</b> // architecte-urbaniste.....	22 rue des Halles 44000 NANTES.....	lefevregabriel@gmail.com.....	Des chevaux, des machines, et des hommes.....	p. <b>136</b>
<b>LOISEAU Aurélien</b> // architecte.....	90 rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS.....	loiseauaurelien@yahoo.fr.....	La halle aux industries.....	p. <b>40</b>
<b>MALARY Anne-Sophie</b> // paysagiste.....	Le Terre Rouge 44590 DERVAL.....	anne.sophie.malary@gmail.com.....	Horizon 6.80.....	p. <b>82</b>
<b>NORMAND Mathieu</b> // architecte.....	7 cité Hittorf 75010 PARIS.....	contact@mathieunormand.com.....	Le rhinocéros et le héron.....	p. <b>108</b>
<b>OUARD Thomas</b> // architecte, docteur en architecture.....	38 rue des Hauts Pavés 44000 NANTES.....	ouard.archi@gmail.com.....	Pour que vive la zone !.....	p. <b>122</b>
<b>OUSAID Rachid</b> // étudiant en architecture.....	12 impasse André Breton 44400 REZÉ.....	rachidz16@hotmail.fr.....	1+1=1.....	p. <b>110</b>
<b>PERWUELZ Julia</b> // étudiante en architecture.....	203 boulevard Auguste Péneau 44300 NANTES.....	perwuelz.julia@hotmail.com.....	Un projet + ouvert.....	p. <b>132</b>
<b>ROUSSELET Elodie</b> // étudiante en architecture.....	7 domaine des Landelles 35800 SAINT-LUNAIRE.....	pascal-rousselet@wanadoo.fr.....	La ferme modulable.....	p. <b>90</b>
<b>SANAA Christelle</b> // architecte.....	5 rue marceau 34000 MONTPELLIER.....	cs.architecture@orange.fr.....	Synchronie urbaine.....	p. <b>66</b>
<b>SCHEMA ARCHITECTES - ENESCU Maria</b> // architecte.....	220 rue Faubourg Saint-Martin 75010 PARIS.....	m.enescu@schemaa.fr.....	O <sub>2</sub> -Zone.....	p. <b>124</b>
<b>SCHMIDT Noémie</b> // étudiante en architecture.....	2 rue Belsunce 44000 NANTES.....	noemi_chloe@yahoo.fr.....	Mt+Br=modularité.....	p. <b>96</b>
<b>SEOUNG JUN Kim</b> // architecte.....	3 rue d'Angoumois 44000 NANTES.....	gflux@naver.com.....	Machine ludique.....	p. <b>98</b>





**Conception et réalisation :**  
CAUE de Loire-Atlantique  
Novembre 2011

**Impression :**  
LE GOVIC Imprimeur

**N° ISBN :**  
2-9518697-9-7

